LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 54— ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 18 AOUT 1966 PRIX 10C



Un banquet-réception fut offert par la ville de Gravelbourg en l'honneur du groupe d'étudiants, auquel participèrent également des dignitaires du ministère de l'Instruction publique et du Campus universitaire de Regina. A la table d'honneur au fond, et de gauche à droite: Mme F. L. Bates, le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., nouveau recteur du Collège Mathieu, Mme Emery Allard, l'honorable G. J. Trapp, ministre d'Education, M. Emery Allard, maire de Gravelbourg, Mme G. J. Trapp, le Dr F. L. Bates, doyen de la faculté d'Education au Campus de Regina. A la table à l'avant de la photo: le R. P. Benoit Paris, O.M.I., professeur au Campus de Regina, le R. P. Alain Piché, O.M.I., doyen des études au Collège Mathieu, Mme Dumont Lepage, M. Dumont Lepage, gérant du poste CFRG, M. Alex. Allard, président de la Chambre locale de Commerce, le Dr J. O. Burgess, chef du département de l'école primaire au Campus de Regina, et Mme J. O. Burgess.



A l'occasion d'une soirée d'adieux au gymnase du Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., le groupe d'étudiants universitaires monte sur l'estrade pour entonner une chanson française mise en vedette par "Soeur Sourire", Dominique. De gauche à droite: Joy Petz, de Regina, Mathiew Anderson, de Strasbourg, Soeur St. Henry, de Regina, Lawrence Hadwen, de Moose Jaw, Martha Lenz, de Vibank, Geraldine Schofield, de Swift Current, Emily MacColl, de Calgary, Mary Muirhead, d'Alemeda, Garry Thompson, de Regina, et Diane Coolican, de Montmartre.

Session de français au collège de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Durant la première semaine d'août, le Collège Mathieu a accueilli un groupe d'instituteurs et d'institutrices de la province de la Saskatchewan venus y passer une semaine intensive de français. Le projet s'est réalisé après entente entre l'Université de la Saskatchewan, Campus de Regina, et le Collège Mathieu.

Inscrits à un cours d'été régulier de français oral au Campus de Regina depuis le début de juillet, les étudiants, accompagnés de leur professeur, le R. P. Martial Charest, O.M.I., sont venus non seulement poursuivre leur cours régulier au Collège Mathieu au rythme de quatre heures par jour, mais encore participer à de nombreuses activités extrascolaires leur offrant un contact intime avec la culture française sous ses différents aspects.

Des gens de Gravelbourg accompagnaient les élèves aux repas afin de promouvoir la conversation française.

Des séances de films français furent tenues.

La première journée, les étudiants se rendirent à la cathédrale où M. l'abbé Lucien Roy, vicaire, les attendait pour leur y dévoiler les riches peintures. Le soir, Gravelbourgeois et étudiants se rencontrèrent au Parc de Shamrock pour un souper champêtre organisé par Mme Raymond Piché. Suivit un feu de camp sous la tutelle de Mme Roger Pittet et où tout le groupe entonna des chants folkloriques.

Le lendemain, le groupe se rendait à la librairie française de M. Marcel Moor et prenait connaissance de la discothèque française chez M. Raymond Lizée. Une veillée à la mode du bon vieux temps organisée par Mme Paul Moquin et les employés du poste CFRG présenta un autre aspect de la vie française. Un goûter délicieux fut servi grâce à la préparation de Mmes Rolland Pinsonneault, Rosario Morin et Octave Carrière.

La ville de Gravelbourg reçut officiellement le groupe à un banquet. Des dignitaires du ministère de l'Instruction publique et du Campus de Regina se joignirent aux agapes, accompagnés de leurs dames. L'honorable G. J. Trapp, ministre de l'Instruction publique, et le Dr F. L. Bates, doyen de la faculté d'Education au Campus de Regina, prirent la parole pour souligner l'événement et exprimer le désir de voir se développer davantage le projet. Mlle Diane Coolican, de Montmartre, représentait le groupe d'étudiants dans ses quelques paroles prononcées en français.

Recevant le groupe à son tour, le personnel du poste CFRG présenta les élèves sur les ondes.

La veille du départ, ce fut une soirée d'adieux au gymnase du Collège Mathieu et encore là une nouvelle expérience attendait le groupe. Agrémenté de musique et de chants français exécutés par des artistes de Gravelbourg, le programme offrit à chacun des étudiants l'occasion de monter sur l'estrade afin d'adresser la parole en français à l'auditoire.

C'est à regret et après s'être créé de nombreux amis que le groupe prit le chemin du retour, espérant avoir le bonheur de venir passer un séjour encore plus prolongé à Gravelbourg, dans un avenir prochain.

Londres n'a pas l'intention de se mettre à genoux pour le Marché

LONDRES — Le nouveau chef de la diplomatie britannique, M. George Brown, a déclaré qu'il était favorable à l'idée d'entreprendre une nouvelle initiative en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun européen.

Toutefois, M. Brown a précisé, au cours d'une interview à la BBC, qu'il n'avait pas l'intention de se mettre à genoux. "Les problèmes soulevés par l'éventualité de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne ne sont moins aigus qu'il y a quatre ans", a-t-il ajouté. Le secrétaire au Foreign Office se référait à la tentative entreprise par le gouvernement conservateur de M. Macmillan d'adhérer au Marché commun il y a quatre ans, mais qui s'est soldée par un échec à la suite du veto de la France.

Commentant pour la première fois les affaires mondiales depuis sa nomination à la tête du Foreign Office, M. Brown a également indiqué que son orientation ne se départira pas de celle de son prédécesseur à propos du Vietnam. On sait que M. Michael Stewart, à qui M. Brown a succédé à la tête de la diplomatie britannique, s'est déclaré à plusieurs reprises un partisan de la position adoptée par les Etats-Unis au Vietnam.

Cependant, M. Brown a reconnu que l'appui accordé par la Grande-Bretagne à la politique américaine au Vietnam provoque un certain malaise au sein du parti travailliste. Mais il a ajouté, qu'à son avis, ce sens de malaise est déplacé.

Abordant les questions de l'OTAN, le nouveau ministre a déclaré que l'Alliance atlantique était d'une importance vitale pour la Grande-Bretagne. "Je ne pense pas toutefois que cela signifie que nous devrions être assujettis aux vues des Etats-Unis, mais d'une autre part il ne faut pas que l'Alliance atlantique disparaisse", a-t-il dit.

Le prédécesseur de M. Brown au Foreign Office, M. Michael Stewart, lui a succédé à la tête du ministère des Affaires économiques. Le nouveau titulaire de ce portefeuille sera responsable de l'application du projet de loi sur le blocage des salaires et des prix qui fut présenté et défendu par M. Brown aux Communes. Le projet a reçu la sanction royale, obtenant ainsi force de loi.

☆ ☆ ☆

Londjes tiendra compte des intérêts du Commonwealth

NOUVELLE-DELHI, Inde — La Grande-Bretagne a assuré l'Inde qu'elle ne se joindra pas au Marché commun européen à moins que les préférences tarifaires dont jouissent les pays du Commonwealth ne soient pleinement protégées ou compensées, a déclaré le ministre indien du Commerce au Parlement de la Nouvelle-Delhi.

En réponse à une question, le ministre a déclaré qu'il avait reçu de son homologue britannique, M. Douglas Jay, des assurances formelles que la Grande-Bretagne ne cherchera à adhérer à la Communauté économique européenne que si les intérêts vitaux des pays du Commonwealth, dont l'Inde, sont sauvegardés.

5,000 immigrants ont demandé un statut légal

OTTAWA — Le ministère de l'immigration a reçu depuis le 8 juillet 4,097 demandes de la part d'immigrants qui désirent régulariser leur statut, à la suite d'une invitation en ce sens de la part du ministre, M. Jean Marchand.

En dépit de ce nombre impressionnant de demandes, dont plus de la moitié émanent de l'Ontario, il semble que des milliers d'immigrants ne se prévaudront pas d'ici le 15 août de l'invitation du ministre et qu'ils seront ainsi menacés d'expulsion du pays.

Le nombre des immigrants entrés illégalement au Canada est estimé entre 10,000 et 20,000.

Parmi les personnes désireuses de régulariser leur entrée au pays, les groupes les plus nombreux sont ceux d'origine grecque ou antillaise.

Dans sa déclaration du 8 juillet, M. Marchand assurait les immigrants entrés au Canada comme visiteurs du statut légal d'immigrants, aux conditions suivantes:

— que ces immigrants fassent une demande du statut d'immigrant avant le 15 août;

— qu'ils ne fassent pas partie de catégories de personnes refusées par la loi de l'immigration, tels les criminels, les gens ayant une conduite immorale ou constituant un risque pour la sécurité du pays;

— qu'ils ne soient pas entrés au Canada par un moyen frauduleux autre que celui de se déclarer simple visiteur;

— qu'ils soient dans l'un des cas suivants: avoir fait une demande avant de venir au pays, avoir épousé un Canadien avant le 8 juillet inclusivement, travailler ici depuis au moins huit mois ou avoir au moins dix ans de scolarité.

En vigueur vendredi

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI mettra en vigueur vendredi, le 19 août, tous les décrets du concile oecuménique de Vatican II demeurés en suspens jusqu'ici, a annoncé le Vatican.

Les décrets en question sont au nombre de cinq. En tout, le concile en avait émis seize aux cours des sessions qui se sont échelonnées au cours des années 1962-1965. Les cinq décrets qui seront bientôt en vigueur traitent des prérogatives des évêques, des ordres religieux, des missions, du laïcat et de l'éducation chrétienne.

Les onze autres décrets déjà en vigueur sont des documents qui précisent, soit des attitudes, soit des points de vue catholiques.

Pour l'Ecole Canadienne

Nous avons reçu, depuis deux semaines, des souscriptions en faveur de l'Ecole Canadienne de la Saskatchewan de la part de Franco-Canadiens, de lecteurs éloignés, provenant même de la lointaine Californie, ainsi que les retours de deux Cercles paroissiaux: North Battleford et St-Denis.

Un surcroît de travail occasionné par le déménagement des locaux du Secrétariat de Saskatoon à Regina, ainsi que par les travaux de l'ACELF cette semaine, ne permet pas de publier les noms.

Nous nous en excusons auprès des généreux souscripteurs. Que tous reçoivent l'assurance que la publication des noms et des souscriptions sera reprise dès que la situation sera redevenue normale. D'ici là, nous remercions vivement toutes les personnes qui ont répondu si généreusement et si spontanément à l'appel de l'Ecole Canadienne, et nous invitons toutes celles qui n'ont pu souscrire à ce jour, de le faire en pensant à la relève de l'Ecole Canadienne de la Saskatchewan pour septembre prochain.

Nouvelle adresse de l'A.C.F.C.

L'on est prié de noter la nouvelle adresse du Secrétariat de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

2800, rue Albert, REGINA

Toute correspondance et toute communication doivent maintenant y être adressées.

Téléphone: 536-7233



Les silhouettes se dessinent et c'est le feu de camp qui suivit le souper champêtre. Mme Roger Pittet, de Gravelbourg, cheftaine régionale des guides, dirige le chant folklorique auquel participe le groupe d'étudiants.



Un souper champêtre au Parc de Shamrock de Gravelbourg offrit une occasion aux étudiants universitaires de converser en français avec un groupe de Gravelbourgeois rassemblés pour la circonstance. On remarque sur la photo quelques étudiants: de gauche à droite, Mathiew Anderson, de Strasbourg, Edmond Gervais, de Sedley, Geraldine Schofield, de Swift Current, deux jeunes filles de Gravelbourg et Emily MacColl, de Calgary.

Qu'ont fait la religion et le travail contre l'injustice sociale au Canada?

OTTAWA — La religion et le travail ont-ils raffermi ou affaibli le tissu de l'injustice sociale au cours du premier siècle de l'histoire du Canada?

Cette question, qui sera étudiée à fond par le Conseil canadien de la religion et du travail, 1967, a vivement intéressé M. Levy M. Becker, de Montréal, président du conseil d'administration de la Conférence interconfessionnelle canadienne.

Ancien rabbin et aujourd'hui homme d'affaires de Montréal, M. Becker a noté que le Conseil de la religion et du travail demandera à un savant d'analyser l'histoire de la religion et du travail au Canada. Il s'agit là d'un des projets du Centenaire de la Conférence qui, établie à la faveur d'une subvention de la Commission du Centenaire, encourage et favorise l'organisation de manifestations religieuses pour 1967.

En expliquant le projet du Centenaire du Conseil de la religion et du travail à la Conférence interconfessionnelle canadienne, le R. P. William Ryan, S.J., d'Ottawa, a dit: "L'étude a pour objet de favoriser une discussion sérieuse des valeurs et des objectifs qu'il faudrait mettre de l'avant au seuil de notre deuxième siècle". Le Père Ryan est directeur adjoint du Département d'action sociale de la Conférence catholique canadienne. Il a ajouté que le Conseil de la religion et du travail, que dirige le révérend David Summers, ministre de l'Eglise Unie, aura le texte définitif de cette savante critique en septembre 1967.

Le Père Ryan a bien fait remarquer que l'étude de base ne consistera pas en un "traité de propagande", mais plutôt en une "critique sérieuse par un savant d'une université". Le Conseil de la religion et du travail compte parmi ses membres ou ses représentants des délégués de tous les syndicats et d'à peu près toutes les confessions religieuses. Il a ajouté que l'étude traiterait d'une façon particulière des rapports qui existent entre le travail et la religion en tant qu'éléments de la société canadienne tant dans le contexte historique que dans le contexte contemporain.

Le président de la Conférence interconfessionnelle canadienne, M. Levy Becker, et les 18 autres membres du conseil d'administration, qui comprend des représentants catholiques, anglicans, juifs, de l'Eglise Unie, luthériens, mennonites, orthodoxes, presbytériens et baptistes, estiment que l'étude du Conseil de la religion et du travail fournira des données précieuses dans un secteur qui n'a jamais encore été exploré à fond.

La Conférence interconfessionnelle canadienne tient son bureau principal au 227 ouest, avenue Laurier, bureau 214, Ottawa. La Conférence, qui prépare actuellement ses projets du Centenaire d'envergure nationale en étroite collaboration avec les comités du Centenaire provinciaux, et M. Becker ont fait savoir qu'ils désiraient vivement atteindre dans leurs projets les échelons locaux, de manière à s'assurer la collaboration de tous les Canadiens.

John Hirsch montera "Yerma" à New York

NEW YORK — La compagnie de théâtre du Lincoln Centre de New York a retenu les services de John Hirsch, metteur en scène canadien d'origine hongroise, pour assurer la mise en scène de "Yerma", pièce qui doit prendre l'affiche le 8 décembre au Théâtre Vivian Beaumont de New York.

M. Hirsch, âgé de 36 ans, est actuellement représenté au Festival shakespearien de Stratford, Ont., avec sa mise en scène de "Henry VI".

Il est le fondateur et directeur artistique du Manitoba Theatre Centre, à Winnipeg, conseiller au Centre national du Canada pour les arts de la scène, et membre du comité consultatif de l'Expo '67.

John Hirsch est le premier metteur en scène étranger à travailler avec la compagnie américaine du Lincoln Centre sous l'actuelle administration.

"Yerma", pièce de Federico Garcia Lorca, traitant de la frustration d'une femme dans son rêve de maternité, sera présentée dans une nouvelle adaptation de W. S. Merwin.

Paul VI recommande aux évêques de prendre leur retraite avant 75 ans

CITE DU VATICAN — Les évêques et les curés de paroisse devront à l'avenir prendre leur retraite à l'âge de 75 ans. C'est ce qu'indique un "motu proprio" du pape sur la fonction pastorale des évêques.

Ce texte, publié sous le titre "Ecclesiae sanctae", suggère des modifications qui n'ont qu'un caractère "expérimental", précise Mgr Felici. Il a pour fin l'application des décrets conciliaires sur la fonction pastorale, la vie des prêtres, la rénovation de la vie religieuse et de l'activité missionnaire de l'église.

Les évêques et les curés de paroisse sont, en particulier, priés de démissionner "au plus tard" à 75 ans, ce qui généralise le principe de la limite d'âge dans la vie ecclésiastique, que Jean XXIII a introduit pour certains postes de Curie.

La nomination des évêques restant réservée au pape, sauf pour les pasteurs des églises orientales, qui sont désignés par les Synodes locaux, une nouvelle procédure est introduite par le "motu proprio" qui accorde aux conférences épiscopales la faculté de désigner des candidats pour les diocèses vacants. Cela, en vertu du principe qui veut que les pasteurs soient agréés par les fidèles.

La fonction des évêques auxiliaires est revalorisée par le "motu proprio" qui établit que ce sont ces prélats qui, dorénavant, seront chargés des attributions des Vicaires généraux, lesquels pouvaient être, dans le passé, de simples prêtres dont les auxiliaires relevaient, en cas de siège vacant. Une autre innovation consiste à créer, dans les diocèses, des "vicaires épiscopaux" qui pourront être chargés de diriger, au nom de l'évêque et avec toute son autorité, certains secteurs, tels que, par exemple, celui de l'action catholique.

En cinq ans, le mur de Berlin a fait 58 morts

BERLIN — 58 personnes ont été tuées du 13 août 1961 au 9 août 1966 le long du mur de Berlin, a communiqué le sénat du gouvernement de Berlin se référant à un rapport officiel de la police.

Le rapport indique en outre que dans 1,047 cas, les soldats de "l'armée nationale populaire" est-allemande ont fait usage, durant la même période, de leurs armes et que la police ouest-berlinoise n'a riposté que 14 fois.

Espoir pour les cancéreux

TOKYO — On vient de découvrir au Japon un produit chimique qui aurait pu sauver la motié des victimes de Hiroshima et de Nagasaki, et qui se révèle efficace contre le cancer.

En effet, l'Agence scientifique de technologie annonce que l'Institut national de médecine radiologique a découvert un produit chimique susceptible de permettre la survie d'un organisme vivant exposé à une dose de radiation deux fois supérieur à la dose létale (environ 500 rems). La dose létale est celle qui est mortelle pour un être vivant.

Ce produit chimique rendra possible le traitement par irradiation des personnes atteintes de cancer tout en supprimant les restrictions considérables inhérentes à un tel traitement, déclarent les milieux médicaux.

Cette substance, dont l'appellation scientifique est 5-hydroxitryptophane (5HTY), est extraite des plaquettes sanguines. C'est un composé chimique simple, formé d'un acide aminé, le triptophane, et d'un hydroxyde, qui peut être produit en grande quatité.

Dans son communiqué, l'agence révèle que des expériences ont été effectuées sur 10,000 animaux, des souris et des cobayes notamment, exposés à des radiations variant de 60 à 650 rems et que, seuls, ceux qui avaient reçu une injection de 5HTY ont survécu aux radiations supérieures à 80 rems. L'agence ajoute également que 90 pour cent des sujets traités étaient toujours vivants après avoir absorbé des doses égales à 900 rems.

Il est à remarquer que cette dose de 900 rems est deux fois supérieure à celle (450 rems) qu'avaient reçu 45 pour cent des victimes des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki.

La Tâche des Chrétiens

De nos jours, ce qui importe à un chrétien et à tous les chrétiens, c'est d'organiser le monde de telle sorte qu'il soit conforme à la pensée du Créateur.

Quel est donc ce plan divin? Il nous est révélé d'une façon claire et précise. Dieu en créant l'homme, lui a communiqué son amour divin, lui a donné l'intelligence. Il l'a créé à son image et à sa ressemblance. Il l'a appelé à modeler sa vie sur celle de son Fils, l'Homme Parfait. Pour aboutir à quoi? Au bonheur sans fin.

Le séjour du chrétien sur la terre représente, pour lui, une étape de probation. Celle-ci lui permet de prouver que ce don divin de l'amour n'est pas un don stérile. La vie divine qu'il a reçue de même que les dons personnels sont appelés à produire avec abondance. Dieu en créant le monde a voulu confier à l'homme la noble tâche de parachever cette création. C'est le rôle magnanime attribué aux chrétiens en particulier, mais également à tous les hommes.

Pour répondre à ce dessein, il doit consacrer ses talents, son énergie à organiser la vie terrestre afin que l'activité politique, économique, culturelle, scientifique et spirituelle soit plus parfaite et qu'elle apporte, par cette perfection, à toute la communauté humaine, une vie plus généreuse, plus remplie de bonheur et surtout un climat plus favorable à la pratique des vertus évangéliques, un pressant besoin du monde moderne.

Les dons et les talents que l'homme a reçus, il doit s'efforcer de les mettre au service des siens. Le sens profond de l'amour du prochain l'exige. En effet, pour arriver à aimer Dieu, ne lui faut-il pas commencer par aimer ceux qui l'entourent. Tâche difficile, c'est très vrai, mais combien indispensable à son épanouissement.

L'homme fut établi le roi de la création et c'est par lui, comme intermédiaire et comme administrateur, que celle-ci transmet ses louanges au Tout-Puissant.

Si les chrétiens ne se sentent pas le courage et la force d'organiser la vie terrestre selon les vues de Dieu, les communistes eux et leurs acolytes: les athées, les agnostiques, les révolutionnaires et les faux neutres le feront à leur façon, mais à l'encontre du plan créateur.

C'est le dilemne actuel du monde moderne et c'est depuis quelques années aussi celui des Canadiens français. Doivent-ils procéder, comme l'ont fait depuis 300 ans leurs ancêtres, à édifier un pays de facture chrétienne ou simplement laisser les révolutionnaires donner à la nation un visage matérialiste, à la manière marxiste?

Pour un chrétien, la réponse est claire: son obligation le portera à structurer le monde de sorte qu'il soit conforme à la pensée de Dieu, un monde plus parfait où il s'y trouvera plus d'amour, plus de bonheur et plus de paix.

Raymond BERNIER.

En badinant

A l'approche de l'automne, je voudrais vous apporter un peu de cet arôme subtil qui déjà commence à parfumer l'air de nos prairies.

Par un après-midi de fin août, il vous est arrivé, j'en suis sûr, de flâner une fois votre vie, dans un champ près de la ville ou aux alentours d'une ferme.

Vous avez été sans doute saisi par la douceur de l'air, par l'abondance des couleurs que la nature emploie mieux que les peintres. Là, un bouquet de verges dorées, plus loin des talles de soleils jaune d'or flanquées de pieds d'asters aux fleurs bleuâtres.

Partout des oiseaux, toujours empressés à chanter leurs suaves ritournelles d'automne: ici, un merle, là une grive, plus loin sur un cerisier, un oiseau chat presque sur le point de s'en aller vers le Sud et puis, pour vous surprendre, une grosse et funèbre corneille, en deuil perpétuel et qui semble n'avoir jamais connu le bonheur.

Sur une fleur de marguerite vient se poser un papillon majestueux, le monarque, voyageur infatigable et qui bientôt retournera jusqu'en Amérique du Sud. Mais, pour le moment, il jouit de son séjour dans la campagne manitobaine où sa présence donne à nos prés une couleur et une dignité très agréables.

Quelles sont jolies nos prairies ornées de leurs fleurs suaves et charmantes, de leurs oiseaux joyeux, de leurs papillons chatoyants et que vient, en surplus, accentuer un soleil avide de se faire encore valoir avant les courtes et froides journées de l'hiver!

Le parfum qui s'exhale de cette nature généreuse n'a pas encore de nom, mais il a une emprise magique sur les âmes.

C'est la poésie de l'automne: le temps de l'abondance, des blés d'or et des avoines plantureuses. Bientôt, les arbres jetteront par terre leurs feuilles rousses, les oiseaux seront partis vers des pays plus cléments.

Seuls resteront la terre froide, figée dans son noir et, comme toujours, les moineaux, les compagnons fidèles des nappes blanches de nos hivers manitobains.

BRISE DES PLAINES.

VIACHA, Bolivie. Cette mère portant son enfant sur son dos se tient à l'entrée de sa maison rustique, située dans un petit village des hauteurs. Cette photo dépeint la vie dure des gens qui habitent certaines régions de la Bolivie.

Un effort pour rapprocher d'Ottawa les gens de l'Ouest

NDLR — On sait que M. Gildas Molgat, leader libéral du Manitoba, était accompagné d'une soixantaine de partisans à l'importante conférence des libéraux des quatre provinces de l'Ouest à Saskatoon, la semaine dernière. MM. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, Adrien Barry, leader de l'Alberta, et Raymond Perrault, leader de la Colombie-Britannique, étaient accompagnés d'aussi impressionnantes délégations. Nous espérons pouvoir donner un aperçu substantiel des délibérations et discussions de cette importante rencontre interprovinciale, la semaine prochaine. Pour le moment voici un article compréhensif qui a paru dans "La Presse" de Montréal, le samedi 13 août dernier.

• • •

La conférence des libéraux de l'Ouest qui se réunit aujourd'hui à Saskatoon constitue la première manifestation organisée de résistance à l'esprit de mépris pour "ceux du dehors" (To hell with the boondocks) dont reste imbue la direction Pearson depuis avril 1965, alors que le parti libéral a repris le pouvoir fédéral sans l'appui de l'Ouest.

Cet absurde dédain, qui a l'arrogance de faire du Canada, hors le triangle Toronto-Montréal-Ottawa, un arrière pays sans importance politique, laisse l'Ouest hors des préoccupations du ministère Pearson.

Depuis trois ans, le gouvernement libéral a pris peu de décisions qui aient eu assez de répercussions sur les électeurs pour influencer toute la Prairie ou franchir les Montagnes Rocheuses. Il en découle qu'en fait, M. Lester Pearson est premier ministre du triangle doré que forment les grandes villes de l'Est, au lieu de représenter intégralement le Canada. Depuis que M. Pearson dirige le parti libéral, ce dernier n'a gagné que six fois dans les 48 circonscriptions des Prairies (Manitoba, Alberta, Saskatchewan), alors que quatre scrutins lui offraient théoriquement 192 chances de victoire dans cette région.

L'abime qui sépare l'Ouest d'Ottawa

C'est probablement le ministre du Bien-être, M. Allan MacEachen, qui a le mieux résumé l'attitude du gouvernement libéral dans le discours d'une étonnante franchise qu'il a prononcé à Winnipeg le 16 mars. "Nous souffrons de ce que j'appelerais le manque de sympathie pour la conception que l'Ouest se fait de la vie, un manque d'identification, déclarait alors M. MacEachen. Après la défaite de 1958, nous avons centré nos efforts, pour reconstituer le parti, sur le Québec et l'Ontario; l'Ouest est passé à l'arrière-plan de nos préoccupations. Lorsqu'il s'agissait du plan régional, c'était presque comme si nous nous étions dit: 'Nous allions oublier les Prairies. Il faut pourvoir à l'agriculture de l'Ouest'. A l'instar des conservateurs, qui se proclamaient capables de gagner sans Québec, nous avons essayé de nous débrouiller sans les Prairies; la seule différence, c'est que nous l'avons fait par omission plutôt que de propos délibéré".

Le diagnostic de M. MacEachen était correct; mais rien ne prouve que depuis, les libéraux fédéraux aient sérieusement réfléchi au remède. Quelques jours avant le discours de M. MacEachen, par exemple, le premier ministre choisissait pour représenter la Saskatchewan au Sénat un transfuge du parti néo-démocrate, M. Hazen Argue, sans consulter ni même en informer le premier ministre de la province, M. Ross Thatcher, qui favorisait pour le Sénat un ancien député libéral à la législature de Regina, M. Ross Barrie.

On affirme que la conférence de Saskatoon a pour but principal de fonder une délégation de l'Ouest en vue de la conférence que le parti libéral convoque à Ottawa en octobre.

Les transformations économiques

D'autre part les organisateurs de la réunion de Saskatoon espèrent en profiter pour instruire les dirigeants. Ils veulent montrer à la direction fédérale du parti que le ministère de l'Agriculture ne peut plus être l'administration économique réservée à l'Ouest, alors que les autres ministères dont relève l'économie sont orientés à l'Est. Ce système aliène d'une part les agriculteurs de Québec, d'autre part les entrepreneurs de l'Ouest. L'éopque où l'on pouvait sans inconvénient confondre l'intérêt d'une région avec un seul ministère est révolue.

Aujourd'hui, en effet, l'économie des Prairies est très variée; l'exploitation du pétrole, la fabrication de la potasse, de la pâte de bois et de l'électricité déplaceront bientôt l'agriculture comme principale source de revenus. L'agriculture compte pour moins de la moitié du produit brut de la Saskatchewan même; on prévoit qu'en 1980 cette proportion sera tombée à 20 pour cent.

L'oléoduc Alberta-Montréal

Les documents de travail rédigés pour la conférence reflètent le changement de la structure économique. M. Jack Davis, député fédéral de Coast-Capilano (Colombie-Britannique), présente à la conférence un ingénieux plan d'exploitation des ressources; il envisage la construction d'un oléoduc d'Alberta à Montréal, un réseau national d'électricité. M. Jack Davis est aussi favorable au libre-échange, sans aller aussi loin que l'Association libérale d'Alberta, qui propose l'établissement du marché commun d'Amérique du Nord.

D'autres mémoires portent sur la construction d'une seconde route transcanadienne, au nord de la première et l'institution de séances du ministère fédéral dans l'Ouest. Comme M. Ross Thatcher a beaucoup travaillé à faire de la conférence une manifestation débridée d'hostilité envers M. Walter Gordon, il est assez étonnant de constater que M. Clarence Barner, économiste de l'université de Manitoba, expose dans un mémoire présenté à la conférence: "Le Canada ne peut plus se payer le luxe de négliger le problème de la domination croissante de l'étranger sur notre économie. Agissons pour qu'en l'an 2000, par exemple, l'étranger ne domine aucune industrie importante à plus du tiers".

Evidemment la conférence de Saskatoon ne suffira pas à rétablir la situation. Il y faudra la réorganisation complète de l'appareil du parti libéral qui, aux élections passées, a proposé aux électeurs de l'Ouest des candidats répondant à l'image urbaine que le parti libéral maintient dans les villes de l'Est.

Le Canada est-il une création artificielle?

Du moins la conférence de Saskatoon constitue-t-elle un début; il se peut que désormais l'Ouest ait plus facilement l'oreille des gouvernants d'Ottawa. M. Pat McGeer, député libéral à la législature de Colombie-Britannique, vient d'exprimer éloquemment le point de vue de ceux qui veulent penser grand. "Le Canada est-il vraiment, comme tant de gens semblent le croire, un Etat artificiel, qui ne puisse survivre que grâce à des acrobaties économiques et politiques? Ou le Canada est-il vraiment un pays, débordant de ressources, riche de traditions, plus entreprenant qu'aucun autre pour dominer la nature, enfin si solide au point de vue politique qu'il peut survivre aux gouvernements médiocres et aux directives incertaines? C'est pour le second tableau que j'opte, sans réserve".

Peter NEWMAN.

(La Presse)

L'origine du cancer n'est plus inconnue

LINDAU — "Les origines du cancer sont parfaitement connues", "nul ne peut affirmer aujourd'hui qu'il l'ignore", a déclaré à la conférence des "Prix Nobel" le professeur Otto Warburg, 82 ans.

Ce professeur berlinois a indiqué que le cancer apparaissait lorsque l'apport d'oxygène dans les cellules était remplacé par la fermentation, soit parce que l'oxygène n'arrive pas en quantités suffisantes soit parce que les ferments qui transportent l'oxygène dans les cellules sont atteints. La plupart des spécialistes — a-t-il souligné — sont d'accord pour estimer que le plus grand nombre des cas de cancer pourraient être évités si les cancérigènes connus étaient écartés des humains. La prophylaxie du cancer — a ajouté le professeur Warburg — ne serait pas plus coûteuse que la lutte contre la malaria et la fièvre jaune. Il a affirmé enfin que cette prophylaxie pouvait être entreprise dès à présent sans que de nouvelles recherches soient nécessaires

Décès accidentels à la hausse, en 1965

OTTAWA — Le Canada a enregistré, en 1965, 10,979 décès accidentels, soit une hausse de 3.9 pour cent à l'égard de 1964. La circulation routière a fait le plus grand nombre de victimes, soit 45.2 pour cent du total des décès accidentels, ce qui représente une augmentation de .2 pour cent, à l'égard de 1964.

Tels sont les chiffres publiés par la Ligue canadienne de sécurité en collaboration avec le Bureau fédéral de la Statistique, dans un rapport intitulé "Les Accidents au Canada — Faits — 1965".

Le taux des décès accidentels par 100,000 habitants au Canada est passé de 54.9 à 56.1. Le sexe masculin l'emporte sur le sexe féminin à raison de 5 contre 2.

Les causes principales des décès accidentels sont, par ordre d'importance: les véhicules à moteur (en circulation); les chutes; les noyades; les incendies et les explosions; l'asphyxie; les empoisonnements; la machinerie; les coups portés par des objets; les véhicules aériens; les armes à feu.

Les collisions entre deux ou plusieurs véhicules sont en cause dans 39.4 pour cent des mortalités de la route; les piétons sont impliqués dans 27.1 pour cent; 19.7 pour cent des fatalités sont survenues par suite d'embardées. En ce qui concerne les piétons, 41.7 pour cent des victimes étaient âgées de moins de 15 ans, et 30.2 pour cent avaient plus de 55 ans. On retrouve 26.7 pour cent du total des mortalités de la circulation dans le groupe des 15 à 24 ans; 14.5 pour cent, dans le groupe des 25 à 34 ans; 10.9 pour cent, dans le groupe des 35 à 44 ans.

Après la route, le foyer est le théâtre du plus grand nombre de décès accidentels. Le Canada a compté, en 1965, 5,612 fatalités non liées au transport, dont 39.4 pour cent se sont produites au foyer, où les chutes, les incendies et les explosions, l'asphyxie et les empoisonnements étaient en cause dans 88.2 pour cent des cas.

Les noyades se sont chiffrées par 1,119; 35.1 pour cent des victimes étaient âgées de moins de 15 ans et 22.8 pour cent appartenaient au groupe des 15 à 24 ans. Encore une fois, le sexe masculin l'a emporté sur le sexe féminin dans des proportions de 6 contre 1. Vingt-huit pour cent des noyades impliquaient des embarcations, une menace presque uniquement masculine.

Les bébés ont été impliqués dans 61.3 pour cent des cas mortels d'asphyxie qui, chez eux, est habituellement entraînée par la régurgitation des aliments et l'étouffement.

Les drogues et les dissolvants sont en cause dans 62.7 pour cent des cas mortels d'empoisonnement, les gaz et les vapeurs, dans 37.3 pour cent. L'échappement des véhicules à moteur est en cause dans 67.7 pour cent des cas de cette dernière catégorie.

Les incendies ont fait 656 victimes dont 32.5 pour cent étaient des enfants de moins de 10 ans.

On peut se procurer le rapport de la Ligue en s'adressant au bureau de cette dernière à Ottawa (30, Driveway). Le coût est de 35 cents l'exemplaire.

Plus d'ingénieurs canadiens émigrent aux Etats-Unis

L'émigration d'ingénieurs canadiens vers les Etats-Unis atteint, cette année, un chiffre record en regard des cinq dernières années, nous rapporte le Conseil de Placement Professionnel, un service de placement sans but lucratif, parrainé par l'industrie. Neuf cent vingt ingénieurs quittèrent le Canada pour les Etats-Unis au cours de l'année fiscale prenant fin en 1965. Ceci représente une augmentation de 16 pour cent sur l'année 1964 et l'émigration la plus considérable depuis 1960, alors que 1,079 ingénieurs passaient chez nos voisins du Sud.

En 1965, les universités canadiennes ne remettaient que 2,239 diplômes en génie. Bien que très peu de ces nouveaux ingénieurs nous aient quittés, la saignée infligée à notre potentiel d'hommes qualifiés représente 41 pour cent du total des nouveaux diplômés du Canada.

Cette recrudescence de désertion chez nos talents se produit au moment où l'expansion industrielle est entravée par un manque d'ingénieurs et d'hommes de science. En janvier, les trois bureaux du Conseil de Placement Professionnel offraient 1,404 emplois.

Des employeurs, incapables de trouver les ingénieurs, hommes de science et dessinateurs dont ils avaient besoin au Canada, firent venir du personnel de France, de Grande-Bretagne et d'ailleurs. Pour certaines spécialités professionnelles, la pénurie de main-d'oeuvre est telle que certaines compagnies ont dû faire venir à l'aveuglette du personnel d'Argentine et d'Espagne.

Il en coûte aux compagnies canadiennes au moins $1,300 par homme recruté dans le secteur professionnel; par conséquent, l'émigration de nos compétences vers les Etats-Unis contribue indirectement à la hausse des prix au Canada. De plus, notre pays a besoin de plus d'ingénieurs et d'hommes de science pour pouvoir pousser ses recherches et augmenter sa production. La formation de nos professionnels qui émigrent aux Etats-Unis a été onéreuse pour le contribuable canadien. Selon un rapport présenté au Conseil Economique du Canada, l'émigration des hommes de profession aux Etats-Unis durant la période de l'après-guerre a coûté aux contribuables quelque $292,000,000 en plus de $240,000,000 en perte de production. De plus, des 65 pour cent d'émigrants qui sont canadiens d'origine emportent avec eux une connaissance des conditions de la pratique du génie au Canada qui est unique et difficilement remplaçable. Connaître les codes de construction, les matériaux et fournisseurs locaux et les techniques de soumission est important pour l'ingénieur, l'architecte et le dessinateur.

L'émigration d'hommes de science et de chimistes s'est aussi poursuivie durant l'année 1965: 267 ont quitté le Canada. Au cours de la décennie prenant fin en 1965, 9,369 ingénieurs ont passé du Canada aux Etats-Unis. Le Canada n'en compterait en tout que 53,000. Au cours de la même période, 1,104 chimistes et 1,075 hommes de science partirent vers de présumées terres de Cocagne.

Le Conseil de Placement Professionnel (Technical Service Council) est une organisation sans but lucratif, mise sur pied par un groupe d'éducateurs et d'industriels dans le but de garder au pays nos ingénieurs et hommes de science. Comme moyen pratique d'atteindre ce but, elle a contribué au placement de plus de 9,000 professionnels, hommes et femmes. Ses bureaux de Toronto, Montréal et Calgary agissent comme intermédiaires entre les travailleurs professionnels et les employeurs. Durant les années de l'après-guerre, la demande toujours croissante l'a décidée à étendre ses services aux techniciens, dessinateurs, comptables, chefs de service et au personnel administratif. Plus de 1,000 compagnies font appel au Conseil (TSC) pour le recrutement de leur personnel professionnel.

A l'appui de M. Robichaud

Le "Toronto Star" vient d'approuver la réforme municipale que le premier ministre Louis-J. Robichaud, du Nouveau-Brunswick, a finalement réussi à faire adopter récemment par le parlement de Fredericton, en dépit d'une forte opposition de la population anglaise de sa province.

Cette réforme, baptisée de "programme pour une égalité des chances", visait, en substance, à faire relever du gouvernement les services à la population et à laisser aux municipalités locales la charge des services à la propriété. Les conseils de comté, jugés désuets, étaient aussi abolis.

"Le but de cette législation, écrit le quotidien torontois, est de fournir, à travers toute la province, des services égaux en matière d'éducation et de bien-être social, services que plusieurs des régions les plus pauvres du Nouveau-Brunswick ne peuvent se donner en puisant à même leurs seules ressources. Par exemple, les échelles de salaires pour les professeurs seront partout, à qualifications égales, exactement les mêmes, ce qui permettra aux régions rurales d'obtenir de bons professeurs..."

Le "Star" de Toronto ne s'explique pas que cette mesure de justice ait tant déplu à la majorité de langue anglaise, évidemment plus à l'aise sur le plan financier. "Malheureusement, dit le journal, le dépit et les soupçons de nature ethnique ont empêché de voir les mérites du plan Robichaud. La moitié de la province, la région du nord-est, plus pauvre, plus arriérée et principalement peuplée de citoyens de langue française, bénéficiera davantage de la nouvelle législation au cours des prochaines années. Aussi, des gens de la moitié anglaise se sont-ils empressés de proclamer qu'il s'agissait d'un complot pour 'voler Peter en faveur de Pierre'."

Ces gens, dit le "Star", oublient tout simplement que si la population des provinces plus riches adoptait semblable attitude en face du Nouveau-Brunswick comme province, la vallée de la rivière St-Jean (où vit surtout la majorité anglaise) ne bénéficierait pas de la modeste prospérité qu'elle connait présentement et qu'elle se refuse à partager avec la population du nord-est. Il s'agit, en somme, dit le quotidien torontois, de l'application du principe de la péréquation à l'intérieur d'une province. Si ce principe est bon pour le Nouveau-Brunswick dans ses relations avec le fédéral, il doit également valoir au niveau des relations entre les diverses régions de la province elle-même.

D'ailleurs, le "Star" a raison de conclure que toutes les provinces auraient avantage à scruter le plan Robichaud en vue de s'en inspirer éventuellement.

Vincent PRINCE.

(Le Devoir)

Vision de l'automobiliste

Q. La conduite de jour avec les phares de route allumés, est-elle un facteur de sécurité?

R. La compagnie d'autobus Greyhound rapporte que l'utilisation de cette modalité par toutes les voitures et de façon systématique, a permis de réduire de 11% le taux des accidents.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Dolron

Il y a 10 ans (1956)

Pour la première fois dans son histoire, l'Association des Médecins de Langue française du Canada tenait son congrès national dans l'Ouest. C'est à Jasper, Alta, que se déroulaient les assises de cette association. Le Dr Henri Guyot, de St-Boniface, participait à l'organisation de ce congrès.

Un en-tête de La Liberté et le Patriote annonçait: "300 anciens élèves aux fêtes du couvent St-Joseph de Forget". D'après le compte rendu ces fêtes étaient resplendissantes. On mentionnait un jubilé... on répétait le jubilé... mais quel jubilé? Votre humble serviteur lut toute la chronique une fois... deux fois... trois fois... et nulle part a-t-il pu y trouver de quel jubilé il s'agissait. Pourtant l'occasion était belle, puisque Son Exc. Mgr Aimé Decosse y célébra une messe pontificale et que le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, l'hon. W. J. Patterson, ainsi que Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, étaient présents.

Le premier ministre Louis St-Laurent annonçait des augmentations pour 23 sous-ministres et autres hauts fonctionnaires. Les bénéficiaires de ces augmentations jouissaient de salaires de $18,500.

Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., qui quittait son poste de directeur de La Liberté et le Patriote, avait été l'objet de plusieurs fêtes d'adieux. Entre autres, le chef de l'Opposition, M. Duff Roblin, le recevait au Manitoba Club pour un diner d'amis.

Il y a 20 ans (1946)

Le célèbre monastère historique du Mont Cassin que les Alliés avaient détruit par leurs bombardements de 1944 n'avait jamais été utilisé par les Allemands pour fins militaires. Cette déclaration était faite par don Martino, ancien secrétaire privé de feu l'abbé Diamare.

St-Boniface perdait un de ses citoyens les plus en vue alors que mourait M. Siméon Dussault. M. Dussault était au service de la Compagnie Cusson, service commencé en 1905. Le défunt faisait partie de tous les mouvements civiques et religieux. Il était âgé de 68 ans.

Les RR. PP. Bournival, Hudon et Desjardins, S.J., tous anciens professeurs du Collège de St-Boniface, mouraient à quelques jours d'intervalle au Québec. Il n'y aura que les septuagénaires qui se rappelleront des Pères Bournival et Hudon. Le Père Desjardins avait été recteur du collège de 1926 à 1932.

L'exécutif des Dames de Ste-Anne, de Laflèche, Sask., était composé de Mme Jules Minne, présidente; Mme Ernest Verbeke, vice-présidente; Mme Honoré Dubé, secrétaire. A la même période, le sous-conseil des Chevaliers de Colomb formait aussi son exécutif comme suit: M. Félix O'Neil, président; M. J. D. Sheehan, vice-président; M. Edmond Bilodeau, secrétaire; M. Fortunat Poliquin, trésorier.

Il y a 30 ans (1936)

Maurice Duplessis et son nouveau parti de l'Union Nationale balayaient la province de Québec lors des élections dans cette province. Ce parti remportait 75 sièges contre 15 par les libéraux d'Adélard Godbout. Ce dernier, lui-même, était battu, ainsi que quatre membres de son cabinet.

Son Exc. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique du Canada, quittait ce pays pour retourner en Europe. Mgr Cassulo avait occupé sa charge depuis 1927.

Les élections du Québec avaient eu un mauvais tournant alors qu'un camion transportant 37 électeurs fut frappé par un train. On comptait 22 mortalités dans cet accident survenu près de Louiseville, Qué.

Des cambrioleurs pénétrèrent dans l'atelier de l'inventeur Pogue, situé dans l'amphithéâtre à Winnipeg, et s'emparèrent de trois modèles de carburateurs (de 200 milles par gallon). Ces modèles étaient évalués à un million de dollars. La police était à la recherche des bandits. (Ces fameux carburateurs ont été enlevés de la circulation; certains prétendent qu'ils furent achetés par une compagnie d'huile qui voulait empêcher leur fabrication.)

Il y a 40 ans (1926)

Une compagnie d'assurances de New York estimait que 500,000 voitures automobiles avaient été détruites ou endommagées sur les routes des Etats-Unis au cours de 1925 et que ces pertes se chiffraient à $218,000,000.

Voici le progrès de la population de certaines villes et de certains villages de l'Ouest. Le premier chiffre indique la population en 1921 et le second celle de 1926: Winnipeg, 179,087 (191,356); St-Boniface, 12,821 (14,171); Brandon, 13,397 (16,422); Regina, 34,432 (37,078); Moose Jaw, 19,285 (19,022); Swift Current, 3,518 (4,173); Estevan, 2,290 (2,339); Minnedosa, 1,505 (1,682); Stonewall, 1,112 (1,043); Selkirk, 3,726 (4,179); Watrous, 1,101 (1,172).

Le R. P. Eugène Lecoq, O.M.I., missionnaire dans l'Ouest depuis 1879, mourait à Rochester des suites d'une opération, à l'âge de 76 ans. Il exerça son ministère principalement dans la région de St-Louis près de Prince-Albert; plus tard il missionnait dans la région de Ste-Rose-du-Lac, puis il devint curé de St-Laurent, Man.

Nouvelle de Fannystelle, Man.: Les deux élèves de 10e année, Agnes et Helen McGreevy, passaient leurs examens avec succès. Ces deux demoiselles, quoique de langue anglaise, parlent et écrivent le français. (Veuillez prendre note, M. Fehr.)

M. Marius Benoist était nommé maître de chapelle en remplacement de M. S. Hélie. (M. Benoist a occupé ce poste pendant de nombreuses années avec grande distinction.)

Le R. F. Théodore de Bijl, O.M.I., mourait subitement à l'hôpital de St-Boniface. Le Frère de Bijl était architecte de nature et il traça les plans pour plusieurs églises et missions dans l'Ouest. Il exerça son apostolat dans les missions de l'Ouest pendant 35 ans.

Mlle Cécile Bénard, fille de l'hon. Aimé Bénard, quittait Winnipeg pour retourner à Montréal afin de continuer ses études à Villa Maria.

Il y a 50 ans (1916)

Dans la colonne "A Droite et à Gauche" nous lisons le paragraphe suivant: "Une petite vérité qu'il ne faut jamais oublier: les catholiques de langue anglaise sont la minorité dans l'archidiocèse de Winnipeg"... Et plus loin: "Du français à l'école; du français au foyer; du français à l'église". (Ce qui a été la première cause de la décadence de notre langue en terre manitobaine a été le manque de français au foyer... suivi par le manque de français à l'école, là où l'école dépendait du ministère de l'Instruction publique.)

A la Maison vicariale (Maison provinciale) des Soeurs Grises, six religieuses faisaient profession. Les Soeurs Aurélie Brodeur et Blanche Champagne prononçaient leurs voeux perpétuels et les Soeurs Elisabeth Champagne, Alexina Houle, Amanda St-Pierre et Annie Chisholm prononçaient leurs voeux temporaires.

A Notre-Dame-de-Lourdes, le nombre de baptêmes avait atteint mille. Le R. P. Antoine, curé, avait réservé un prix pour l'enfant qui serait le millième; ce fut le fils de M. Xavier Dupras.

Au procès des ex-ministres entendu à Winnipeg, M. Horwood se reconnaissait coupable de parjure, subornation, fausses représentations, vol, révélation de faux documents, conspiration de fraudes et falsification de documents publics. Ce procès suivait les scandales se rapportant à la construction du palais législatif sous le gouvernement Roblin. M. Horwood avait été sur la sellette pendant plus de 14 jours et son témoignage contenait plus de 750,000 mots.

PARIS — De nouvelles expérimentations sur des rats ont confirmé que les ondes électromagnétiques associées à des champs magnétiques faisaient disparaître le cancer greffé chez ces animaux. Tel est le contenu d'une note de MM. Marcel-René Rivière et Maurice Guérin, de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer à Villejuif, note présentée par M. Robert Courrier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et qui figure dans le compte rendu hebdomadaire des séances de cette compagnie.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Georges De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

M. et Mme Paul Bergeron fêtent leurs noces d'or

C'est avec grande solennité que les enfants de M. et Mme Paul Bergeron ont célébré les noces d'or de leurs parents à St-Boniface, le samedi 30 juillet.

Les onze enfants étaient présents avec leurs époux et leurs enfants. La famille étant au grand complet, on se livra donc à une grande joie, soit dans l'intimité du repas de famille le midi, soit à la soirée où environ 500 invités se joignirent à eux.

Messe jubilaire

La messe du Jubilé fut célébrée à 10 h. dans la chapelle du Collège de St-Boniface. Le R. P. Aurèle Lemoine, curé au Précieux-Sang, paroisse des jubilaires, concélébrait avec le R. P. Jean Soulodre, curé au Sacré-Coeur, neveu de M. et Mme Bergeron, et le R. P. Martial Caron, du collège, ami de la famille. M. l'abbé G. G. Bergeron jouait l'orgue. La chorale familiale exécuta des chants pendant la messe. L'entrée des jubilaires et des ministres de l'autel se fit au milieu d'un vibrant "Louez serviteurs du Seigneur, Alleluia", le Psaume 112 harmonisé par Deiss.

Mme Bergeron revêtait une jolie toilette avec accessoires blancs, et une orchidée comme fleur de corsage. Elle fit son entrée radieuse comme une jeune mariée, au bras de son époux. Il y eut renouvellement des promesses de mariage et l'échange d'anneaux après l'Evangile.

Le Père J. Soulodre fit l'homélie. Il fit un rapprochement entre la foi de Marie et la foi des jubilaireu. Marie a eu confiance en Dieu même aux heures obscures. "Je sais cher oncle et chère tante que l'épreuve n'a pas manqué à vos vies, mais vous êtes restés confiants, souriants, sûrs de Dieu. Soyez-en félicités!"

A l'offertoire la chorale exécuta le psaume "Rendez grâces au Seigneur, car il est bon". M. Charles Ferland était soliste.

Avant la communion on chanta "Tu es mon Berger". Les jubilaires communièrent sous les espèces sacramentelles. La messe étant celle de Sainte Marie, l'action de grâces se fit par le chant "Soyez béni Seigneur, en l'honneur de la Vierge Marie".

L'orgue retentit de vibrants accords pour la marche de sortie. Plusieurs amis et parents s'étaient joints à la famille pour la messe du jubilé. Mère Thérèse, assistante-générale des Chanoinesses des Cinq Plaies y assistait ainsi que plusieurs religieuses de cet institut.

Vin d'honneur

C'est à la salle académique du collège qu'eut lieu le vin d'honneur. M. Henri Bergeron, de Montréal, le présidait. Il lut l'historique des cinquante années (1916-1966) et lança le chant officiel du jubilé composé par Soeur Francine, de Notre-Dame-de-Lourdes. On but le vin à l'honneur des jubilaires et on échangea baisers, voeux et félicitations.

Banquet du jubilé

On se rendit à la salle du banquet où un délicieux repas était servi. Un superbe gâteau à quatre étages, oeuvre de M. Pelland, de St-Boniface, trônait au centre de la table d'honneur. A droite de M. et Mme Paul Bergeron, les invités suivants prirent place: Mme Ernestine Bourrier, MM. et Mmes Edouard Brunel et Jules Bourrier, tous de St-Boniface; à gauche, M. Arthur Bergeron, d'Elie, garçon d'honneur au mariage de 1916, Mme Agnès Soulodre, de St-Boniface, M. et Mme Onésime Brousseau, de Winnipeg, frères et soeurs des jubilaires, et le R. P. Lemoine. Tout autour des tables placées en forme de U, les enfants prirent place entourés de leur famille respective. M. Joseph Bergeron, de St-Boniface, maître de cérémonies pour le banquet, porta le toast à l'honneur des jubilaires après le bénédicité récité par le Père Caron. On se plut à de gais propos et au rappel de joyeux souvenirs au cours du repas jusqu'au moment où le maître de cérémonies rappela que c'était le temps des petits discours. En effet, chacun des enfants tenait à exprimer de façon individuelle, personnelle, ses voeux et sentiments de gratitude aux parents.



M. et Mme Paul Bergeron

☆ ☆ ☆

Antoinette (Sr Marie-Joseph), de St-Boniface, repassa le psaume 36 et fit l'application d'un verset du psaume pour chacune des décades de ces 50 années.

"J'étais jeune et j'ai vieilli
Je n'ai pas vu le juste abandonné
Ni sa lignée cherchant du pain".

Papa, dit-elle, était un jeune orphelin n'ayant en 1916 que ses deux bras, son courage et sa foi et maintenant il est entouré de 55 personnes vivant dans une relative aisance. Honneur à leur esprit de travail et à leur foi!

Suzanne, de St-Boniface, présenta son époux, Paul Prince, et leurs enfants, Edwin, Richard, Léo et Anne-Marie. Elle parla des années difficiles 1936-46, et s'excusa avec humour auprès de ses frères et soeurs de ses brusqueries quand la vie était dure et qu'on manquait de tout. Chacun pensait dans son coeur que Suzanne était restée jusqu'à 30 ans pour aider la famille et qu'elle méritait qu'on se souvienne que de son dévouement.

Marcien, de St-Boniface, présenta sa femme, Louise, leurs enfants, Hubert, Charlotte, Jacques, Jean-Paul, Marc, Gilles, Christine, Francine. Il remercia ses parents de leur dévouement et de leur bon exemple pendant 50 ans. Il loua leur proverbiale charité et les taquina l'un et l'autre aimablement.

Henri, de Montréal, présenta sa femme, Yvonne, et leurs enfants, Lorraine, Denys, Alain, Sylvain et Eric. Il fit une improvisation touchante: on y reconnaissait très peu l'annonceur de Radio-Canada qui, rentré dans son clan, prenait humblement son rang et devenait sujet à l'attendrissement, l'émotion tout comme les autres. Il dit sa joie d'avoir de tels parents: si c'était à recommencer et qu'on pouvait choisir, on ne choisirait pas autrement. Vivent Papa et Maman!

Gertrude, de St-Boniface, après avoir présenté son époux et ses enfants, fut prise d'émotion au souvenir de feu Jean Prince, son premier mari, père de ses trois filles, Diane, Brigitte et Roselyne. Elle présenta Georges Mousseau et Robert, leur fils, et chacun l'excusa de ne pouvoir en dire davantage.

Liliane, de Montréal, présenta son époux, Albert Le Grand, et leurs enfants, Jean-Pierre, Dominique, Louis, Bernard et Françoise. Elle lut ensuite l'adresse. Elle rappelait le Lévitique, chapitre 25, où il est demandé au Peuple de Dieu de sonner le rassemblement après 50 années, de laisser là son travail, de rentrer dans son patrimoine, son clan, pour fêter le jubilé. Elle rappelait les vertus qui ont caractérisé les jubilaires. Chez M. Bergeron, la droiture, la responsabilité, la gaieté, chez Mme Bergeron, la foi inébranlable, le soucis des autres, l'abnégation; chez tous deux, une invincible espérance.

L'adresse fut présentée aux Jubilaires par la petite Françoise Le Grand. La couverture de l'adresse était l'oeuvre artistique de Sr Marie-Gérard, de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que plusieurs bouquets spirituels qui furent remis aux jubilaires.

Joseph, d'Ottawa, présenta son épouse, Valérie, et leur fille, Yolande. Avec humour il s'essaya à la caractérologie de la famille. Il fit rire tout le monde par cette originalité.

Léandre, de Montréal, présenta sa femme, Evelyne, et leur fille, Annick. Il lut un délicieux poème de sa composition où il évoquait la vigueur des parents qui ont aimé la vie et l'ont étreint de toute leur âme.

Marie, de St-Boniface, présenta son mari, Charles Ferland, et leurs enfants: Daniel, Marguerite, Simone et Jacques. Elle avait fait un relevé intéressant du nombre de repas que la Maman avait préparé pendant 50 ans, 54,750; du nombre de lavages, 2,700; du nombre de milles de chemin qu'avait fait le papa pendant ses 37 ans à l'emploi du Chemin de fer.

Louise, de Montréal, était allée à La Liberté et le Patriote et, à la façon de M. Doiron, avait trouvé la nouvelle du mariage Bergeron-Bourrier il y a 50 ans. Rédaction fort intéressante faite par Mlle Béatrice Philippon, institutrice à St-Lupicin à ce temps, qui fut fille d'honneur au mariage de 1916 et devint 5 ans plus tard Mme Arthur Bergeron.

Laurette, de Kingston, Ont., la benjamine, présenta son époux, François Gallays, et leurs fillettes, Nathalie et Murielle. Elle dit gentiment qu'elle rejoignait tous les frères et soeurs aînés dans l'expression de leurs sentiments et qu'elle disait simplement merci.

Le R. P. Lemoine s'était levé à son tour pour féliciter ses bons paroissiens dévoués, "les parents de cette magnifique famille", les fondateurs de la Légion de Marie dans sa paroisse. Il se dit très heureux d'être uni à la famille dans la sainte messe et à ce banquet en cette célébration familiale solennelle. Il communique ses voeux de bonheur pour la journée et donne rendez-vous aux noces de diamant dans dix ans.

Puis ce fut au tour de M. Paul Bergeron de se lever et d'exprimer ses sentiments. "Vous saviez, chers enfants, que votre père aimait les fêtes, alors vous en avez faite une belle, merci." Il rappela les joies et les peines des 50 ans; il remercia son épouse d'avoir été à ses côtés la flamme de foi ardente aux heures de doute, de risque et de souffrances. Il loua ses enfants d'avoir aimé la vie, d'avoir répondu à ses espérances en se développant par une bonne éducation et d'avoir fondé des familles "qui font notre joie".

Mme Rosalie Bergeron parla à son tour. Elle remercia son époux d'avoir été responsable et aimant, d'avoir été un père courageux et exemplaire. Puis elle dit qu'il n'y a pas de mariage sans nuages et que leur mariage ne faisait pas exception mais que c'était le soir à la prière ensemble que se dissipaient toutes les vapeurs accumulées au long du jour. Pour chacun des enfants elle eut un mot de louange et de remerciement. Elle loua l'énergie d'Antoinette, le dévouement de Suzanne, le sens d'humour de Marcien, la générosité de coeur d'Henri, la débrouillardise de Gertrude, l'amabilité de Liliane, la droiture d'âme de Joseph, la fine sensibilité de Léandre, la joyeuse simplicité chez Marie, l'amour du beau chez Louise, le calme et la douceur de Laurette. Pour chacun de ses gendres et belles-filles elle eut un trait d'esprit, un mot du coeur. Elle dit à ses petits enfants: "Nous vous aimons beaucoup et nous sommes fiers de vous." Elle invita tous et chacun à être fidèle à Dieu, "car nous retournerons tous à Lui un jour". Aussi elle recommanda de s'aimer les uns les autres, de rester unis comme vous l'avez été dans la préparation de cette fête.

Marcien, l'aîné des fils, présenta à sa mère une jolie montre en or, la même réparée et redorée qu'elle avait reçu comme don de la paroisse de St-Lupicin le jour des noces en 1916 à cause de ses services comme organiste.

Les applaudissements retentissaient encore quand le R. P. Caron voulut dire quelques mots. "Je n'ai jamais entendu des discours si pareils et si différents. Chacun est vrai dans son amour pour les parents, chacun est différent par la personnalité." Il loua la sincérité, la spontanéité des sentiments exprimés par tous. On dit les grâces.

Thé

A trois heures les jubilaires recevaient leurs amis. On se rendit au spacieux gymnase pour cette réception.

Les petits-enfants avaient préparé quelques chants et saynètes qu'ils exécutèrent sur la scène aux acclamations d'un auditoire qui grandissait de minute en minute.

M. et Mme Bergeron recevaient de la part de Co-Légionnaires, de Co-Tertiaires de St-François, d'amis de toujours, voeux, dons et félicitations.

A 4 h., Son Exc. Mgr Maurice Baudoux vint donner sa bénédiction aux heureux jubilaires et leur présenter le parchemin portant la bénédiction du Souverain Pontife. M. Perrin, de St-Boniface, fixa dans une belle photographie cette mémorable minute. Henri dirigea le chant du Cinquantenaire aux délices de toute l'assemblée.

(Air: Gai lon la, Gai le rosier.)
Bien aimés jubilaires
Fêtant vos Noces d'Or
Nous vous souhaitons sur terre
De voir le double encore

Refrain

Ce serait joli vraiment
De vous voir à cent ans
Monsieur Bourrier ne veut guère
Pour gendre un Canadien!
Mais ce Polion peut faire . . .
Donnez-vous donc la main

Refrain

Grand' demand' donc en patois
Passant la bague au doigt
Après les fiançailles
La conscription passa
Vite, les épousailles!
Sinon il partira . . .

Refrain

Alors ils se sont pressés
De vite se marier.

Puis tout en dégustant des friandises et se désaltérant de liqueurs variées on écouta M. Bergeron chanter deux de ses chansons: "C'est venu proche", et "Chauffe, chauffe fort". Sa voix ferme, son air enjoué, faisait douter que c'était le héros du jour, celui qui célébrait ses 50 ans de mariage. Mme Bergeron se joignit à lui pour chanter "Dans le bon vieux temps ça se passait de même", de Botrel.

M. Plamondon, du Précieux-Sang, exécuta une chanson à l'honneur de ses amis jubilaires, puis, Marcien, l'aîné des fils Bergeron, chanta en bon canayen deux chansons de la "drave". Il se montra digne fils de son père dans l'exécution de ces chants.

Jusqu'à cinq heures les amis se succédèrent. M. Laurent Desjardins, député provincial, honora l'assistance de sa présence. Plusieurs distingués hommes d'état avaient fait parvenir leurs félicitations et voeux. On lut des télégrammes de parents de Montréal: Emile et Hirman Bergeron.

Le gymnase avait été harmonieusement décoré pour la circonstance. Les couleurs dominantes étaient le blanc, l'or et le magenta. De jolies décorations "50" couvraient les murs, et des pièces montées ornaient les tables. Des bouquets de fleurs naturelles, dons de parents et d'amis, décoraient la table d'honneur.

Soirée

La soirée débuta à 8 h. L'orchestre de Don McLennan accordait ses instruments. Quelque 500 invités étaient attendus. On arrivait, on se plaçait au table en attendant les héros de la fête. Vers 9 h. se fit l'entrée solennelle de M. et Mme Bergeron, suivis de leurs onze enfants par rang d'âge. M. Paul Regnier, maître de cérémonies pour la soirée, demanda à M. Bergeron de présenter sa famille, ce qu'il fit. Puis l'orchestre entonna "Sous les ponts de Paris" comme première danse. Tout pimpants et élégants, les jubilaires valsèrent un tour de plancher. Puis les enfants, rejoints par leur époux ou épouse, rejoignirent leurs parents aux applaudissements réitérés de la foule composée d'amis et de neveux et nièces. Ils étaient venus surtout de St-Lupicin, Notre-Dame-de-Lourdes, Altamont, St-Léon, St-Norbert, Winnipeg et St-Boniface naturellement. Mais il y en avait aussi de Saskatoon, Vancouver, et Toronto. La joie était grande de fêter l'oncle Paul et la tante Rose et toute cette belle famille si bien connue.

On but à la santé des jubilaires, on les entoura de baisers et d'amitié. Vers 11 h. 30, on appela une ronde joyeuse autour des jubilaires. Chacun applaudit quand Henri annonça que M. Bergeron allait parler. Il s'était préparé mais commentant son discours, le corrigeant sur place, il fit rire tout le monde. Il remercia tous les amis et la parenté d'être venus se joindre aux enfants dans cette belle fête de leurs Noces d'or. Il parla en anglais aussi, ne délaissant pas ce ton humoristique qui avait caractérisé son discours en français.

La soirée fut joviale, intense; de vieux amis se retouvaient, des cousins qui ne s'étaient pas vus depuis 25 ans se reconnaissaient. Quelle belle fête!

Ad multos annos! Dans dix ans les parents et amis se réuniront de nouveau pour fêter les Noces de diamant.

M. Paul Bergeron naquit à St-Léon, Man., le 4 mars 1896, et Rosalie Bourrier, à St-Lupicin, Man., le 21 juin de la même année. Ils s'épousèrent le 21 novembre 1916 et vécurent à St-Lupicin jusqu'en 1935, année où ils déménagèrent à Notre-Dame-de-Lourdes. En 1941 la famille alla à Melville, Sask., mais depuis 1943, habite St-Boniface. M. et Mme Paul Bergeron demeurent actuellement à 123, rue Traverse.



M. Louis Perrin M. Denis Ayotte

MM. Louis Perrin et Denis Ayotte, du studio Perrin du Manitoba, de St-Boniface, sont revenus vendredi dernier d'un voyage à Chicago où ils ont assisté à l'exposition internationale de photographie professionnelle du 7 au 12 août. Cette exposition est un événement annuel auquel assistent quelques milliers d'experts en photographie de tous les coins du monde.

Vision de l'automobiliste

Q. Si comme on le dit, 90% des décisions d'un automobiliste sont basées sur ce qu'il voit, quelles sont les habiletés visuelles essentielles?

R. Six habiletés influencent directement la conduite d'un automobile: 1) l'acuité visuelle, 2) la perception de la profondeur, 3) le champ de vision, 4) la coordination visuelle, 5) la vision nocturne, et 6) la vision chromatique.

Nouvelle mélodie pour le Notre Père

PARIS — Depuis l'introduction du français dans la messe, prêtres et fidèles attendaient, pouvoir chanter le Notre Père et la préface, l'établissement de mélodies adaptées.

Dans un communiqué publié au nom de l'épiscopat français, Mgr Boudon, évêque de Mende, président de la Commission épiscopale de liturgie, annonce, dans le cadre d'une recherche qui se poursuit, l'approbation d'une première mélodie pour chacune de ces prières.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

20-983-20C.



M. le Dr Richard A. Lim, spécialiste en chirurgie générale et des organes thoraciques et jusqu'à son départ membre de la Clinique St-Boniface, a quitté dernièrement Winnipeg pour aller exercer sa profession à Santa Barnara, Cal. Le Dr Lim s'apprête à monter à bord de l'avion du Canadien Pacifique avec sa femme et ses enfants: Allan, 13 ans, Barney, 11, Cindy, 9, Dennis, 8, Eric, 7, Francine, 5, Gina, 4, Howard, 3, et Irene, 2.

(Photo et communiqué Canadian Pacific Airlines)

Au poste CBWFT

JEUDI 18 AOUT
4.30—Bobino
5.00—Roquet, belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Zéro, un, Londres
8.30—Au fond des coeurs
9.30—Les Cailloux
10.00—Concerts populaires
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Le Filet d'acier

VENDREDI 19 AOUT
4.30—Bobino
5.00—CF-RCK
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Prenez le volant
8.30—Cinéma international: "Sur les quais"
10.15—Souvenez-vous
10.45—Félix
11.00—Cinéma: "Les Tricheurs"

SAMEDI 20 AOUT
4.00—Grand Prix
4.30—Monsieur Pia-Pia
5.00—Ulysse et Oscar
5.30—Théâtre de Coucou
6.00—Charlie Chaplin
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Langue vivante
8.00—Panorama
8.15—Lectures d'été
8.30—Sports du monde
10.00—Les grands noms du Music-hall
11.00—Cinéma: "Le Sadique de l'autoroute"

DIMANCHE 21 AUOT
4.00—Farfadou et Farfadette
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—Récital
6.00—Visage des Prairies
6.30—Le Grenier aux souvenirs
7.00—Walt Disney présente
8.00—Les As des quilles
8.30—Chasse et pêche
9.00—Festival du théâtre d'amateurs
10.00—Wilfrid Pelletier rencontre
10.30—La Grande Guerre — 1916
11.00—D'hier à demain

LUNDI 22 AOUT
4.30—Bobino
5.00—Le Courrier du Roy
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Jeunesse oblige
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Belle et Sébastien
8.30—Face à la musique
9.00—Sincèrement, Fernand Gignac
9.30—Les Barons de la pègre
10.30—Passant par l'été
11.00—Cinéma: "La Révolte du Caporal Asch"

MARDI 23 AOUT
4.30—Bobino
5.00—Le Chevalier Bayard
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Mon pays, mes chansons
8.30—Les Saintes Chéries
9.00—Route 66
10.00—Caméra 66
10.30—Du côté de Québec
11.00—Ciné-Club: "Les Innocents Charmeurs"

MERCREDI 24 AOUT
4.30—Bobino
5.00—Thierry la Fronde
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Cinéma du mercredi: "La Patrouille égarée"
9.45—L'Extravagante Lucie
10.15—La Quatrième Dimension
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Les Incorruptibles

Chronique de CBWFT

Folkloristes réputés "Du côté de Québec"

Le mardi 23 août à 10 h. 30 du soir, "Du côté de Québec" invite les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada à une noce villageoise de la Belle Epoque.

Le sympathique animateur de la série, Hervé Brousseau, accueillera, entre autres invités de marque, Hélène Baillargeon et Ovila Légaré. Folkloristes réputés tous les deux, Hélène Baillargeon et Ovila Légaré chanteront et danseront et Ovila racontera quelques histoires savoureuses dont il a le secret. On remarquera également, parmi les invités, Louise Gosselin, Nicole Déry et Yvéric Marier.

Les musiciens seront sous la direction de Léon Bernier. Les invités évolueront dans un décor signé Yvon Robitaille, et l'émission sera réalisée par Aurèle Lacoste.

Invitation est faite à tous les téléspectateurs de Radio-Canada: à la noce au village, "Du côté de Québec", le mardi 23 août à 10 h. 30 du soir.

Pauline Julien chante Raymond Lévesque

Raymond Lévesque est bien connu de tous. C'est un poète, et, ce qui nous intéresse encore plus aujourd'hui, c'est un poète de la ville. Il est de la lignée des François Villon, des Aristide Bruant et des Francis Carco. Saisi par la cruelle beauté de la ville, il l'illustra dans ses chansons, attrapant au vol cette réalité fuyante qui fait les métropoles.

Pour chanter Raymond Lévesque et surtout pour donner à ses chansons une valeur, un poids qui peut souvent nous donner froid dans le dos, il y a une excellente interprète, l'amie des bons et des mauvais jours, Pauline Julien.

Pauline et Raymond ont connu cette vie extraordinaire, faite de succès et de désenchantement, celle du chansonnier, à Paris. Tous les deux, à la même époque, ont connu les petites boîtes à chansons de la Rive gauche: l'Ecluse, la Colombe, l'Abbaye, l'Echelle de Jacob.

C'était une merveilleuse façon d'apprendre son métier, et Pauline autant que Raymond nous l'ont abondamment montré.

Toutes ces chansons, qui s'appellent "Maison de santé", "Dans la tête des hommes", "Blouson noir", "le Suicide", "Douces fées", Lettres de mon moulin" et "les Trous de la ceinture" s'habillent avec la somptuosité des néons, le clinquant et l'attrait des comptoirs de zinc, le reflet humide de la rue lavée par la pluie.

"Mon pays, mes chansons", une émission que vous pourrez voir à la télévision de Radio-Canada, le mardi 23 août à 8 h. du soir.

Le CN adopte le système de vingt-quatre heures

Les Chemins de fer nationaux du Canada annoncent que les indicateurs d'automne-hiver 1966, à l'usage du public et des employés, adopteront pour la première fois, à partir du 30 octobre, le système horaire de 24 heures (heures comptées de zéro à 24).

Le CN explique que l'usage du sytème de 24 heures tend à devenir universel, particulièrement dans l'industrie des transports, et que son adoption est rendue nécessaire du fait de la mécanisation et de l'automatisation du futur réseau de réservations par ordinateur, qui sera mis en service l'an prochain.

Le système de 24 heures est adopté par le CN en régie interne depuis un certain nombre d'années dans l'Ouest du Canada, mais l'Est du pays n'utilise encore que le système horaire de 12 heures.

Mines de fer de T.-N. exploitées par une société d'Allemagne

ST-JEAN, Terre-Neuve — Le premier ministre Smallwood a annoncé que les mines de fer de l'île Bell passent aux mains d'une société allemande de sidérurgie pour une période d'essai de deux ans au cours de laquelle quelque 300 mineurs seront embauchés. M. Smallwood a précisé que la société Roechling avait consenti à se conformer aux conditions qu'il avait exposées à la mi-juin et qui permettront de relancer l'économie de l'île dont les 9,000 habitants sont éprouvés depuis la fermeture, le 30 juin dernier, de la mine exploitée par la Dominion Steel and Coal Corporation au cours des 70 dernières années.

Congrès des Canadiens de Naissance

Les Canadiens de Naissance ont tenu leur 30e congrès national à l'hôtel Shoreline Motor, de Port-Arthur, les 1er, 2 et 3 août derniers.

Parmi les résolutions que les délégués ont approuvées, l'on note: la restauration du train Dominion du Pacifique Canadien; la déclaration par le gouvernement fédéral du 15 février comme "le Jour du Drapeau canadien"; l'assistance accrue du gouvernement central en faveur des jeunes couples et des personnes à revenus ordinaires afin de leur permettre l'accès à des logis à prix modique. Le ministre des Ressources sera prié particulièrement de sauvegarder l'héritage sacré que représentent nos réserves d'eau douce afin d'empêcher qu'elles passent en des mains étrangères.

Les élections ont donné les résultats suivants: président, M. L. E. Gendron, de Winnipeg; 1er et 2e vice-président, M. F. C. Riley, de Hamilton, Ont., et M. K. C. Robbins, de Winnipeg; archiviste, M. D. R. Rorke, de Sioux Lookout, Ont.; secrétaire-trésorier, M. J. H. Desautels, de St-Boniface; conseiller moral, M. C. L. Harris, de Hamilton, Ont.; sergent d'armes, M. L. Desautels, de St-Boniface; garde-interne, M. L. Lavoie, de St-Boniface; garde-externe, M. R. Irvine, de Port-Arthur, Ont.

Deux Manitobains au congrès des photographes, à Chicago

CHICAGO — MM. Louis Perrin et Denis Ayotte, du studio Perrin du Manitoba, 159 boulevard Provencher, assistaient, du 6 au 12 août, au 75e congrès annuel de la Professional Photographers of America, Inc. dans cette ville. Les assises du congrès eurent lieu à l'hôtel Conrad Hilton.

La professional Photographers of America, Inc. est la plus ancienne et la plus importante association de photographes des Etats-Unis. Le point culminant de cette réunion était la dédicace du premier siège social de la photographie professionnelle du monde à Des Plaines, Illinois, en banlieue de Chicago. Le nouvel immeuble logera le bureau chef de la PP de A et une salle commémorative où seront honorés les grands pionniers de la photographie.

A Radio-Canada

"Passant par l'été"

par Fernand COTE

Elle est jeune, svelte, elle s'habille avec une extrême sobriété. Elle est aussi discrète dans ses propos que dans son habillement. Elle a surtout un sourire rayonnant qui séduit tous les gens qu'elle interviewe devant les caméras de Radio-Canada. Elle a le don de mettre à leur aise les invités intimidés par l'appareil technique et le personnel de studio. Naturelle, spontanée, rieuse, Lizette Gervais apparait à ses interviewés plus comme une hôtesse attentive et hospitalière que comme un reporter déterminé à leur faire avouer n'importe quoi.

Cet été, les téléspectateurs du canal 13 peuvent retrouver Lizette Gervais le lundi soir à 10 h. 30 à "Passant par l'été" qu'elle anime avec Yvon Turcot. Lizette adore ce genre de travail. Elle a déjà avoué qu'elle ne croyait pas tellement en la formule des émissions dites féminines. Pour elle, il n'y a pas de sujet spécifiquement féminin; une femme peut s'intéresser à la politique, à la science ou aux arts tout comme un homme et il n'y a pas de raison pour qu'on lui présente ces disciplines de manière autre qu'on les présente aux hommes. Quant au tricot, aux recettes de cuisine et à la mode, s'ils ont une grande importance dans la vie d'une femme, il reste tout de même que cette importance est toute relative, toujours selon Lizette. Voilà pourquoi Lizette est heureuse d'animer une série telle que "Passant par l'été". C'est une série qui s'adresse aussi bien aux téléspectatrices qu'aux téléspectateurs, une série qui a permis à Lizette de faire connaître au grand public quantité de personnalités que ni le public ni elle-même n'auraient pu rencontrer autrement. A propos de "Passant par l'été", Lizette Gervais nous a dit: "Cette série m'a fait beaucoup voyager. Je ne m'en plains pas, c'est toujours agréable de voyager même quand on travaille. "Passant par l'été" m'a permis également de découvrir un excellent camarade de travail. Yvon Turcot est un homme charmant. C'est un journaliste d'expérience, un homme de grande culture, d'une intelligence rare, doublé d'un parfait homme du monde avec le sens de l'humour par surcroit. Comme recherchiste, Yvon est des plus compétents et dans le métier d'animateur qu'il n'avait jamais pratiqué auparavant il s'est révélé brillant. Pour moi, c'est un plaisir de travailler avec lui. Avant d'aller faire une interview, nous discutons ensemble la meilleure manière d'aborder notre invité; la façon de le présenter aux téléspectateurs sous un jour nouveau si possible. La plupart des personnalités que nous rencontrons à "Passant par l'été" ont défilé si souvent devant les micros et les caméras qu'on en arrive à ne plus savoir sous quel aspect les montrer de nouveau, sans se répéter continuellement. Nous cherchons alors, Yvon et moi, avec le réalisateur Pierre-Marcel Claude, une méthode efficace d'interviewer notre homme comme si c'était la première fois. Nous nous échangeons des suggestions; parfois une idée d'Yvon prévaut, parfois c'est la mienne qu'on adopte, c'est selon. Toujours, c'est un travail de collaboration dans un climat de camaraderie extrêmement agréable. Par exemple, quand nous sommes allés à Rouyn pour rencontrer Réal Caouette, nous nous demandions comment présenter sous un jour différent le politicien connu de toute "la belle province" et bien au-delà. Me rappelant que M. Caouette est un homme qui n'a pas la langue dans sa poche, un homme qui élève le ton volontiers, j'ai suggéré qu'on fasse l'interview sur le mode intime, sur le ton de la conversation, comme si on causait plus avec l'homme qu'avec le politicien. C'est ce que nous avons fait, à la grande satisfaction de Réal Caouette lui-même".

Ceci répondrait-il à la critique de Marie-Stéphane qui comparait naïvement Lizette à un "bonbon fondant" et Yvon à "un jeune premier de cinéma"? A mon humble avis, le "bonbon" et le "jeune premier" se tirent très bien d'affaires et ils prennent leur travail drôlement au sérieux pour des êtres jugés si légers... et si légèrement.



LIZETTE GERVAIS,



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 19 août

8 h. 30 — **Sur les quais:** E.-U. 1954. Drame social d'E. Kazan avec Marlon Brando et Eva-Marie Saint. — Dans le port de New York, un gang exploite des dockers. — Thème humain. Technique d'une grande richesse. Excellents interprètes. Résonnances sociales, morales et spirituelles. Adultes. Recommandé.

11 h. — **Les tricheurs:** Fr. 1958. Drame social de M. Carné avec Pascale Petit et Jacques Charrier. — Deux jeunes se blessent mutuellement, en niant leur amour. — Quelques scènes remarquables. Caractère artificiel. Mise en scène soignée. — Moeurs licencieuses. Atmosphère déprimante. Déconseillé.

Samedi 20 août

11 h. **Le sadique de l'autoroute:** All. 1956. Film policier de P. Pawas avec Harald Maresch et Frances Martin. — Un sadique s'attaque à des femmes puis les étrangle. — Suspense bien mené. Style expressionniste. Histoire naïve. — Atmosphère morbide. Adultes, des réserves.

Lundi 22 août

11 h. — **La révolte du caporal Ash:** All. 1954. Comédie satirique de P. May avec Johachim Fushberger et Paul Bosiger. — Deux sous-officiers s'acharnent contre un soldat timide. — Forte satire. Réalisme saisissant. Bons interprètes. — Liaisons. Libertés de langage. Adultes.

Mardi 23 août

11 h. — **Les innocents charmeurs:** Pol. 1960. Etudes psychologiques d'A. Wajda avec Tadeusz Lomincki et Krystyna Stypuskowska. — Un jeune médecin ramène chez lui une mystérieuse inconnue et s'éprend d'elle. — Nuances subtiles. Rare délicatesse. Excellents acteurs. — Recherche d'amour sincère. Atmosphère trouble. Adultes, des réserves.

Mercredi, 24 août

8 h. — **La patrouille égarée:** G. B. 1961. Film de guerre de L. Norman avec Lawrence Harvez et Richard Todd. — Les soldats d'une patrouille britannique sont isolés derrière les lignes japonaises. — Intéressante étude de caractères. Interprétation de qualité. Quelque peu théâtral. — Fraternité. Rudesse. Adultes et adolescents.

Mariage

FRECHETTE-LANDRY

Le samedi 13 août à 7 h. p.m., en la basilique de St-Boniface, M. l'abbé Gérard Lambert bénissait le mariage de son cousin, M. Claude Fréchette, fils de M. et Mme Eugène Fréchette, à Mlle Gisèle Landry, fille de Mme Maria Landry, tous deux de St-Boniface.

La cérémonie se déroula selon le nouveau rite. Accompagné de son oncle, M. Adrien Dupuis, la mariée était élégante dans sa longue robe en organza garni de dentelle. Son voile court était retenu par une petite couronne de perles. Un bouquet de roses rouges complétait sa toilette.

Le marié était accompagné de son père.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marguerite et Dolorès Landry, soeurs de la mariée, étaient vêtues de longues robes identiques en satin doré. Une fleur retenait leur court voile de tulle de même nuance que leurs robes. Leurs bouquets se composaient d'oeillets jaunes. Les garçons d'honneur étaient MM. René Fillion et Siméon Prairie; MM. Roger Landry et Gérard Fréchette étaient huissiers.

La mère de la mariée était vêtue d'un costume bleu aqua avec accessoires blancs. La mère du marié avait choisi un costume bleu marin garni en blanc et accessoires blancs. Toutes deux portaient un corsage de roses rouges.

Mme Donat Dupas touchait l'orgue et Mme Guy Delionais exécuta quelques cantiques.

Après la cérémonie religieuse, de nombreux parents et amis se rendirent au Centre St-Louis de France pour une soirée dansante. M. Roger Fréchette agissait comme maître de cérémonies.

La présentation se fit au milieu de la soirée. Tous vinrent offrir leurs souhaits aux mariés, puis les époux remercièrent leurs invités pour leurs bons voeux et généreuses offrandes.

Les nouveaux mariés partirent pour un voyage à Vancouver. De retour ils demeureront à 343, rue Dubuc.

A la plupart de nos actes il est trois sortes de motifs: un qu'on donne aux autres, un qu'on se donne, et le vrai.

Abbé VIGNOT.





Réunion des anciens Anciens du Collège de St-Boniface

Comme il y a deux ans, un groupe d'anciens élèves du Collège de St-Boniface se réunissait les 5 et 6 août derniers pour ressasser de vieux souvenirs. Anciens élèves, les plus anciens qui soient! Tous ayant fréquenté l'ancien collège, celui d'avant l'incendie de 1922. Quelques-uns bien avant. Dès avant 1910.

En chair et en os, c'est 21 que nous étions, mais ce n'est pas tout. Il y avait encore deux voix — sur ruban sonore — et des nouvelles écrites de 31 anciens. Jugez de l'agrément.

Tout d'abord le Père Ludger Guy, qui représentait le Père Recteur parti en voyage, nous souhaitait la bienvenue. Après quoi notre président, Jean Préfontaine, faisait de même en son nom.

Comme il se doit, c'est notre doyen, le docteur Trudel, qui était le premier inscrit au programme. Il nous parla du théâtre au collège au début du siècle. Très intéressant pour tous, mais particulièrement pour ceux qui avaient assisté à quelques-unes des représentations mentionnées, tels Théobald Hébert, Arthur St-Pierre, Marcien Bonneau et le Père Hacault.

Monseigneur Bellavance nous avait préparé un petit répertoire d'anecdotes qui en fit surgir plusieurs autres, les unes racontées en catimini, les autres plus ouvertement, toutes plus amusantes les unes que les autres et dont jouirent particulièrement Edmond Préfontaine, Marc Régnier, Louis Muller, Joseph Marion, Joseph Benoist et l'abbé Moquin.

Wilfrid Décosse nous raconta ensuite la tournée dramatique, en 1915, d'une troupe dont il faisait partie ainsi que Marius Benoist. Nous regrettions l'absence de quatre membres de ce groupe: le docteur Anatole Bohémier, le docteur Georges Laflèche le docteur Napoléon Laporte, bien vivants ceux-là, mais aussi du docteur Ildor Joyal décédé récemment. Entre autres souvenirs, le narrateur rappelait à l'abbé Albert Brunet et à Eugène Carbonneau le cordial accueil reçu chez l'un et l'autre lors du passage de la troupe à St-Jean-Baptiste et à Mariapolis.

Les deux voix sur ruban sonore dont il a été question étaient celles de Louis-Philippe Gagnon et Denys Goulet. Cette fois-ci la machine a fonctionné et nous avons entendu deux maîtresses pièces. Nous les entendions si bien qu'il ne nous manquait que de voir les deux exellents parleurs. Mais on ne peut tout avoir.

Joseph Allard étant là, il fut question de sports bien sûr. D'autant plus qu'il pilotait un vieil athlète, Garnet Irvine, collégien vers 1905 et qui fit une brillante carrière sportive par après.

Dans une veine plus sérieuse il y eut une messe célébrée par le doyen de nos prêtres, l'abbé Jacques Bertrand, pour le repos de l'âme de tous nos défunts, en particulier de ceux qui sont disparus depuis notre dernière réunion. Nommément, Albert Auger, Antonio de Margerie, Ildor Joyal, l'abbé Donat McDougall, le Père Joseph Béliveau et Joseph DeGagné. Ce dernier nous avait aidés jusqu'à tout dernièrement à l'organisation de notre réunion.

Enfin nous en venons au Père Caron qui était tout à tous. Affectant beaucoup de sans-façon, il était d'une prévenance à toute épreuve. Impossible de ne pas être à l'aise avec un tel hôte, car il fut effectivement notre hôte.

Il nous fit plaisir de revoir le Père Hardy qui semble se rétablir peu à peu. Sa bonne humeur reste inaltérable.

Il ne faut pas sous-estimer l'apport de ceux qui ont écrit. Une trentaine. Plusieurs nous disent leur intention d'être des nôtres la prochaine fois, car il y aura une prochaine fois bien sûr. Espérons qu'ils nous feront ce plaisir.

C'est véritablement un grand plaisir que de se revoir et de se revoir en ce lieu même où nous nous voyions tous les jours il y a un demi-siècle. Sans doute ce ne sont pas les mêmes murs, mais c'est la même institution. Après quelque 50 ans il ne serait pas surprenant que nous avions quelque peu oublié ce que nous devons à cette institution, aussi n'est-il pas mal à propos de nous le rappeler à nous-mêmes, fut-ce dans une atmosphère de franche gaieté. Et c'est gaiement que plusieurs fois au cours de notre session nous avons entonné la chanson si bien venue de l'équipe Chaussegros-De Mangelaere: "Mon Collège rien ne surpasse la douceur de ton souvenir . . ."

Marius BENOIST.

Notes agricoles

Les bactéries du sol

Le sol est un grand réservoir de bactéries. Dans un sol riche, la terre des jardins par exemple, la flore bactérienne est d'une extrême abondance. On peut estimer les nombre des espèces qui la constituent à plusieurs centaines de millions par gramme; leur connaissance est importante, car c'est d'elle que, pour une large part, dépend la fertilité des sols cultivés.

On y trouve d'abord les espèces qui assurent la destruction des débris végétaux et des cadavres d'animaux; beaucoup d'entre elles forment les bactéries de la putréfaction: le sol de la forêt est peuplé de bactéries qui transforment en humus les feuilles mortes, les bois tombés à terre, les troncs pourrissants. Beaucoup savent se nourrir de la cellulose qu'elles trouvent dans le sol où l'ont abandonnée les végétaux antérieurs.

Un groupe de bactéries du sol très important est celui des bactéries nitrifiantes. Ce sont des bactéries aérobies capables de fixer sur l'ammoniac l'oxygène de l'air, de le transformer en acide nitreux, puis en acide nitrique. Cette oxydation est une source d'énergie pour les bactéries, qui peuvent, grâce à elle, vivre en autotrophe, c'est-à-dire se nourrir par elles-mêmes. De telles bactéries sont abondantes dans tous les sols cultivés ou l'on répand des fumures riches en ammoniac et en sels ammoniacaux. Sous leur influence, le sol s'enrichit en acide nitrique et en nitrates, qui constituent pour les plantes de nos cultures d'excellentes sources d'azote.

L'agriculteur, à son insu le plus souvent, favorise le développement de la flore aérobie des bactéries de la nitrification en multipliant les façons culturales: il bêche et laboure le sol, sans doute pour le rendre plus meuble et faciliter la pénétration des racines des plantes, mais surtout pour y introduire l'oxygène nécessaire au travail des bactéries nitrifiantes.

En l'absence d'oxygène dans le sol, aux bactéries nitrifiantes, aérobies, se substituent des bactéries dénitrifiantes, anaérobies, qui font un travail inverse du leur. Elles décomposent les nitrates et restituent de l'azote et de l'ammoniac à l'atmosphère; elles privent ainsi le sol d'éléments fertilisants: ce sont des adversaires de l'agriculteur; c'est à coups de houe et par des façons culturales répétées qu'en aérant les couches profondes du sol il lutte contre ces ennemis dangereux de ces cultures.

"La Vie des Plantes", Larousse.)

Un livre sur 15 Canadiennes

La Fédération canadienne des femmes diplômées d'universités publiera un livre concernant 15 éminentes Canadiennes.

Cette nouvelle a été annoncée à Halifax, par Mme M. J. Sabia, de St. Catharines, présidente de cette association féminine qui compte 10,000 membres.

Mme Sabia a précisé que l'ouvrage serait édité dans les deux langues, et distribué peut-être en décembre.

Chronique sportive

La tenue des athlètes canadiens augure bien pour les jeux olympiques

par Jacques LEMOYNE

Tous les citoyens canadiens qui s'intéressent aux sports ont raison d'être fiers de la tenue de nos athlètes aux Jeux du Commonwealth. Je ne connais pas encore tous les résultats, mais je me réjouis à la pensée de voir que tant de mes compatriotes excellent dans des sports aussi différents que les jeux de piste et pelouse, le lever des poids et la natation, sans parler du cyclisme et du tir. Nous ne sommes pas encore habitués à voir les nôtres remporter des honneurs à l'échelle internationale dans "ces disciplines", comme disent ces messieurs de Radio-Canada qui ont fait du beau et du bon travail, soit dit en passant. C'est sans doute parce que nous sommes plus habitués à déplorer nos faillites sur la scène du hockey international que nous négligeons souvent de dire que nous avons des skieuses qui se classent parmi les meilleures du monde, que le patin artistique doit toujours compter avec les athlètes canadiens et qu'il faudra, d'ici quelques années, tenir compte des gars et des filles de chez nous dans nombre d'autres épreuves.

Il est difficile de savoir à qui l'on doit cette attitude nouvelle, mais je me suis toujours demandé si nos Commissions scolaires n'avaient pas droit elles aussi à une part de félicitations. Nos écoles sont mieux équipées que jamais, on apporte une attention plus soutenue au maintien de la santé par des exercices sains et bien dirigés. C'est sans doute là que nos jeunes prennent le goût de l'athlétisme et on n'en fera jamais assez pour encourager ces manifestations. L'idée aussi de voir le Québec s'éveiller à ces problèmes me fait plaisir. Il faut être fier de ses compatriotes et souligner leurs réussites. Jean-Paul St-Jean a brisé un record pour le lever des poids et cette médaille d'or mérite d'être soulignée de façon spéciale. Remarquons aussi, encore en passant, que plusieurs athlètes de langue anglaise savent s'exprimer convenablement en français, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans et qui n'est pas attribuable aux menées séparatistes, ni au FLQ.

Charlie Dressen

Il serait bien malhonnête de ma part d'écrire que j'aimerais Charlie Dressen. Il appartenait à une classe de gérants de baseball que je n'ai jamais pu souffrir, ce qui ne lui enlevait aucune de ses qualités. Dressen, on l'a dit et écrit partout, était un très grand stratège, et un homme sûr de lui. On en voudra comme preuve que le fait qu'il ait accepté de quitter les grandes ligues pour gérer le Toronto de l'Internationale il y a quelques années. Dressen savait qu'il possédait ce qu'il fallait pour gérer un club dans les majeures, et certain de pouvoir faire ses preuves dans les mineures, il était allé à Toronto en attendant qu'on vienne le chercher, ce qui ne tarda pas. Les hommes de ce calibre sont rares et il faut s'incliner devant leur cran. Dressen a dirigé des équipes formidables et il a aidé des tas de joueurs. C'était un batailleur qui aurait voulu que tout le monde fut comme lui. Mais cette agressivité qu'il exigeait de ses joueurs n'a pas toujours tourné à leur avantage; Dressen a payé les pots cassés sans dire un mot et il a même laissé les Dodgers au faîte de sa gloire, simplement parce qu'il ne voulait pas d'un contrat d'un an seulement.

Dressen n'a pas toujours dirigé de bonnes équipes, mais il faut reconnaître qu'il a accompli une tâche merveilleuse avec les Tigres de Detroit. Ce club ne menace pas encore les détenteurs de la première place, mais sous Dressen les Tigres ont quitté la deuxième division et ils connaissent cette année leur meilleure saison depuis longtemps. Si Charlie Dressen avait pu vivre encore une couple de saisons de plus qui sait s'il n'aurait pas mené les siens au championnat? Qu'on se souvienne qu'il avait conduit les Braves de Milwaukee au deuxième rang, alors qu'on ne leur concédait pas trop de chances de se classer en première division. Mais Dressen, à cause de son intransigence, a connu souvent les coups durs de la vie. Il les a acceptés comme il savait les donner et si on peut lui reprocher d'avoir manqué de tact à quelques reprises qu'on se souvienne qu'il avait bien averti ses joueurs au début de chaque saison en leur disant: "Les règlements c'est moi qui les faits; vous n'avez qu'à les suivre". Dressen a lutté durement et devant lui il faut s'incliner et lui rendre son dû.

Les nageurs

Dans tout l'Est du Canada la mode est aux marathons de nage. Il n'y a pas une ville dotée d'une nappe de quelque importance qui n'organise pas son marathon de nage professionnelle, marathons qui n'éclipseront jamais le "grand marathon" du Lac St-Jean. Cette difficile traversée, remportée cette année par une jeune fille de 25 ans, Judy De Nys, attire des milliers de spectateurs au pays de Maria Chapdelaine qui ne reconnaîtrait pas ses gens si elle allait faire un petit tour à Alma le soir de "la grande nuit". Elle trouverait sans doute bien d'autres soupirants que Lorenzo Surprenant et ne s'en porterait pas plus mal. Il faut une énergie remarquable pour nager ainsi pendant des heures et même les plus vaillants succombent à la rudesse de l'épreuve. Le champion d'Italie a dû abandonner cette grande course trouvant l'eau froide et souffrant de crampes. Ici encore nos compatriotes du Québec rivalisent avec succès avec les vedettes internationales et le nom de Réjean Lacoursière est en passe de devenir aussi connu que celui de Maurice Richard.

Aimant moi-même la natation et me piquant d'être un assez bon najeur, je me suis rendu compte qu'il fallait être d'une classe toute spéciale pour entreprendre des épreuves du genre. Une épreuve de deux milles "pour petits vieux" (j'ai 42 ans) m'a convaincu qu'il vallait mieux regarder faire les autres et j'ai moi aussi transformé un sport de participant en un sport de spectateur et cela sans grande provocation. Et veuillez me croire que je ne nageais pas dans les eaux froides du lac St-Jean! Des sports d'endurance comme le marathon, la course en bicyclette, la course à la nage sur une grande distance exigent un entraînement très poussé et des aptitudes physiques qui sortent de l'ordinaire. Si jamais on inscrit le marathon de nage aux Jeux olympiques, et on ne voit pas pourquoi ce sport n'y serait pas inscrit, on peut être certain que les nageurs du Québec y feront leur marque, à moins bien entendu qu'on ne les classe parmi les professionnels, pour les différencier des Russes payés par l'Etat qui eux, dans ce cas, sont des amateurs de la plus pure espèce.

OTTAWA — Un groupe de six diplômés de l'Ecole nationale d'administration, de Paris, visitent le Canada du 6 août au 8 septembre, en compagnie d'un professeur de l'école française.

Les nouveaux diplômés auront ainsi une chance unique de se familiariser avec les rouages du fontionnarisme canadien. Ils étaient les invités du gouvernement de la province de Québec du 6 au 7 août, et se rendirent à Ottawa pour le reste de leur séjour au pays, en tant qu'invités du gouvernement fédéral.

La France et le Canada avaient signé un accord facilitant l'échange d'étudiants qui se destinent à la fonction publique, le 15 janvier 1964.

GRAND TOURNOI DE GOLF
LE MERCREDI 31 AOÛT

CKSB s'occupe d'organiser encore cette année l'omnium franco-manitobain du golf. L'an dernier, plus de 50 enthousiastes du golf se rendaient au Club de St-Boniface et le trophée fut décerné au Dr Marcel Hamonic qui avait enregistré un 82. Il était suivi de M. Roland Marion avec un 85.



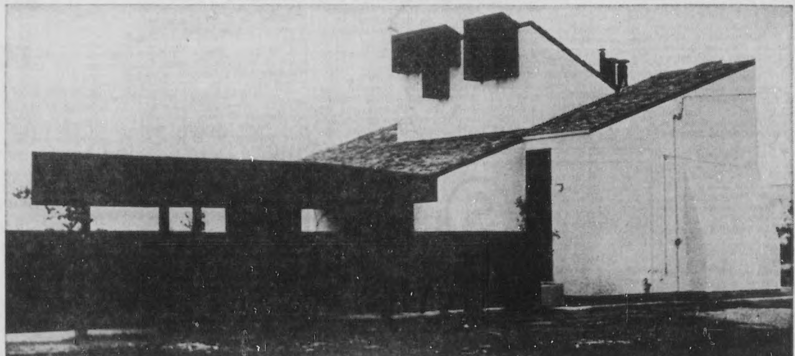
D'autres bons joueurs, qui pour une raison ou pour une autre n'avaient pas pu participer à cet omnium franco-manitobain, disent à qui veut l'entendre que cette année ils démontreront à leurs compatriotes que le jeu peut se faire en bas de 75, et cela sans être un professionnel. Il sera donc intéressant de savoir à qui on décernera le trophée en 1966.

On rapporte même que chez les médecins il y en a d'autres qui parcourent le terrain assez régulièrement, et qu'ils se promettent de démontrer à leur confrère Marcel qu'il ne pourra tenir le coup.

A toutes ces questions, à toutes ces suppositions nous aurons la réponse le mercredi 31 août. Déjà plus de 50 amateurs de golf ont laissé entendre qu'ils participeraient à ce tournoi annuel. Etienne Bohémier, de CKSB, est à compiler les demandes d'adhésion et vous conseille d'indiquer sur votre calendrier le mercredi 31 août. C'est un rendez-vous au terrain de golf entre midi et 2 h. 30. Il n'y a pas seulement le trophée de CKSB, mais aussi de nombreux prix qui seront accordés aux bons comme aux moins bons parmi les participants.



La résidence de l'année: rebelle . . . mais pour cause



La résidence de l'année, pour 1966, selon le "Canadian Homes" est le résultat d'expériences qui rompent la tradition du sous-sol à la toiture.

Cette maison, qui fera l'objet d'articles et de photos spéciales dans le Canadian Homes du 17 septembre est l'oeuvre de M. Etienne-J. Gaboury, de St-Boniface, un des architectes canadiens les plus connus du Canada, et la construction fut réalisée par M. Miles Robinson, président de "Metropolitan Homes", de Winnipeg.

La direction de Canadian Homes demandait à M. Gaboury d'élaborer des plans pour une maison à Winnipeg, qui conviendrait à la génération présente. Toute liberté lui fut accordée d'éliminer les pignons et autres traits significatifs du style traditionnel canadien. Le résultat fut une demeure de style jeune fonctionnel.

"J'ai cherché à faire une révision et une étude des styles de construction de maisons au Canada. Je voulais donner de la vie à la maison elle-même et à l'espace habitée à l'intérieur. Le dessin semble avoir découlé naturellement de cette révision", dit M. Gaboury.

La maison porte les marques distinctives du style Gaboury, style qui a valu à son auteur quatre prix Massey, en architecture. M. Gaboury, diplômé de l'université de Manitoba en 1958, est membre du conseil de 12 aviseurs en architecture de l'Expo.

La construction, sous la surveillance de M. Miles Robinson, lui aussi gagnant de deux prix nationaux de construction de maison, commença à l'automne de 1965 et se poursuivit au cours de l'hiver — un hiver reconnu comme ayant été le pire dans la région depuis 80 ans. On a dû faire brûler du charbon sur la surface destinée aux fondations, afin de faire dégeler la terre à une épaisseur de quatre pieds, avant de pouvoir creuser. Au printemps, l'inondation menaça la construction et la retarda de deux semaines.

La résidence de l'année 1966, située dans Valley View Drive à Heritage Park, témoigne que les efforts supplémentaires que les constructeurs ont dû faire ont fourni de magnifiques résultats.

La maison incorpore tous les besoins d'une famille, d'une manière économe et imaginative. Elle est l'exemple classique d'une maison où chaque chose a sa place; où chaque pièce atteint son but avec élégance et goût.

Personne au Canada n'a jamais vu une maison semblable.

(Photo Tribune)

M. et Mme J. Collette célèbrent leurs noces d'or à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 30 juillet, à l'église paroissial, une messe d'action de grâces fut célébrée à 4 h. p.m., aux intentions de M. et Mme J. Collette, fidèles et exemplaires paroissiens, qui célébraient leur 50e anniversaire de vie conjugale.

Mgr H. Lapointe, curé, célébra la messe et les clercs-servants furent les petits-fils des jubilaires: Guy Collette et Richard Klopecki. Les heureux jubilaires avaient le bonheur d'avoir tous leurs enfants et petits-enfants réunis pour l'occasion.

A l'issue de la cérémonie religieuse, de nombreuses photos furent prises à la sortie de l'église ainsi qu'à la salle où tous les invités se rendirent pour le banquet et la soirée. Un superbe gâteau, artistiquement décoré, ornait la table d'honneur. M. Arthur Vermette agissait comme maître de cérémonies. Il souhaita la bienvenue aux convives et offrit aux jubilaires ses voeux de bonheur et d'heureuse vieillesse. Il invita M. Henri Benjamin à présenter le toast et félicita chaleureusement les jubilaires. Leur petite fille, Suzanne, et M. Collette, au nom de la famille, lurent une adresse en français et en anglais respectivement, exprimant dans des sentiments de piété filiale toute leur joie et leur gratitude de pouvoir entourer leurs parents et grands-parents en cette belle fête.

De nombreux cadeaux et messages de félicitations ont été reçus de nombreux parents trop éloignés pour assister à la fête. A la fin du banquet, M. Irénée Collette, au nom de ses parents, remercia tous ceux et celles qui avaient contribué à faire un succès de cet heureux événement. Il fit aussi remarquer que M. Jacob, venu de Québec pour les noces, était le confrère de classe des jubilaires. M. Jacob était accompagné de son épouse.

Décès de M. A. Plamondon

Le 4 août s'éteignait doucement à l'hôpital général St-Boniface M. Alfred Plamondon, âgé de 82 ans. Il était un des plus vieux pionniers de la paroisse.

Né dans la province de Québec, M. Plamondon émigrait au Manitoba dès son jeune âge et vint s'établir à St-Jean-Baptiste où il y demeura toute sa vie.

Un grand nombre de parents et amis assistèrent aux funérailles qui eurent lieu le vendredi soir à 7 h. 30 p.m. dans l'église paroissiale. Mgr H. Lapointe, curé, chanta la messe de Requiem. Les porteurs furent: MM. Maurice et Emile Plamondon, Lucien Baril, Fabien Catellier, Gérard Comeault et Albert Lambert. L'inhumation se fit au cimetière local.

Remerciements

Les parents de M. Plamondon désirent remercier tous ceux qui leur ont exprimé leurs condoléances, soit par offrandes de messes ou de toute autre façon.

Lorette

Mariage Poiron-Manaigre

Le samedi 23 juillet, à 4 h. p.m., M. l'abbé Léo Beaulieu, de St-Boniface, bénissait le mariage de son cousin, M. Denis Poiron, fils de M. et Mme Eugène Poiron, de Florzé, à Mlle Jeannine Manaigre, fille de M. et Mme Gustave Manaigre, de Lorette.

La cérémonie religieuse eut lieu suivant le nouveau rite. M. l'abbé Beaulieu se rendit à la rencontre des futurs époux, accompagné des clercs-servants.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de satin blanc avec traine recouverte d'appliqués. Son voile était retenu par une couronne formée de trois roses blanches. Elle portait un joli bouquet de roses rouges naturelles.

Mlle Raymonde Manaigre, 1ère demoiselle d'honneur, était revêtue d'une longue robe en brocart bleu et portait un bouquet de roses bleues et blanches. Les deux autres demoiselles d'honneur, Mlles Gisèle Landry et Thérèse Gagnon, portaient des robes identiques en brocart rose.

Les garçons d'honneur étaient MM. Lionel Gagnon, Claude Fréchette et Wilfrid Daignault.

La petite bouquetière, Lisa Dufort, était vêtue d'une robe et d'un voile de même style que la 1ère demoiselle d'honneur. Le petit page, Guy Bouvier, portait un coussin de satin blanc sur lequel se trouvaient les anneaux. MM. Marcel Poiron et Germain Manaigre agissaient comme huissiers.

Durant la messe, Mlle Suzanne Jeanson exécuta des cantiques appropriés.

La cérémonie religieuse terminée, il y eut réception et souper à la salle des Fils Natifs, à St-Boniface.

Çà et là

Mme Edward Gray (Léontine), de San Diego, Californie, était en promenade chez ses tantes, Mlles Maria et Cécile Jeanson et Mme R. Therrien.

Mmes Léa St-Pierre, d'Alhambra, Calif., et Yvonne Bernardin, de Paradise, Calif., ont visité leurs beau-frère et belle-soeur, M. et Mme H. St-Pierre, et plusieurs neveux et nièces, M. et Mme Octave Mondor, Guy Delionnet et autres.

Félicitations à M. l'abbé H. Perron, curé, qui a été choisi pour mettre sur pied une Commission diocésaine des Vocations. Cette commission, ayant M. l'abbé Perron en tête, va rechercher les causes du manque de vocations et promouvoir ainsi les vocations. Puisque Lorette a l'honneur d'avoir son curé en tête de cette commission, espérons que les premiers qui répondront à l'appel viendront de Lorette.

Incendie

Les paroissiens sympathisent avec la famille Adélard Manaigre dont l'étable et son contenu, une grainerie et une porcherie, furent ravagés par les flammes, dernièrement.

Grâce aux valeureux pompiers, la maison et les bâtiments des voisins furent épargnés.

Vision de l'automobiliste

Q. Les phares jaunes améliorent-ils la sécurité?

R. Non. La visibilité est meilleure avec la lumière blanche qu'avec la lumière jaune. Un fort pourcentage des nouvelles voitures arrivent sur le marché avec des phares jaunes. De plus, nombre de postes de service remplacent les ampoules blanches par des ampoules jaunes. Avec les phares jaunes, la visibilité est réduite de plus de la moitié.

M. et Mme Alfred Choiselat fêtent leurs noces de diamant

LA BROQUERIE — Le dimanche 17 juillet, les enfants de M. et Mme Alfred Choiselat avaient organisé une magnifique fête à l'occasion de leurs noces de diamant.

A 4 h. 30 p.m., M. l'abbé Joseph Choiselat, fils des vénérés jubilaires, célébrait une messe d'action de grâces à laquelle assistaient un grand nombre de parents et amis de la paroisse et de l'extérieur. Les témoins qui accompagnaient les héros de la fête étaient M. et Mme Edmond Fontaine, leurs gendre et fille. Cinq de leurs petits-enfants servaient à l'autel: le porte-croix, Renald Choiselat; les acolytes, Léo Allard et Henri Choiselat; les autres servants, Ronald Allard et Paul Choiselat. Le lecteur était Gérald Choiselat.

Le célébrant, accompagné des clercs-servants, se rendit d'abord accueillir les heureux jubilaires à leur entrée dans l'église pour leur donner la bénédiction, tandis que la Rév. Sr Ste-Claire, M.O., organiste à la mission de Camperville et fille des jubilaires, exécutait une marche solennelle. Le chant, sous la direction de la Rév. Sr Denise Emond, était rendu par les neveux et nièces de M. et Mme Alfred Choiselat.

L'homélie fut prononcée par M. l'abbé Ubald Lafond, curé de St-Eugène et ancien curé de La Broquerie. Faisant ressortir quelques éloquents passages de l'Evangile du jour, le prédicateur souhaita aux jubilaires beaucoup de bonheur dans leur vie de famille. Les jubilaires eurent le privilège de communier sous les deux espèces. A la fin de la messe, M. l'abbé Félicien Juneau, curé, lut aux vénérés jubilaires la Bénédiction Apostolique qui leur était adressée par S. S. Paul VI. La cérémonie se clôtura par le chant du Magnificat exécuté par le choeur et la foule.

Etaient aussi présents au choeur: M. l'abbé Jean, curé de Ste-Geneviève, M. l'abbé Robert Nadeau, curé de Fannystelle, M. l'abbé Gérard Levesque, vicaire à la basilique, M. l'abbé Eugène Raimbault.

A la sortie de l'église les voitures conduisant les jubilaires avaient été artistiquement décorées de roses illustrant le chiffre de l'heureux anniversaire.

Réception

Une réception eut lieu à l'Institut Collégial. A l'arrivée des jubilaires une marche d'entrée fut exécutée à l'accordéon-piano par un petit-fils, M. Roger Fontaine. M. Laurent Allard, un autre petit-fils, agissait comme maître de cérémonies. Un délicieux souper fut servi sous l'habile direction de Mme Hector Normandeau. D'intéressants discours suivirent.

Le premier orateur à prendre la parole fut M. Albert Vielfaure, M.A.L. Il adressa d'abord un mot de félicitations aux dévouées cuisinières, puis il se dit honoré d'être invité ainsi que son épouse, à cette belle célébration, d'autant plus qu'il se trouve bien placé pour dire beaucoup de choses de la famille Choiselat qu'il connait depuis longtemps. La famille de ses grands-parents étant venue de France vers la même époque que M. Choiselat, s'est installée dans le même arrondissement scolaire.

Il a donc fréquenté la même école que les descendants de M. et Mme Choiselat qu'il voisinait souvent. C'est pourquoi il se souvient de la bonne hospitalité et de l'humeur toujours agréable de M. Choiselat, comme de la bonne cuisine de Mme Choiselat. A travers les mille difficultés de l'époque, M. Choiselat a défriché sa terre tout en enseignant aux différentes écoles des alentours. C'est dire que la maman a vaillamment secondé ses efforts tout en éduquant sa nombreuse famille. M. Choiselat fut aussi durant de nombreuses années un agent d'assurances des plus ponctuels. Imbus de principes chrétiens, M. et Mme Choiselat se sont fait remarquer par leur assiduité à la messe du dimanche l'hiver comme l'été malgré un trajet d'au-delà de quatre milles qu'ils avaient à parcourir.

M. Vielfaure remercie également les vénérés jubilaires pour les services qu'ils ont rendus à la paroisse et leur présente ses voeux avec l'espoir de pouvoir renouveler à l'avenir d'aussi beaux anniversaires.

M. l'abbé Ubald Lafond ne peut en dire aussi long parce qu'il ne connait que depuis quelques années la famille Choiselat. Il adresse ses remerciements pour l'aimable invitation à la fête et présente ses voeux aux jubilaires en exprimant l'espoir qu'ils puissent tenir encore longtemps leur petit chemin battu entre l'église et leur foyer.

M. Georges Boily, préfet, dit son plaisir d'offrir ses voeux en une si heureuse occasion: un 60e anniversaire n'est pas chose banale. Il souhaite aux héros du jour encore de nombreuses années de bonheur auprès de leurs enfants et nombreux parents et amis.

M. l'abbé Félicien Juneau dit qu'il connait depuis peu la famille Choiselat, mais il a connu M. l'abbé Joseph Choiselat alors qu'il était aux études. Cela est suffisant pour affirmer de l'esprit profondément chrétien des parents qui d'ailleurs ne se démentent pas par leur assiduité à la messe quotidienne malgré leur âge avancé. M. le curé est heureux de présenter ses voeux aux jubilaires en les assurant de ses prières.

Une touchante adresse, au nom de la famille, fut présentée par la Rév. Sr Jeanne Choiselat qui avait quitté ses missions du Nord Canadien pour venir assister à la célébration. Elle était accompagnée de deux petites-filles des jubilaires, Hélène et Doris Choiselat, qui présentèrent une bourse et un bouquet de fleurs.

Mlle Agnès Choiselat lut aussi une adresse au nom des petits-enfants. Le maitre de cérémonies fit ensuite lecture de souhaits reçus de Mgr Joseph Robert, de deux fils des jubilaires, MM. Eugène et Charles Choiselat, qui n'avaient pas pu se rendre à la fête. Des voeux furent également adressés aux jubilaires par Sa Majesté la Reine Elisabeth, l'hon. L. B. Pearson, M. Roblin, M. Molgat, le lieutenant-gouverneur du Manitoba, et M. le Dr Doyle. Un intéressant programme se déroula dans la soirée auquel prirent part les enfants, les petits-enfants et les amis des jubilaires. Tout particulièrement la jeune Lucie Fontaine, petite-fille des jubilaires, était charmante lorsqu'elle exécuta des danses écossaises dans son costume approprié. En termes éloquents, M. A. Choiselat remercia ceux qui avaient honoré lui et son épouse en ce jour mémorable. Le tout se termina par un succulent goûter.

Parmi les invités on remarquait des personnes venues de St-Boniface, Winnipeg, Ste-Anne, Haywood, St-Claude, East Kildonan, Marchand, Woodridge, Richer, Ste-Geneviève, Steinbach, Dugald et autres centres.

M. Alfred Choiselat est né à Contalmaison, en France, en 1882. Venu au Canada en 1904, il demeura un an à St-Boniface et vint à La Broquerie en 1905 alors qu'il enseigna à l'école St-Denis.

En 1906, M. l'abbé Alexandre Giroux, curé, bénissait son mariage à Mlle Amanda Généreux née à Ste-Anne en 1888 et déménagée à La Broquerie avec sa famille en 1903.

Le nouveau couple demeura au Norwood durant deux ans puis vint s'installer sur une ferme à La Broquerie dans l'arrondissement scolaire de St-Roch.

En 1951 M. et Mme Choiselat quittaient leur ferme pour venir résider au village où ils habitent la première église de la paroisse maintenant transformée en un foyer moderne et confortable.

M. et Mme Choiselat sont les heureux parents d'une belle famille de 12 enfants: 6 garçons et 6 filles dont un prêtre séculier, une religieuse Oblate et une Soeur Grise. Voici les noms de leurs enfants: Joséphine, au presbytère de St-Adolphe; Charles, de Nipigeon, Ont.; Rév. Sr Jeanne, s.g.m., missionnaire à Fort Rae, T.N.O.; Marcel, de Winnipeg; Eugène, de Nipigeon, Ont.; Clémence (Mme Edmond Fontaine), de St-Boniface; Gabriel, de La Broquerie; Marie, de St-Boniface; Antoinette (la Rév. Sr Marie Ste-Claire, M.O.), de Camperville; Georges, de La Broquerie; Thérèse (Mme René Allard), de St-Boniface, et M. l'abbé Joseph Choiselat, curé de St-Adolphe. Ils ont en plus 34 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les familles Choiselat désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête qui a rajeuni le coeur des vénérés jubilaires.

Merci aux membres du clergé, aux religieuses qui étaient présentes ou qui ont fait parvenir leurs hommages. Merci à ceux et celles qui ont servi le repas, à ceux qui ont pris part au programme. Enfin, à tous ceux qui de près ou de loin se sont unis à eux en ce jour d'action de grâces, merci de tout coeur.

Compte rendu

A moins d'erreur, ce soixantième anniversaire de mariage serait le quatrième qui fut célébré dans la paroisse par des fêtes publiques ou plus intimes.

Le premier jubilé de diamant eut lieu en 1930 alors que M. et Mme Francis Desjardins étaient les héros de la fête. En 1943, c'était celui de M. et Mme Philibert Laurencelle et en 1960, celui de M. et Mme Roger Boily.

Si quelqu'un se souvenait d'autres célébrations du genre qui ont été omises dans ce compte rendu, la correspondante serait heureuse d'en être avisée afin de faire les rectifications voulues dans les notes historiques de la paroisse. Merci.

Marie-Louise BOILY,
La Broquerie, Man.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à la jeune Jocelyn Pinette qui fut hospitalisée à Ste-Rose durant la semaine du 1er août.

M. Joe Raymond Pinette, accompagné de M. et Mme Austin Tucker, de Ste-Rose, passa la fin de semaine du 5 août en Ontario.

MM. Arthur Gagnon, Albert Grandbois, Raymond Verhaeghe, et Gérald Pinette, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 30 juillet chez leurs parents.

M. et Mme Victor Labelle et leur soeur et belle-soeur, Irène, de St-Boniface, visitaient M. et Mme L. Lepia et M. Albert Labelle, de Ste-Rose.

Mlles Pierrette et Louise Ste-Marie, de Montréal, P.Q., sont en visite chez M. et Mme Albert Labelle et visiteront leur nombreuse parenté à Ste-Rose et Ste-Amélie.

Mlle Lilianne Pinette, de St-Boniface, passa cinq jours chez ses parents, la semaine dernière.

La jeune Carol Gendron, de St-Boniface, est en vacances chez ses grands-parents, tantes et oncles.

La petite Valérie Labelle est allée passer une semaine avec sa grand-mère à Dauphin. Stanley Labelle passa quelques jours chez sa tante et son oncle, à Ste-Rose.

M. et Mme Charlie Berthelette et leurs fillettes Patsy et Lois, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Ed Soucy, la semaine dernière.

Mlle Janet Leperre et Bildy Bilous, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 30 juillet chez M. et Mme J. Leperre.

M. et Mme Eddy Sutherland et leur famille, d'Atikokan, Ont., sont en visite chez les familles Leperre et Sutherland.

M. et Mme Willie Mongrain, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez M. et Mme Ed. Soucy et leur nombreuse parenté à Ste-Amélie, Laurier et Ste-Rose.

La jeune Joan Leperre est allée passer une couple de semaines chez ses grands-parents, à Swan Lake.

M. et Mme Jos Cahil et leur famille, de St-Charles, rendaient visite à leur nombreuse parenté de Ste-Amélie, Laurier et à leur mère et grand-mère, Mme Adèle Desjardins, hospitalisée à Ste-Rose.

M. et Mme Adélard Desjardins et leur famille, d'Owen Sound, Ont., et M. Albert Desjardins, d'Ottawa, sont venus rendre visite à leur mère hospitalisée et à leur nombreuse parenté.

M. et Mme Larris Finney ont eu la visite de M. et Mme Rémi Petillion et M. et Mme Donald Davigon et leur fille, Eileen, de St-Boniface, et de M. et Mme Charlie Beussi, de Racine, Wisc.

M. et Mme Ed. Denis et leur fils, Réal, se sont rendus à Winnipeg, le 5 août. Réal est demeuré chez sa soeur à Neepawa.

M. et Mme Gilbert Vandenbosch et leur fils, Dwayne, de Winnipeg, sont retournés en ville le 4 août.

M. Adélard Verhaeghe est venu en fin de semaine du 5 août. Son épouse et leurs deux enfants étaient demeurés chez leurs parents, M. et Mme J. Vandenbosch.

M. et Mme E. Soucy et leurs enfants, de Dryden, ayant passé une semaine chez des parents, reprenaient le chemin du retour le lundi 8 août. Léon Callewaert retourna avec eux après avoir passé les vacances d'été à Ste-Amélie et Ste-Rose.

M. Hervé Grandbois est retourné à son travail après deux semaines de vacances.

La Rév. Sr M.-St-Benedict, née Germaine Delanoy, de Wolseley, Sask., était de passage chez sa famille le vendredi 5 août. Mme F. Vandenbosch, Mme J. Callewaert et une autre religieuse, l'accompagnaient.

Félicitations à M. et Mme Ray. Landry, née Denise Thibodeau, à l'occasion de la naissance d'un fils le 21 juillet.

Il y a quelques semaines, Gisèle et Edith Pinette se rendaient à Dunrea après avoir passé une semaine avec M. l'abbé C. Vachon, curé, et Mlle B. Langlois.

Attention!

Venez vous joindre à la paroisse pour célébrer le 25e anniversaire de dévouement des religieuses dans la paroisse, les Rév. Srs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, le dimanche 21 août. Il y aura messe concélébrée à 7 h. 30 p.m., suivie d'une réception.

AVIS
Municipalité Rurale de Ritchot

Avis est par les présentes donné que le projet de planification 1966 de la Municipalité rurale de Richot a été adopté par le Conseil de ladite municipalité le 5e jour de juillet 1966 et est maintenant en pleine force et vigueur.

Une copie du projet peut être examinée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires du bureau.

Daté à St-Adolphe, Manitoba, le 9 août 1966.

E. BRODEUR,
secrétaire-trésorier.

Ste-Anne-des-Chênes

Une perte pour la paroisse

Malheureusement, toute bonne chose a une fin.

Oui, Ste-Anne peut s'attrister du départ de deux religieuses laïques enseignantes, Mlles Céline Houde et Yvette Mousseau.

Voici le compte rendu d'une interview avec l'une de ces auxilaires laïques:

Votre association n'est pas encore très connue dans le pays. Est-ce que vous pourriez en donner le nom exacte?

Oui, certainement. On se nomme les Auxiliaires Rurales Catholiques. Comme vous voyez, on n'a aucun costume particulier. Notre vie est consacrée selon le mode de la vie moderne présente sans aucun signe distinctif extérieur.

Depuis combien d'années votre association existe-t-elle?

En 1954, son Exc. Mgr Langlois a reconnu notre groupe comme association dépendante du diocèse de Valleyfield, P.Q.

Et vous habitez dans un couvent?

Non, dans une maison ordinaire que l'on nomme Centre et Maison de Formation située à Montréal même.

Pourriez-vous en quelques mots nous donner un peu le tout début de cet organisme?

Oui, il débuta vers 1949-50 avec quelques dirigeantes de la J.A.C. aujourd'hui J.R.C. qui, saisies par les besoins du milieu, désiraient consacrer leur vie à Dieu tout en exerçant leur apostolat dans leur milieu rural.

Je remarque le mot "rural" dans le nom de l'Association. Pourquoi "Auxilaires Rurales"?

D'abord parce qu'il y a au moins 30 pour cent de la population canadienne qui vit dans ce milieu. C'est une minorité, mais une minorité imposante qui a droit qu'on s'occupe spécialement d'elle. D'ailleurs, c'est le but des Auxiliaires Rurales Catholiques: consacrer leur vie toute entière à Dieu en vue d'un apostolat en milieu rural. Nous voulons présenter un christianisme attrayant, un christianisme 20e siècle.

Il nous semble nécessaire que les travailleurs du sol redécouvre la valeur de leur profession. Et nous, comme auxiliaires rurales, nous nous faisons un devoir de se dévouer là où d'autres refusent ou hésitent à s'engager à cause du manque de confort raffiné et d'un salaire moins attrayant qu'en ville.

Avez-vous des maisons dans d'autres provinces?

Oui, en plus du Québec, nous avons des équipes au Nouveau Brunswick, en Ontario et ici même à Ste-Anne.

Généralement, nous vivons en groupe de 2, 3, et même 4, dans un logis de notre choix que nous essayons de rendre accueillant et où chacune peut se sentir chez soi.

Je suppose que vous avez un programme de vie spirituelle quotidien?

Notre vie spirituelle quotidienne n'est pas trop exigeante mais, on pourrait dire qu'elle est "ferme et souple", "ferme" car il faut tenir à un minimum malgré toutes les activités, et "souple" car elle est réalisée au moment qui convient à chacun selon ses activités. Quand cela est possible nous nous rencontrons toutes ensemble pour quelques jours de prières et méditations communes à toutes les six semaines.

Ça fait déjà plusieurs années que vous passez à Ste-Anne. Vous fait-il quelque chose de partir?

Certainement. Il y a trois ans que nous sommes ici. Nous regrettons de partir, de laisser nos amis, nos familles, mais nous gardons l'espoir que certaines jeunes filles de Ste-Anne sauront faire la relève et venir nous rejoindre à Montréal.

Au nom de tous, Yvette et Céline, je vous souhaite bien du succès dans cet institut séculier. C'est une forme d'apostolat moderne qui est de nécessité de nos jours. Nous avons besoin de vies exemplaires comme les vôtres pour nous stimuler, nous encourager dans notre vie quotidienne de chrétien.

Ste-Anne a été chanceux de vous avoir comme professeurs et je formule le voeu, au nom du Curé et de tous les paroissiens, de vous avoir encore parmi nous peut-être dans une couple d'années.

Qui fera la relève au Manitoba?

Triduum

Ste-Anne a été honoré tout dernièrement par la visite du R. P. Aurèle Mottard, C.Ss.R., venu prêcher un triduum à Ste-Anne, les 16, 17, et 18 juillet. Inspiré par la nouvelle catéchèse, il transmit ses pensées avec éloquence.

De plus, il accorda deux rencontres: une avec les deux équipes de foyer où chacun des couples présents sut tirer profit des connaissances du Père, et une rencontre forum avec les paroissiens où une quarantaine de personnes échangèrent des opinions. Après deux heures de discussions, le R. P. Curé a dû mettre fin au forum, car il se faisait tard. Il remercia le Père Mottard au nom des personnes présentes pour ces quelques heures accordées aux paroissiens. Tous retournaient chez eux enrichis par le nouvel esprit catéchistique.

Après avoir obtenu sa licence en théologie, le Père Mottard fit deux ans d'étude catéchistique à Lumen Vitae, à Bruxelles. Ensuite, il se rendit à Paris pour un stage d'étude à l'Institut Catholique. Responsable, avec d'autres, du Centre Diocésain de Catéchèse d'Ottawa, il vient, en plus, d'être nommé supérieur de l'Ecole Pastorale des Pères Rédemptoristes.

Les gens de Ste-Anne sont enchantés d'avoir fait la connaissance du Père Mottard et formulent tous le souhait de le revoir encore dans la paroisse dans un avenir assez rapproché.

Vision de l'automobiliste

Q. Que signifie "vision nocturne"?

R. C'est l'habileté à distinguer de la noirceur au-delà du champ d'éclairement des phares, à résister à l'éblouissement induit par les phares des voitures en croisement, et à recouvrir rapidement de cet éblouissement.











Haywood rend hommage à son Pasteur

HAYWOOD — Après la grand-messe du dimanche 24 juillet, les paroissiens, sous la direction de la Ligue des Femmes Catholiques, se rassemblèrent pour un dîner familial auprès de leur Pasteur, M. l'abbé Joseph Choiselat. Ayant passé cinq années à Haywood, il s'y est dévoué particulièrement à faire vivre son peuple dans la joie que donne la foi en Dieu le Père. Il encouragea à louer le Seigneur par le chant aux messes dominicales. La chorale, dont il a été le stimulant, entraîne la foule qui répond en choeur aux salutations, antiennes, répons liturgiques, etc. La grande famille paroissiale voulut donc lui rendre hommage et le remercier pour le bien accompli en ces courtes années passées à Haywood.

On se groupa par familles à la salle paroissiale. Chacun apporta son dîner; une équipe de dames servit les breuvages et la crème glacée. A la table d'honneur, on remarquait près de M. le curé, MM. Amédée Picton, Arthur Rouire, Auguste Debushere, Henri Vaillant, Ernest Montsion, syndics ou anciens, et M. André De Rocquigny, maître de cérémonies.

Après le repas, une salle comble applaudit aux voeux et souhaits exprimés dans les chants, l'adresse, le compliment, et les bonnes paroles du maître de cérémonies. La chorale exécuta d'abord un chant "Hommage" qui exprimait les sentiments des paroissiens à l'égard de leur curé; Mlles Denise et Cécile Bazin accompagnaient à l'accordéon. Suivit un compliment par des petits, puis les jeunes musiciennes firent entendre "Dreaming", à l'accordéon. Ensuite M. François De Rocquigny lut une touchante adresse composée par M. J. Hébert et présenta une bourse au nom des paroissiens. Dans le chant "Prière", un groupe de jeunes demanda au Seigneur et à la douce Madone les bénédictions du ciel sur le nouveau champ d'apostolat confié désormais à l'abbé Choiselat. A l'accordéon encore, les Mlles Bazin présentèrent une autre composition musicale "Julida Polka". La foule se joignit aux refrains des diverses chansons.

Avant de terminer, M. André De Rocqiugny rappela brièvement combien la paroisse appréciait le bon travail de M. le curé, l'assurant que la semence spirituelle jetée en bonne terre ne serait pas sans produire de bons fruits en temps et lieu. M. l'abbé Choiselat, soucieux avant tout de rendre à Dieu l'hommage et la louange qui lui sont dus, s'est appliqué à faire comprendre, à faire aimer la nouvelle liturgie, à faire vraiment prier le peuple à la messe avec son coeur et son âme; il a su guider, diriger les esprits en ce sens avec succès car la foule chante, prie et s'offre avec le Christ. Afin que la spiritualité puisée aux sublimes pensées de la liturgie passe en actes ou fasse partie de la vie de chacun, chaque dimanche le plus petit comme le plus grand put apporter son Bulletin pour le relire et le méditer. Le curé Choiselat voulut sincèrement voir grandir la piété de ses ouailles et se manifester par une grande foi et une confiance filiale envers Dieu le Père. C'est pourquoi l'assemblée peut redire: "En nous, votre mémoire restera bien gravée . . . Nous souvenant qu'avec ardeur vous vouliez notre bonheur!"

M. le curé, bien ému, remercia brièvement pour les bonnes paroles qui lui furent adressées et pour les souhaits faits à son égard. En le voyant s'éloigner, bien des paroissiens espèrent le revoir sous peu à Haywood.

Çà et là

M. et Mme Abel Bonneteau et leur famille, de Vancouver, était en visite dernièrement chez leurs oncles MM. Emilien et J. Bolez ainsi que chez MM. Louis et Jacques Furets, beaux-frères, de St-Claude.

Mme P. Daignault, de Sioux Lookout, Ont., ainsi que M. et Mme Jos. Perreault et leur fille, Mme L. Grenier, de St-Boniface, M. et Mme Paul Rondeau, de Windsor Ont., sont venus visiter leurs frères et oncles, MM. Alphonse et Thuribe Perreault, malades à la maison.

M. et Mme Gilles Tougas et leur famille, de Toronto, se sont rendus chez leurs parents, M. et Mme J. Tougas, leurs soeur et frère, Mme E. Montsion, de Haywood et M. G. A. Tougas, de St-Claude.

M. et Mme J. Allec se sont rendus à La Salle afin d'assister au baptême de leur première petite-fille, Rachel Cormier, fille de M. et Mme Cormier, (Claudette Allec).

M. et Mme O. Levesque eurent la visite de M. et Mme René Proulx et leur fille, Agathe, de Pierrefont, P. Q., ainsi que celle de M. et Mme Réal Proulx, accompagnés de leur fille, Louise, d'Oshawa, Ont.

M. et Mme Préfontaine, de Beloeil, P.Q., accompagnés de Mme E. Gervais, de St-Boniface, s'arrêtèrent chez Mme E. Beaudry, tante de M. Préfontaine, alors qu'ils étaient en route pour Québec après s'être rendus à Gravelbourg. Mme E. Beaudry recevait aussi la visite de son cousin, M. Arsène Bourrier, de Gravelbourg, et de son neveu, M. Alphège Beaudry, d'Ontario.

Le dimanche 14 juillet avait lieu un pique-nique familial organisé par Mme E. Beaudry; 113 personnes y assistèrent.

Mme J.-B. Vaillant, de St-Claude, a passé une semaine chez M. et Mme Henri Vaillant.

M. et Mme Joseph Dedieu et leur famille, de la ville de Québec, visitèrent Mme Dedieu, ses frères et soeurs.

M. et Mme Léo Bergeron et leur famille sont déménagés à Headingley.

M. et Mme R. Galbraith résident maintenant au village, ainsi que M. et Mme E. Chevrier, de St-Claude.

Mme Bourgot visite en ce moment sa fille, Irène, en Colombie-Britannique.

Selon l'acte de plantification avis d'amendement

Au projet de planification 1966 de la Municipalité rurale de Ritchot

Avis est donné par les présentes qu'un projet de planification devant être connu sous le nom de Projet de planification 1966A de Ritchot et désigné pour être appliqué à:

> Un territoire de St-Adolphe situé à l'angle sud-est du chemin Ste-Marie et de Proteau Drive, plus particulièrement décrit comme étant le tout des lots 9 et 10, Bloc 4, Plan 8937,

a été préparé pour la considération du Conseil de la M.R. de Ritchot selon les termes desquels on propose de:

> Redésigner le territoire ci-dessus décrit, de District Suburbain "RA" à District Commercial Général "C1".

Une copie de ce projet de planification, ainsi que les plans y ayant trait, peuvent être examinés sans frais aux Bureaux municipaux de la M.R. de Ritchot à St-Adolphe, Manitoba, entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.

Toute représentation pour ou contre l'adoption de ce projet de planification doit être faite par écrit et déposée chez le Secrétaire-trésorier de la M.R. de Ritchot avant le deuxième jour de septembre 1966; ce jour ou après on se propose de faire deuxième et troisième lectures du règlement d'adoption. Toute personne désirant comparaître devant le Conseil de la M.R. de Ritchot, afin d'appuyer cette adoption devra signifier son intention de le faire au Secrétaire-trésorier.

Si aucune objection n'est faite à la deuxième lecture du règlement d'adoption, le jour ou après la date à laquelle le Conseil de la M.R. de Ritchot en fera la deuxième lecture, le Conseil peut faire la troisième lecture du règlement d'adoption et le soumettre au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation, et ayant reçu cette approbation le projet de planification entrera en pleine force et vigueur.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le Conseil de la M.R. de Ritchot, et là où des objections auraient été posées contre la deuxième lecture du règlement d'adoption, ledit projet de planification et les documents s'y rapportant seront soumis au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation. Toute personne ayant adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture du règlement d'adoption sera avisée de la décision du Conseil de la M.R. de Ritchot et avisée qu'elle peut s'objecter à l'adoption du projet de planification, par écrit, en adressant sa communication au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pendant une période de quatorze (14) jours de la date de l'envoi de l'avis.

Après avoir considéré ces représentations, s'il y a lieu, le Ministre peut approuver le projet de planification sans aucun autre avis à quiconque.

Le projet de planification, ainsi approuvé par le Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales, entrera en pleine force et vigueur à la date ou après celle à laquelle le règlement adoptant le projet de planification sera lu pour la troisième fois et adopté par le Conseil de la M.R. de Ritchot.

E. BRODEUR,
secrétaire-trésorier
de la M.R. de Ritchot.

Un adolescent de St-Joseph s'est noyé dans le lac Huron

Claude Brunet, fils de M. et Mme Eugène Brunet, de St-Joseph, avait quitté la maison paternelle pour travailler à Sarnia en Ontario. Il demeurait donc chez son oncle et sa tante, M. et Mme Arthur Parent, à proximité de la Blue Water Development qui l'avait employé.

Disparu le 25 juillet au soir, vers 9 h. 30, il fut l'objet de constantes recherches pendant cinq jours. Ce sont les gardes-côtes américaines qui l'ont retrouvé le samedi 30 juillet dans les eaux du lac Huron. Les circonstances de cette mort tragique sont encore inconnues.

La dépouille mortelle fut immédiatement envoyée à Winnipeg par le train et exposée dans l'église de St-Joseph dès le lundi 1er août ou le service fut chanté le lendemain soir à 8 h. par M. l'abbé Louis Morin, curé de St-Joseph.

Claude avait sûrement de nombreux amis, si l'on en juge par l'assistance à la cérémonie funèbre. L'église était comble, même que beaucoup de personnes ont dû rester à l'extérieur pendant toute la cérémonie. Bel hommage rendu à ce jeune homme dont la bonhommie était reconnue.

Beaucoup de membre du clergé ont aussi tenu à témoigner leur sympathie aux membres de la famille éprouvée. Parmi eux, citons MM. les abbés Albert Brunet, oncle du défunt, et Raymond Roy, ancien curé de St-Joseph; Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste et son vicaire, M. l'abbé M. Toupin qui s'est occupé de diriger la chorale; M. l'abbé F. Desjardins, vicaire de St-Pierre.

Le Collège St-Joseph était représenté par les RR. FF. Camille Légaré et Réal St-Pierre, c.s.v. On y voyait aussi des religieuses de Notre-Dame-des-Missions, de Jésus-Marie, et de la Charité (Soeurs Grises).

Six garçons ont rendu à Claude un dernier service en le reconduisant à sa dernière demeure terrestre où il attendra la résurrection finale. C'étaient Adonias Fillion, Gérald St-Vincent, Georges Perron, Brunel, Jean-Marc et Gilles Delorme.

La disparition de Claude laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Eugène Brunet; six soeurs: Thérèse (Mme Lionel Bérard), Hélène (Mme Etienne Brais), Denise (Mme Georges Spellers), Gisèle, Madeleine et Ginette qui demeurent à la maison; et deux frères: Roger (à Sarnia) et Aimé.

Des sincères condoléances et la plus vive sympathie à toutes ces personnes de la part de tous les amis de Claude Brunet.

Claude Brunet, né à St-Joseph, a fait ses études élémentaires à St-Joseph même, puis ses études secondaires au Collège St-Joseph d'Otterburne où il a obtenu son diplôme en 1965.

Remerciements

M. et Mme Eugène Brunet et leur famille désirent remercier les personnes qui ont offert des messes, des cartes de sympathie, des fleurs, ou aidé de quelque façon que ce soit, à l'occasion de leur récent deuil.

Visites et bonne entente

Un groupe d'adolescentes du Québec en visite récemment à Victoria, en Colombie-Britannique, ont formulé des commentaires sur la capitale de cette province qui ont déplu à leurs hôtes, du moins à certains d'entre eux. Elles se sont étonnées, en particulier, du grand nombre de drapeaux Union Jack qu'elles ont vu flotter ici et là, des photos de la reine qu'elles voyaient affichées en divers lieux et du rythme lent de la vie des citoyens de Victoria.

Un citoyen de la Colombie-Britannique nous a même écrit une lettre indignée pour nous signifier que, devant tant d'insolences, il avait décidé de contremander le voyage qu"il projetait de faire à Montréal à l'occasion de l'Expo.

On a, nous semble-t-il, accordé beaucoup trop d'importance aux propos d'aussi jeunes visiteuses. Toutefois, force nous est de reconnaître qu'elles auraient pu sûrement se montrer plus aimables dans leurs réflexions livrées aux journalistes. Si l'Union Jack rappelle un peu trop la Grande-Bretagne, le fleur-de-lys québécois ne peut-il sembler un peu étrange, également, à un visiteur d'une autre province. Certes, la comparaison cloche, mais elle veut tout simplement démontrer qu'il y a certaines sensibilités auxquelles on ne touche pas. L'Union Jack, le portrait de la reine (qui, en plus d'être celle du Royaume-Uni est aussi la nôtre) sont des symboles chers à plus d'un compatriote anglophone. On peut ne pas partager ce sentiment, il importe de le respecter.

Vincent PRINCE.
(Le Devoir)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

A l'hôpital

Le R. F. M. Grimard, c.s.v., est venu passer quelques jours au collège pendant le mois de juillet puis il s'est retiré chez des parents pour terminer sa période de vacances.

Mais il eut soudain une attaque d'angine et dut être transporté d'urgence à l'hôpital général St-Boniface. Son état était réellement critique, mais il remonte la pente assez rapidement.

Son sourire et sa bonne humeur, même dans la maladie, seraient-ils le secret de ce rétablissement? Il n'y aurait rien de surprenant.

Un mois de repos forcé à l'hôpital n'est pas toujours une situation enviable et c'est toute une perspective. Aussi, parents et amis sont invités à rendre une petite visite à notre confrère. De l'oxygène, c'est bon pour le corps, mais pour l'âme, rien comme la chaleur de l'amitié.

Condoléances

A l'occasion du décès de Claude Brunet, les membres du personnel du Collège St-Joseph présentent leurs plus sincères condoléances à M. et Mme Eugène Brunet et à leurs enfants, de St-Joseph.

Claude avait terminé brillamment ses études du cours secondaire l'an dernier au Collège St-Joseph.

TEST DES CHOSES VUES

Où se trouve cet endroit?

Un jeu de Murine Co.

Indice • 25 ACRES DE PAYSAGE SPLENDIDE S'OFFRENT AUX VISITEURS DANS CE LIEU CÉLÈBRE DU CANADA.

Réponse: LES JARDINS BUTCHART, VICTORIA

Bons yeux, bonne mémoire! Prenez toujours soin de vos yeux.

Amis de la paroisse et anciens paroissiens de Sainte-Amélie

Venez vous joindre à nous pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de dévouement apostolique paroissial de nos religieuses, les les Révérendes Soeurs Oblotes du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, à Ste-Amélie, le dimanche 21 août 1966. Il y aura messe concélébrée à 7 h. 30 p.m. suivie d'une réception.

Dunrea

Décès de Mme Albert Boulet

Le samedi 16 juillet, à l'hôpital général St-Boniface, Mme Albert Boulet, née Adrienne Normandeau, rendait son âme à Dieu à l'âge de 66 ans.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins, à St-Boniface, où des prières furent récitées le mardi soir 19 juillet, au milieu d'une affluence de parents et d'amis sympathiques. Le mercredi matin, une messe de Requiem eut lieu à 10 h.

A l'arivée du corbillard à l'église, le cercueil fut placé en avant et ouvert jusqu'à l'heure du service. Un défilé de parents et d'amis vinrent une dernière fois jeter un regard attristé vers la dépouille mortelle de celle qui, tant de fois et avec tant de ferveur, était venue prier dans cet humble église, implorant le Ciel pour elle et les siens, pour les missionnaires qu'elle affectionnait particulièrement.

M. l'abbé C. Vachon, curé, ainsi que les dames de Ste-Anne, congrégation chère à la défunte qui en faisait partie depuis de nombreuses années, récitèrent le chapelet.

Puis M. le curé récita les prières pour la levée du corps et on procéda à la messe de Requiem chantée par M. l'abbé Alexandre Boulet, de St-Boniface, assisté de MM. les abbés D. J. Desjardins et Roland Lavoie, de McCreary et Laurier, come diacre et sous-diacre.

M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie, s'unit à la chorale pour la messe, rendant avec âme un cantique au début de la messe et un autre à la sortie du cortège. Tous l'en remercient cordialement, ainsi que Sr Marguerite-du – Sacré-Coeur, du Jardin de l'Enfance, qui fut l'accompagnatrice à l'orgue pour la messe des funérailles.

Les porteurs furent six neveux de la défunte: MM. Alphonse et Joseph Arnal, Raoul et Claude Normandeau, François Avanthay et Pierre Côté.

Les clercs-servants étaient les jeunes Denis Côté et Robert Boulet, petits-fils, Gilles et Bernard Boulet, jeunes neveux de la défunte.

La quête fut faite par Mmes Martial Lussier et Norbert Carney.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour la circonstance on remarquait en plus des personnes déjà mentionnées, M. l'abbé Paul Deschênes, de l'archevêché; cinq religieuses de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, venant de Somerset; tous les enfants de la défunte; M. et Mme Michel Normandeau, de St-Boniface; M. Lucien Boulet, de Québec; M. et Mme Séverin Côté, de La Broquerie; M. et Mme Clément Boulet, de St-Charles; M. et Mme Elphège Lavallée et Mme Ernest Rochon, de La Salle; Sr Félix-de-Valois, M.O., de St-Emile; Sr Thérèse Boulet, S.G.M., de Regina; M. Armand Normandeau, de Calgary, Alta; Mlle Virginie Boulet, Mmes Joseph Lemoine, Mme J. Chatelain, M. Léon Pelletier, Mlle Yvette Boulet, de St-Boniface; M. et Mme Louis Labelle, Mme Denis Labelle, M. et Mme Fernand Paquin, de La Salle et St-Norbert; M. et Mme Roger D'Hoore, de Somerset.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq filles, Anne-Marie (Mme Maurice Côté), de Ste-Agathe, Jeanne (Mme Guy Paradis), de cette localité, Marie-Antoinette et Aurélie, de St-Boniface, Thérèse (Sr Jean-Albert), S.N.J.M., de Somerset; trois fils, François, de Saskatoon, Paul, de cette localité, et Jean, d'Elmwood; trois soeurs, Mmes Henri Arnal et Antoinette Avanthey, de St-Boniface, et Mme Flore Côté, de La Broquerie; trois frères, Armand, de Calgary, Joseph et Michel, de St-Boniface, et 20 petits-enfants.

Mme A. Boulet naquit à La Broquerie, mais plus tard la famille déménagea à St-Boniface où la jeune Adrienne poursuivit ses études à l'Académie St-Joseph pour se consacrer à l'enseignement. C'est ainsi qu'elle vint faire la classe à la petite école St-Félix et fit la rencontre de son futur époux. Les jeunes mariés s'établirent sur une ferme où tous les enfants naquirent.

Un peu plus tard, la famille déménagea au village où elle occupa une jolie demeure dans un coin enchanteur enfoui dans la verdure et parée de fleurs de choix.

Mais malgré toutes ces beautés naturelles, la chère défunte souffrait depuis de nombreuses années d'un mal sournois qui la minait petit à petit; et bien qu'entourée de l'affection et des soins constants de son courageux époux et de ses enfants qui venaient la visiter souvent, elle fut conduite une dernière fois à l'hôpital pour n'en plus revenir.

Maintenant la jolie demeure est bien triste puisque l'âme principale en est partie, mais l'idée d'un monde meilleur par delà la tombe redonne du courage au pauvre papa ainsi qu'aux chers enfants.

Mme Albert Boulet laisse aux siens un exemple de foi et de courage dans les nombreuses épreuves qui furent son lot; elle fut toujours fidèle à la Congrégation des Dames de Ste-Anne, et les autels de la petite église furent souvent ornés de jolies fleurs par ses soins. Qu'elle jouisse maintenant à jamais dans le sein de Dieu d'un bonheur sans mélange tout en veillant sur les siens qu'elle aimait tant!

A l'issue de la messe des funérailles, un goûter fut servi à la salle paroissiale aux parents et amis venus de l'extérieur, puis la dépouille mortelle fut reconduite à St-Boniface pour être inhumé au cimetière Green Acres.

Remerciements

A tous ceux qui, par leurs gestes de charité, leurs encouragements, leurs offrandes de messes et de prières ont si généreusement témoigné de la sympathie à l'occasion de la maladie et du décès de Mme Albert Boulet, à tous ceux qui ont voulu ainsi partager cette épreuve, M. Albert Boulet et sa famille désirent exprimer un merci bien cordial.

Réunion familiale

Le dimanche 31 juillet, une joyeuse réunion de famille avait lieu à l'accueillante demeure de M. et Mme Norbert Carney, au village.

S'étaient rendus pour cette heureuse circonstance, M. et Mme Herménégilde Parent, M. Gérard Carney, M. et Mme Pierre Carney, de St-Boniface, Mme Marie Scott et sa fillette, Debora, de Parry Sound, Ont., M. et Mme Jack Carney et leurs enfants, de Toronto, ainsi que la parenté de cette localité y compris la "jeune" grand-maman Souyri.

Tous jouirent ensemble de cette journée mémorable, avec repas copieux arrosés de bon vin et servi avec grande gentillesse par les hôtes excellents que sont M. et Mme N. Carney.

Çà et là

Le lundi 25 juillet, M. et Mme Jules Boulet et leurs enfants s'en retournaient à Regina après quelques semaines de villégiature dans cette localité.

M. Auguste Garand et l'un de ses fils sont allés faire une tournée dans l'Est.

MM. et Mmes Léo Maloney et Félix Fitzpatrick sont partis en voyage en Colombie - Britannique, tandis que M. et Mme Guy Paradis, accompagnés de leurs enfants Marielle et Gérard, ainsi que de Mlle Aurélie Boulet, sont allés à Le Pas.

MM. et Mmes Joseph et Napoléon Boulet se sont rendus récemment à St-Boniface pour assister au mariage d'un cousin.

M. l'abbé A. B. Boulet, sa soeur, Virginie, et M. et Mme Antoine Boulet, de St-Boniface, sont venus passer quelques jours, récemment.

MM. et Mmes J. S. Boulet et A. Lavoie, de cette localité, ainsi que Mlle Yvette Boulet et une amie, de St-Boniface, se sont rendus à Kenora pour quelques jours de vacances.

M. l'abbé C. Vachon, curé, a reçu avec bonheur, ces jours derniers, la visite de sa soeur, la Rév. Sr Vachon, S.G.M., accompagnée d'une nièce, missionnaire Oblate du Sacré-Soeur et de Marie-Immaculée.

M. et Mme Arthur Paradis, leur fils, François, ainsi que M. le curé et Mlle B. Langlois, sont allés passer quelques jours de villégiature à Clear Lake.

M. et Mmes Guy Paradis, leurs enfants, Marielle et Gérard, M. Arthur Paradis et Mlle Aurélie Boulet se sont rendus à Le Pas pour y passer une semaine, les uns pour des travaux d'électricité, les autres pour y jouir de vacances.

Mme Lucien Légaré est de retour d'une semaine passée chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Carney, à St-Vital.

Les travaux de construction à la nouvelle demeure de M. et Mme Théo Boulet avancent rapidement, malgré les grandes chaleurs de ces derniers jours et les pluies qui se sont succédées tour à tour.

M. André Boulet est à se bâtir une nouvelle étable pour remplacer celle qui a été détruite dans un incendie l'été dernier.

La plus vieille église du Manitoba vient d'être démolie

Le dernier acte liturgique en l'église paroissiale de Letellier, la plus vieille du diocèse, avant sa démolition, fut l'ordination de M. l'abbé Dansereau, un enfant de la paroisse. Elle avait été d'ailleurs la scène de plusieurs ordinations, sous la direction pendant 45 ans, de 1883 à 1929, de son dévoué curé, M. l'abbé N.-C. Jutras.

En 1883, cette église avait à peine trois ans. Construite à St-Pie, elle avait été transportée à Letellier entre 1885 et 1889. Les archives de la paroisse ne l'indiquent pas avec précision, mais c'était avant l'arrivée du Pacific Canadien.

Vu son âge et la condition peu satisfaisante de sa charpente et des planchers, les personnes compétentes ont jugé à propos qu'il était préférable de construire une nouvelle église que de tenter de réparer l'ancienne.

La nouvelle église coûtera environ $50,000 et sa construction commencera vers la première partie du mois d'août et doit être terminée à la fin de l'année.

Le curé actuel, M. l'abbé Messier, estime que la nouvelle église répondra mieux aux besoins de la nouvelle liturgie et qu'elle apportera aux paroissiens plus de confort.

Gordon ARNOLD.

Le sentiment du bonheur à sa plus haute puissance imprime à la physionomie une expression de douleur.

A. HERZEN.

AVIS

Attendu que le Village de St-Claude (désigné par la suite par le "Village") projette d'en venir à un accord avec la Compagnie Inter-City Gas Utilities Ltd. (désignée par la suite par "Compagnie") pour permettre à la dite Compagnie l'utilisation des rues du Village de façon à ce que la Compagnie puisse distribuer et vendre du gaz naturel au Village et à ses habitants aux endroits les mieux situés selon cet accord.

Avis est par conséquent donné que le Village projette de demander au "Public Utilities Board of Manitoba" un règlement, en lieu de vote des contribuables ou des électeurs tel que demandé selon l'article 406 ou 407 du "Municipal Act", ou de toute autre disposition en découlant, et, le Conseil du Village, siègera, dans sa salle de réunion habituelle, à la Mairie actuelle, le 23 août 1966 à 7 h. 30 p.m., pour recevoir toutes délégations en égard de cette demande.

Daté le 22 juillet à St-Claude, Man.

Par ordre du Conseil,
G. MAGNE,
Secrétaire-Trésorier.

Mme A. Vermette et M. L. Baril tous deux décédés le 4 août

ST-JEAN-BAPTISTE — Le Divin Moissonneur rappela dans son royaume l'âme de Mme Albéric Vermette, âgée de 86 ans, et celle de son gendre, M. Louis Baril, âgé de 60 ans. Par coïncidence, les deux étaient nés le 14 novembre.

Mme Albéric Vermette, née Malvina Campeau, vit le jour à Ste-Scolastique, P.Q., le 14 novembre 1879. Elle était la fille de Léocadie Raymond et de Félix Campeau.

Elle arriva au Manitoba en 1891 pour y passer le reste de sa vie à St-Jean-Baptiste. En 1900 elle épousa Albéric Vermette. Ils eurent 13 enfants dont sept encore vivants: quatre fils, Arthur, maire de la municipalité de Montcalm, Isidore, Pierre et Jean; trois filles, la Rév. Sr Marie-Albéric, S.N.-J.M., à Ste-Agathe, Mme Paul Desmarais (Rose), Mme Louis Baril (Hélène), qui en ce même jour perdait outre sa mère, son époux. Mme Albéric Vermette, laisse aussi un frère, François-Xavier, 35 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Epouse fervente et chrétienne, elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne. Lors d'un anniversaire quelconque, Mme Vermette, avec sa mémoire prodigieuse, était toujours en mesure de donner les renseignements requis.

En 1950, M. et Mme Albéric Vermette célébrèrent leur 50e anniversaire de mariage. A cette occasion il y eut un grand banquet et une séance donnée par tous les petits-enfants des jubilaires.

Ce même jour, Hélène, leur fille, épousa M. Louis Baril. Ce fut double célébration familiale et inoubliable. Trois ans plus tard M. A. Vermette mourait subitement.

M. Louis Baril, fils de Lydia Déry et Hormisdas Baril, née le 14 novembre 1905, laisse dans le deuil son épouse, Hélène, trois frères, Alexandre, Napoléon et Pierre, tous de St-Jean-Baptiste; trois soeurs, Sr Marie-Bernard et Sr Marie-Germaine, toutes deux Chanoinesses, ainsi que Marie-Louise.

Les prières pour ces deux défunts furent récitées le 5 août à la chapelle mortuaire Desjardins par M. l'abbé Edmond Baril, neveu du défunt.

Le lendemain 6 août, les dépouilles mortelles furent exposées dans l'église de St-Jean-Baptiste de 6 h. jusqu'à l'heure des funérailles à 7 h. 30. Un grand concours de parents et amis étaient venus pour témoigner leur respect et leur sympathie aux familles éprouvées.

La chorale était composée de membres des paroisses de St-Jean, Aubigny, Ste-Elisabeth, Letellier et St-Joseph, sous la direction de MM. les abbés Caron et Toupin. Mme Alban Gallant, de Letellier, touchait l'orgue.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par M. Léon Jobin et Mmes Albert Duval, Léon Jobin, Antoine Sabourin et Paul Duval tenaient les rubans.

Les porteurs pour Mme Albéric Vermette étaient ses six petits-fils, Maurice, René, Denis, Roger, Germain et Hervé Vermette. Les porteurs pour M. Louis Baril: Guy, Marcel, Paul et Lucien Baril, Antoine Sabourin et Lucien Fillion, tous neveux du défunt.

La quête fut faite par Mmes Cyprien Godard et Victor Desmarais.

Les huissiers étaient M. Cyprien Godard et M. Gilles Vermette. Mgr H. Lapointe, officiant, était assisté dans la concélébration par M. l'abbé Edmond Baril.

On remarquait au sanctuaire, M. l'abbé Joseph Alarie, curé de Ste-Rose-du-Lac.

Les servants de messe étaient Albert St-Hilaire, Philippe Désautels, Albert Duval, Guy et Lionel Vermette, Claude Roy et Roger Baril.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Remerciements

Les familles Vermette et Baril désirent exprimer leurs sincères remerciements aux Rév. Srs de la Providence, d'Otterburne, à Sr Rose-Pauline, petite-fille de la défunte et religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie, et à tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels et fleurs.

Un cordial merci aux membres de la chorale et aux Dames de la Ligue qui ont servi le goûter.

Ste-Agathe

Çà et là

M. et Mme Albert Girouard, accompagnés de leurs enfants, Lucille, Denise et Paul, sont revenus d'un plaisant voyage de cinq jours à Minneapolis où ils rendirent visite à des amis, M. et Mme Roméo Hupé. Sur leur parcours ils se sont arrêtés à différents endroits, principalement à Detroit Lakes.

Arrivée le 4 août, Mme Larry Dion (Georgette Pilon), de Calgary, est retournée après une semaine de vacances chez sa parenté à Ste-Agathe. Elle visita quelque amies de la ville et se rendit aussi à Kenora, chez ses neveu et nièce, M. et Mme Armand Marion.

M. et Mme Roger Péloquin, de Vancouver, sont présentement en promenade au Manitoba et visitent les parents Péloquin et Dupuis de Ste-Agathe et des environs.

Le R. F. Etienne Aubry, O.M.I., de Lebret, Sask., passa quelques jours de ses vacances chez ses parents, M. et Mme Paul Aubry.

Bon voyage à M. et Mme Marcel Brémaud et à M. et Mme Edouard Dumesnil, qui sont partis par train, le 10 août, pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec. Le samedi 13 août ils ont assisté à une triple célébration: le jubilé d'Or de leurs cousins, à Côteau-Station, P.Q., 50 ans de vie religieuse des RR. FF. Médor et Henri Latreille, O.M.I., et 50 ans de vie conjugale de M. et Mme Joseph-Edouard Latreille. Un autre frère, le R. F. Philippe Latreille, des missions du Nord, se joignit aussi à la fête. C'est la première fois depuis leur entrée en religion que les trois frères religieux se rencontrent avec leurs autres frères de l'Est. Les heureux voyageurs visiteront aussi autres parents et régions de la belle province.

Soirée sociale

Parents et amis se réunirent à la salle paroissiale, le samedi 30 juillet, pour une soirée sociale en l'honneur de M. René Courcelles et Mlle Aline Gingras dont le mariage aura lieu prochainement.

Powerview

Çà et là

M. et Mme Paul Alarie et leurs enfants, Maurice et Denise, sont revenus enchantés d'un voyage dans la province de Québec qu'ils ont fait en compagnie de M. et Mme Donat Chagnon. Ils ont visité leur fille et soeur, Pauline, novice chez les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, Ste-Anne-de-Beaupré, Notre-Dame-du-Cap et l'Oratoire St-Joseph. Ils ont aussi passé quelque temps à Québec, Trois-Rivières, Ottawa, etc. Conduits par M. l'abbé Alexandre Campeau, ils passèrent une journée à visiter Montréal.

Mme Hermas Dupont, de Winnipeg, accompagnée de ses trois enfants, passait, dernièrement, quelques jours chez sa soeur, Mme Cuperus, et autres parents et amis.

M. et Mme Léo Gervais et Mme Auréa Sawchyn se rendaient à Elie et à St-Boniface pour la célébration du 40e anniversaire de mariage de leurs soeur et beau-frère.

Mme Simon Carrière a rendu visite à son frère et sa soeur, dernièrement.

Mme Jim Désilets a eu la visite de sa mère, Mme Arthur Carrière, et de ses soeur et beau-frère, M. et Mme Roy Talor et leur famille.

Mme Armand Désilets, MM. Alfred, Raymond et Lucien Dupont, accompagnés de leurs familles, se rendaient à St-Claude pour y visiter leur soeur, Mme Pierre Gaultier. Quelques jours plus tard, M. et Mme Pierre Gaultier et leur famille venaient à Powerview et St-Georges où la famille se réunit pour un souper "barbecue" chez M. Lucien Dupont. A l'exception de quelques neveux et nièces qui ne purent se rendre pour ce souper, la famille était au complet.

M. et Mme Raymond et trois de leurs enfants ont passé 10 jours à visiter des parents à Powerview, St-Georges et St-Claude.

Le samedi 6 août, M. et Mme Jean Coulombe, M. et Mme René Papineau et leurs enfants, Eddie et Rachel, et Mme Armand Désilets se rendaient à Elie pour le mariage de leur nièce et cousine, Mlle Lorraine Ménard.

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à Mme Arthur Desaulniers, patiente à l'hôpital de Morris, et à J.-Paul Dupuis, J.-Paul Bérard, Annette Alarie et Alain Collette qui ont tous fait un séjour au même hôpital.

Municipalité rurale de Taché

COUR DE REVISION

Liste des évaluations 1967

AVIS est donné par les présentes que:

A) Les listes d'évaluations qui devront être revisées en 1967, sur les propriétés immobilières, les propriétés d'affaires ou personnelles ont été déposées à mon bureau et pourront être inspectées par le public pendant une période de quinze jours à partir de la date de cet avis;

B) Les personnes désirant porter plainte contre l'évaluation devront le faire par écrit au bureau du secrétaire-trésorier le ou avant le 10 septembre 1966 et identifier clairement la propriété en cause et les raisons de la plainte;

C) Le conseil siègera comme cour de révision afin de reviser les listes susmentionnées à la salle municipale de Lorette, Manitoba, le 20 septembre 1966, à 10 h. de l'avant-midi.

Daté à Lorette, Manitoba, ce 15 août 1966.

E.-J. LAURIN,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

En lisant "En Badinant" dans la dernière Liberté et le Patriote, certaines vérités produites à nos yeux nous laissent à réfléchir.

Si nous ne sommes pas des poules mouillées, que faisons-nous pour prouver le contraire? Est-ce que vraiment le Canadien français s'est laissé abattre, intimider, par la force des circonstances et a perdu ainsi son sens de fierté et de culture française?

Nous sommes loins d'être une race inférieure. Au contraire, si le Canadien français peut enfin réaliser qu'il possède une petite mine d'or en sa langue maternelle, ajouter à ceci une maîtrise de la langue anglaise, avec une éducation équivalant celle de nos compatriotes anglais qu'on envie tant, et le Canadien français a autant de capacités et de chance à réaliser ses ambitions dans notre pays.

Ce n'est pas notre langue maternelle qui est la cause de nos insuccès, ce n'est pas le fait que nous sommes Canadiens français — c'est cette peur, ce complexe d'infériorité, cette mentalité de chien battu comme dit si bien Brises des Plaines.

C'est vraiment le temps que le Canadien français se réveille et surmonte ce complexe d'infériorité qui l'a si longtemps affaibli.

Je remercie Brises des Plaines qui, par son écrit, m'a donné l'occasion de m'exprimer.

Je formule le souhait que nos Franco-Manitobains ne se sauvent pas tous au Québec sous prétexte que l'herbe est plus verte là-bas. Restons ici et faisons respecter nos droits comme Canadiens français et citoyens du Manitoba.

La dernière réflexion de Brises des Plaines: que nos ancêtres sont des imbéciles pour s'être imposé tant de sacrifices afin de nous transmettre les vraies valeurs spirituelles et humaines qui font les grands peuples — peut-être réveillera-t-elle la fierté chez les endormis?

Je profite de cette occasion pour vous féliciter M. le Rédacteur ainsi que la direction, pour le nouvel intérêt suscité chez nous par le renouveau dans les articles de La Liberté et Le Patriote.

Bien à vous,
Claire NOEL,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Aimé Corbel, née Rita Labelle, de Dauphin, à la naissance d'une fille, le 14 août.

M. et Mme Gilbert Bilous et leur famille, de Red Lake, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Jules Leperre durant la semaine du 7 août.

Mme Margaret Piché, d'Ontario, était en visite chez M. et Mme John Moriaux et leur famille durant la semaine du 5 août.

M. Adélard Verhaeghe, employé à Carberry, est venu le vendredi soir 12 août et est retourné à St-Boniface, le 13 août, accompagné de son épouse et leurs deux fillettes, qui avaient passé quelques semaines chez ses parents.

Après la messe du dimanche 14 août, il y eut la bénédiction du terrain pour le nouveau presbytère. Un cantique en anglais fut entonné et une prière de circonstance fut récitée par M. l'abbé A. Gervais, curé. M. le curé, les deux syndics, le président du comité et le conseiller soulevèrent les premières pelletées.

Sincères sympathies aux familles Pinette et Gagnon à l'occasion du décès de M. Jos. Pinette, de Ste-Rose-du-Lac, le 12 août. Les funérailles eurent lieu le 16 août en l'église de Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme Philippe Leclerc et leurs enfants, Georgette, Paul et le bébé, de St-Eustache, étaient en visite chez M. et Mme J. Vandenbosch durant la fin de semaine du 13 août.

Prompt rétablissement à M. Ovide Landry, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis déjà quelques jours.

La Dominion Textile nommera un ou deux Canadiens français

MONTMORENCY — Deux Canadiens français siègent au conseil d'administration de la compagnie Dominion Textile et le personnel dirigeant de ses différentes usines est formé de francophones dans la grande majorité des cas.

C'est ce qu'a souligné, au cours d'une entrevue, M. Hubert Chantelois, gérant de la filature de Montmorency, près de Québec.

Il commentait une déclaration de M. Maurice Allard, député indépendant de Sherbrooke aux Communes, selon laquelle la Dominion Textile aurait avantage à nommer un ou deux Canadiens français à la tête de son entreprise afin de mieux comprendre l'âme de la nation.

M. Allard, de même que M. Raynald Fréchette, député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, ont décidé de faire campagne contre la Dominion Textile à qui ils reprochent de prolonger la grève qui paralyse cinq de ses usines depuis mars dernier.

"Je ne veux pas engager de polémique", a dit M. Chantelois, "mais des francophones dirigent cinq des sept grandes usines de la compagnie au Québec. Les deux autres gérants sont d'expression anglaise, mais sont parfaitement bilingues".

Un autre directeur de la compagnie, M. L. McDonough, a-t-il ajouté, a fait ses études à l'Institut des textiles du Québec.

"Je crois que c'est suffisant pour affirmer que la compagnie est en mesure de comprendre les Canadiens français."

La Rév. Sr du Sacré-Coeur de Jésus est nommé Mère Assistante-Supérieure du Conseil Général

LORETTE — Tout récemment on apprenait la nomination de la principale de l'école secondaire, la Rév. Sr du Sacré-Coeur de Jésus (C. Farmer) au poste de Mère Assistante-Supérieure du Conseil Général de la Congrégation des Soeurs de St-Joseph de Ste-Hyacinthe.

C'est une surprise qui a fait beaucoup de peine, surtout en ces temps-ci de bouleversement dans les limites des écoles; on ne pourra pas se fier sur son grand savoir-faire pour garder la part qui nous revient. D'un autre côté, c'est un honneur pour Lorette d'avoir eu une principale aussi capable, toujours courageuse. Aucun problème ne semblait l'arrêter; elle trouvait une solution juste pour encourager petits et grands. C'était l'amie de tous. Elle donnait le meilleur d'elle-même pour tous les projets entrepris.

Biographie

Native de Knowlton, Québec, la Rév. Sr du Sacré-Coeur de Jésus arriva dans l'Ouest en 1939. Elle fonda le couvent de Vassar et devint principale de cette école. Elle enseigna ensuite à Richer et arriva à Lorette en 1947 où elle se dévoua à l'enseignement pendant 19 ans dont 16 années comme principale de l'Institut Collégial de Lorette.

Elle avait toutes les qualifications requises pour le Manitoba étant bachelière ès Arts et en Education et ayant sa maîtrise en Education de l'Université d'Ottawa. N'est-ce pas qu'on a raison d'accepter sa démission avec regret?

Postes occupés

On la nomma représentante de la Manitoba Teacher's Society sur le plan divisionnaire. Elle s'intéressait vivement aux problèmes de l'éducation et collabora largement à la fondation de l'Association des Parents et Maîtres avec Mme Rosa Therrien en 1951, mouvement qui répondait à un besoin urgent.

Quatre réunions d'essai eurent lieu en 1951, ayant M. l'abbé David Roy, co-fondateur et aumônier diocésain de l'Action Catholique, comme conférencier.

Sr du Sacré-Coeur de Jésus fut une des fondatrices du Club Maria qui avait pour but de rapprocher les jeunes filles des mamans et de leur aider à dialoguer ensemble pour mieux se comprendre.

Elle était aussi membre du comité de l'Action Catholique, organisatrice des retraites et journées d'orientation pour jeunes filles ainsi que responsable de l'introduction du cours général à Lorette.

Personnalité admirable

Cette religieuse était d'une force d'âme étonnante, d'un dévouement inlassable et d'une énergie remarquable que rien ne pouvait arrêter. Tous les garçons et filles aimaient sa discipline douce et ferme. Ils aimaient à lui confier leurs peines étant assurés qu'elle les comprendrait et saurait les encourager. Que de jeunes, surtout les orphelins et les pauvres, ont poursuivi leurs études grâce à ses bons conseils.

Quoique de parents irlandais, elle était parfaite bilingue. Son grand esprit de foi rayonnait partout. Elle cherchait à se tenir en contact avec les anciens et organisait une réunion annuelle pour les rencontrer et renouer les liens d'amitié.

Voeux pour l'avenir

Tous les gens de Lorette désirent la remercier pour ses 19 années consacrées au bien des jeunes et pour l'enrichissement apporté à la paroisse. Son but était que tous, parents et enfants, collaborent avec l'autorité. Ils lui offrent aussi leurs meilleurs voeux de succès et de bonheur dans son nouveau champ d'apostolat.

Tous espèrent que ses nouvelles fonctions ne l'empêcheront pas de revenir souvent à son cher et magnifique couvent de Lorette, et qu'elle enverra certainement des institutrices capables de satisfaire les besoins de l'Ouest.

Avis aux jeunes demoiselles pour qui le noviciat de St-Hyacinthe était l'inconnu absolu. Il n'en est plus ainsi. Soeur du Sacré-Coeur de Jésus vous y attend les bras ouverts. Si le Seigneur vous invite, soyez les bienvenues! Voici l'adresse: 805, rue Raymond, St-Hyacinthe, P.Q.

Çà et là

Etait en promenade chez ses parents à Lorette, M. Edmond Johnson, d'Oregon, E.-U. Il visita sa soeur, Mme Amanda Dupuis et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Delphis Johnson, ainsi que ses cousines Johnson et Mme R. Therrien.

M. et Mme Aimé Therrien et leurs fils, Daniel, de New Westminster, C.-B., sont venus visiter leurs parents et amis de Lorette et ensuite se rendirent à St-Boniface et Mariapolis pour y visiter Mme Desrochers, mère de Mme Therrien, et les autres parents de ces localités.

Le 11 août, les voisines de Mlle Maria Johnson organisèrent une fête-surprise intime à sa demeure à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance. On lui présenta un joli bouquet et un gâteau de fête ainsi que des voeux d'heureux anniversaire. Les petites nièces, Joanne, 4 ans, et Lynne Therrien, deux ans, chantèrent de leurs voix mignonnes "Bonne fête pour toi". Quoiqu'un peu surprise, Mlle Maria remercia en termes appropriés et comme toujours, avec beaucoup d'humour, ces gentilles dames et toutes les invitées.

On profita de cette soirée pour un "shower" en l'honneur de Mlle Carmel Therrien. Toutes retournèrent chez elles enchantées d'une si agréable réunion. Sincères remerciements aux organisatrices.



Sr du-Sacré-Coeur-de-Jésus

Le major G. Piché alla étudier en Angleterre

MONTREAL — Le major Gérard Piché, de Montréal et de St-Boniface, Man., s'est rendu en Angleterre, le 11 août, pour y suivre un cours d'administration industrielle au Collège des sciences et de technologie de l'université de Manchester.

Un officier du Corps royal canadien des magasins militaires, il est un vétéran du conflit de Corée et a, de plus, servi avec la Commission internationale de contrôle au Viet-Nam.

Avant son départ pour l'Angleterre, le major Piché était officier d'état-major, section des services techniques, au quartier général de la base des Forces canadiennes, Montréal.

M. Bennett retourne devant l'électorat

VANCOUVER — Le premier ministre W. A. C. Bennett a annoncé la tenue d'élections générales en Colombie-Britannique le 12 septembre prochain.

Le premier ministre a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse.

Le gouvernement du Crédit social, qui est au pouvoir depuis 14 ans, a été élu pour un mandat de cinq ans en 1963.

A la dissolution de la Chambre, le parti du Crédit social détenait 32 sièges, le Nouveau parti démocratique 14, les libéraux 5 et il y avait un siège vacant.

Le remaniement de la carte électorale effectué le printemps dernier a porté le nombre des sièges à 55.

Ce scrutin sera le cinquième depuis que le Crédit social a pris le pouvoir. Il a été élu pour la dernière fois le 30 septembre 1963.

Une nouvelle route rurale sera établie à Lorette, Man.

L'honorable Roger Teillet, C.P., député de St-Boniface et ministre des Affaires des anciens combattants, annonce qu'une nouvelle route rurale sera prochainement établie à Lorette, Manitoba, entre les chemins River et Dawson.

La nouvelle route rurale no 2, approuvée antérieurement par le ministre des Postes, desservira 173 usagers, six fois par semaine, sur un parcours de 29.3 milles, entre la jonction des chemins River et Dawson à l'ouest, au chemin Mondor à l'est. Les résidents le long du chemin Lebrun, au sud de la route transcanadienne, bénéficieront également de ce nouveau service.

Voici les détails du parcours en provenance du bureau de Poste, tous les jours, sauf le dimanche:

Départ du bureau de Poste de Lorette vers:

le nord-ouest sur le ch. Dawson au ch. Lebrun	1.3	milles
le nord-est sur le ch. Lebrun à la route no 1	3.2	"
le sud-ouest vers le ch. Dawson.	3.2	"
le nord-ouest sur le ch. Dawson vers jct. Prairie Grove	2.3	"
le sud sur le ch. River entre sect. 34-35, 26-27	1.9	"
le sud-est sur le ch. River au ch. Linden	4.4	"
le sud-est sur le ch. River au ch. Gauthier	0.6	"
le sud-est sur le ch. River au ch. Manaigre	3.2	"
le sud-est sur le ch. River au ch. Durand	1.1	"
le sud-est sur le ch. River au ch. Mondor	1.0	"
le nord sur le ch. Mondor au ch. Dawson	0.7	"
le nord-ouest sur le ch. Dawson au ch. Manaigre	1.9	"
le nord-ouest sur le ch. Dawson au P.T.H. no 206	0.5	"
le nord-ouest sur le ch. Dawson au bur. de Poste, Lorette	2.1	"
Total	29.3	milles

Consommation canadienne par habitant de certains produits alimentaires (1)

	Moyenne des années 1955-58 (en livres par habitant)	Prévisions 1980	Augmentation (+) ou diminution (—) de 1955-58 à 1980 %
Céréales	160	145	— 9
Pommes de terre	150	131	— 12
Légumes	143	165	+ 16
Produits laitiers	453	457	+ 1
Lait nature et crème	389	389	0
Beurre	20	15	— 25
Viandes totales	141	171	+ 22
Boeuf	79	98	+ 25
Porc	49	58	+ 19
Volaille	33	41	+ 25
Oeufs	37	40	+ 9
Consommation totale de produits alimentaires	1,430	1,496	+ 5

(1) Ministère du Nord Canadien et des Ressources: Conférence sur "les ressources et notre avenir", 1961, p. 24.

M. et Mme Aquin célèbrent 40 ans de mariage à Elie

ELIE — Le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Avila Aquin fut l'occasion d'une magnifique réunion de famille. Leurs douze enfants, y compris leurs trois filles religieuses, ainsi qu'un bon nombre de parents et amis, entre autres les Rév. Srs Jean-Charles, Marie-Paul et Ste-Adèle, cousines Oblates, se firent un bonheur de venir prendre part à la fête du 30 juillet, organisée en l'honneur des jubilaires.

Les célébrations débutèrent par une messe anniversaire célébrée en l'église d'Elie, par le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., neveu du jubilaire et Recteur du Collège St-Jean, à Edmonton, Alta.

Au son d'une marche, les jubilaires firent leur entrée à l'église, précédés d'un petit cortège nuptial, et suivis de Madame A. Charbonneau et M. Oris Aquin qui furent demoiselle et garçon d'honneur, lors du mariage il y a quarante ans. Faisaient partie du petit cortège: Suzanne Aquin, petite mariée, Paul-E. Allard, petit marié, Marielle Perrin, petite fille d'honneur accompagnée de Marc Aquin, petit garçon d'honneur. Tous sont les petits-enfants des jubilaires.

Durant la mese, Mme Lévesque toucha l'orgue et accompagna le chant d'offertoire, "Reçois l'offrande de tes enfants", ainsi que le chant d'action de grâces, "Je bénirai le Seigneur", chantés par les petits-enfants. La messe terminée, la famille récita ensemble la Consécration au Sacré-Coeur.

Après la messe, de nombreux parents et amis se rendirent à St-Boniface pour assister au banquet qui eut lieu au "Centre St-Louis". Au début du repas, Mlle Pauline Aquin lut au nom des douze enfants, l'adresse à ses parents, exprimant leurs sentiments de reconnaissance, de joie et d'amour. Ensuite le maître de cérémonies, M. Stanislas Fisette, gendre des jubilaires, invita le R. P. A. Lacerte à bénir la table et proposer le toast. Le repas fut dégusté tout en écoutant des chants composés pour la circonstance et exécutés avec beaucoup d'entrain par les 32 petits-enfants présents. M. Gérald Aquin, petit-fils âgé de 8 ans, adressa ensuite la parole au nom de tous les petits-enfants.

Le R. P. Lacerte prononça le discours de circonstance dans lequel il sut si bien faire revivre les souvenirs d'il y a 40 ans, et féliciter les jubilaires. Ensuite, les jubilaires remercièrent tous et chacun pour leur participation à cette si heureuse fête. Pour clore le programme du banquet, Mme Laurent Aquin fit entendre deux beaux morceaux de piano.

Avant la veillée dansante, le jubilaire, M. A. Aquin, offrit à sa chère épouse, 40 roses naturelles comme témoignage d'amour et de reconnaissance.

Remerciements

M. et Mme Avila Aquin ainsi que leurs enfants désirent remercier le R. P. A. Lacerte, ainsi que tous les parents et amis qui sont venus de Vancouver, Edmonton, des Etats-Unis, enfin de loin et de près, augmenter par leur présence la joie de cet heureux événement.

D'où vient l'expression: "Tirer le diable par la queue"?

Il faut que la queue du diable lui soit soudée, chevillée et vissée à l'échine d'une façon bien triomphante", écrit Victor Hugo, "pour qu'elle résiste à l'innombrable multitude de gens qui la tirent perpétuellement!"

Cette locution s'explique de la sorte: l'homme dénué de ressources finit par recourir à l'assistance du diable; le Malin la refuse, tourne le dos pour induire davantage le malheureux en tentation, et c'est alors que l'autre le tire par la queue.

(D'après le "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse.)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94.6	94.6	94.6	94.6	94.6
C.W. No 3	91.2	91.2	91.6	91.2	91.2
Fourrage No 1	90.6	90.6	90.6	90.6	90.6
Fourrage No 2	87.6	87.6	87.6	87.6	87.6
Fourrage No 3	84.6	84.6	84.6	84.6	84.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	145	145.2	144.6	145	145.2
C.W. No 3 6 rangs	143	143.2	142.6	143	143.2
Fourrage No 1	134.4	134.6	134.2	134.4	134.6
Fourrage No 2	133	133.2	132.6	133	133.2
Fourrage No 3	130	130.2	129.6	130	130.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	131.4	132 3/8	132 3/8	135.4	135 1/8
C.W. No 3	126.2	127	127 1/8	130.2	129.6
C.W. 2 rej.	125.4	126 3/8	126 3/8	129.4	129 1/8
C.W. No 4	114.2	114 7/8	114 7/8	118	118 3/8
Ergot	111.2	111 7/8	111 7/8	115	115 3/8
Sur voie net	131.4	132 3/8	132 3/8	135.4	135 1/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	289 3/8	290.2	287.4	302	300
Janvier	288.6	289.2	286.4	299 1/8	298.4
Mars	287.6	288.2	285.4	297.2	296.4
AVOINE —					
Octobre	94.2	94.2	94 1/8	94.2	94.2
Décembre	92.4	92.4	92 3/8	92 3/8	92 5/8
Mai	93 5/8	94	93 7/8	93 7/8	94
ORGE —					
Octobre	138	138 1/8	137.6	138	138 1/8
Décembre	134 7/8	134 7/8	134.6	135	135
Mai	138.2	138.2	136	138.2	138.2
LIN —					
Octobre	304 7/8	304 1/8	302.2	305.6	304.4
Décembre	305.4	305 5/8	303 3/8	307 3/8	306
Mai	313 1/8	313 1/8	311 5/8	314.4	313 1/8
SEIGLE —					
Octobre	134.2	134 7/8	134 7/8	138	137 3/8
Décembre	135.6	136 3/8	135 7/8	138 7/8	138
Mai	142.2	143 1/8	142.6	145 3/8	144 3/8

(Pour la semaine du 8 au 12 août 1966)



M. Raymond Constant, que l'on reconnaît ci-haut, professeur de sciences à l'Institut Collégial de St-Norbert, vient d'être nommé principal à l'Institut Collégial de Lorette. M. Constant fit ses études primaires au Jardin d'enfants Langevin, puis ses études secondaires à l'Institut Collégial Provencher. Il obtint son baccalauréat ès sciences et en éducation de l'Université de Manitoba. M. Constant est marié à Jocelyne Valmont, père de trois enfants et le fils de M. et Mme Fernand Constant, de St-Boniface.

Letellier

Décès de M. Joseph Goulet

Le samedi 30 juillet est décédé subitement à l'hôpital de Morris, M. Jos. Goulet. Né le 2 septembre 1900 à St-Gervais de Bellechasse, P.Q., il vint au Manitoba à l'âge de 16 ans. Il a demeuré à St-Malo, La Salle, Ste-Agathe et en 1923 vint à Letellier pour y demeurer le reste de sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (Marguerite); six filles, Mme Emile Perreault (Judith), de Californie, Mme Rudy Penduiack (Eugénie), de Calgary, Alta, Mme Ernest Parent (Angélique), de Sarnia, Ont., Mme Yvon Pineau (Dolorès), de Montréal, Mme John Lozenski (Candide), de Californie; 25 petits-enfants; deux frères, Pierre, de Québec, et Achille, de New Britain, E.-U., quatre soeurs, Mme J.-B. Paré, de New Britain, E.-U., Mme Lucien Catellier, de La Rochelle, Mme Jules Bergeron, de Québec, et Valérie, d'Otterburne.

Les funérailles eurent lieu le lundi 1er août, à 8 h. p.m., à la salle Memorial. L'assistance était nombreuse. Les parents et amis étaient venus rendre un dernier hommage au défunt. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé M. Messier, curé, assisté de M. l'abbé Hervé Dansereau. La chorale, dirigée par M. l'abbé Toupin, fit les frais du chant. Mme A. Gallant touchait l'orgue.

Les porteurs étaient tous les voisins du défunt: MM. Roland Dansereau, Paul et Joseph Dupuis, Florent Barnabé, Gérard Leclair et H. Bouchard.

Cinq des filles de M. Goulet assistèrent aux funérailles ainsi que quatre de leurs filles adoptives.

Remerciements

La famille Goulet désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque façon. Un merci spécial à l'abbé Messier, M. et Mme R. Dansereau, Mme Hamel et les voisines, qui ont servi et préparé le goûter et rendu de grands services à la maison, aux parents et amis qui sont venus aux funérailles.

St-Norbert

Un retour

M. le Dr Henri Lemaire, de Boston, Mass., est de passage à St-Norbert, Fort Garry et St-Boniface, pour revoir sa mère, Mme M.-A. Lemaire, et sa soeur, Sr Paul-de-la-Croix, S.N.J.M.

Après 15 ans d'absence, le docteur, Mme Lemaire et leur famille seront heureux de communiquer et de rencontrer leurs anciens amis, compagnons de classe, de collège et d'université.

Ils seront les hôtes de M. et Mme L. Perreault. Signaler GL3-6917 ou venir à 835, rue Lemay, St-Norbert.

Aux Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba

Une réunion générale de tous les membres de l'Association des Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba aura lieu à l'hôtel Niakwa le jeudi 25 août, à 8 heures du soir.

Tous les commissaires d'écoles de langue française du Manitoba sont cordialement invités à y assister.

F.-P. DOYLE, M.D.,
président.

LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

à la Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes

de Saint-Malo

AURA LIEU

le dimanche 21 août 1966

Voici le programme de la journée:

Avant-midi:
- 8 h. : messe à l'église paroissiale.
- 9 h. 30: messe à la grotte.
- 11 h. : messe à la grotte.

Après-midi:
- 2 h. 30: heure sainte devant le Saint Sacrement.
- 4 h. : messe célébrée par Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface.

Confessions:

Il y aura confesseurs à la disposition des pèlerins avant chaque messe et au cours de l'après-midi.

Les confrères-prêtres qui voudraient bien prêter les services de leur ministère seront plus que bienvenus et hautement appréciés, vue la difficulté spéciale où l'on se trouve d'avoir assez de prêtres pour répondre aux désirs des nombreux pèlerins.

Les membres du clergé sont invités à se rendre au presbytère pour le repas du midi et pour le souper après la messe de 4 h.

Si la température ne permettait pas la célébration de la messe à la grotte, les messes auront lieu à l'église paroissiale aux mêmes heures.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

A la suite de la campagne des lépreux, organisée par Mme Marie-Antoinette Papen, le président de l'Ordre de la Charité a envoyé la missive suivante à l'animatrice de l'émission "Au fil de l'heure".

"Madame et chère bienfaitrice,

Votre lettre si aimable et votre envoi si généreux me rejoignirent en Italie où j'essaie de prendre un peu de repos.

Une fois de plus, j'ai été extrêmement touché de votre fidèle et si précieuse amitié. Je vous en remercie de tout mon coeur, et je vous prie de transmettre à tous ceux de vos auditeurs qui ont répondu à votre appel, les sentiments de ma gratitude profonde et émue.

J'ai été très heureux d'apprendre que vous aviez l'intention d'intensifier votre campagne pour les lépreux à l'occasion du Centenaire de la Confédération canadienne. Je ne me souviens pas si je vous ai adressé en son temps copie de la lettre que j'avais envoyée à M. Diefenbaker, alors premier ministre. Je vous la ferai parvenir lors de mon retour à Paris, et bien entendu, je suis à votre entière disposition pour vous adresser toute documentation qu'il vous plaira de me demander.

Encore et de tout coeur merci!

Recevez, chère Madame et chère bienfaitrice, l'hommage de ma respectueuse et reconnaissante amitié

(Signé) Raoul Follereau,
président de l'Ordre
de la Charité."

Une lettre aussi chaleureuse, venant de l'apôtre des lépreux, fera certes plaisir aux personnes généreuses qui ont fait leur part lors de la campagne des lépreux. Mille mercis aux donateurs!

Pierre JOMPHE.

Radeau transpacifique à Montréal en 1967

GUAYAQUIL, Equateur — Les "six navigateurs du temps perdu" qui se proposent d'effectuer en septembre prochain la traversée Guayaquil-Sidney (environ 18,000 kilomètres), sur un radeau de balsa, étudieront au cours de leur voyage les mouvements des oiseaux migrateurs qui suivent le courant de Humbolt. Les navigateurs recueilleront également des échantillons de plancton.

Le résultat de leurs études sera communiqué au Musée des sciences naturelles de Washington et un reportage filmé du voyage sera effectué pour une revue américaine scientifique. A l'issue de la traversée, le radeau sera exposé à Montréal au cours de l'Exposition universelle de 1967.

Seul un émetteur de radio reliera les six hommes avec le monde civilisé.

Willow-Bunch

Mariage Bouvier-Sabourin

Le samedi 16 juillet, à 4 h. p.m., M. Henri Bouvier, fils, unissait sa destinée à celle de Mlle Lorraine Sabourin, tous deux de Lisieux. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Chabot.

La mariée entra à l'église au bras de son père, M. Paul Sabourin. Elle était vêtue d'une longue robe blanche et tenait un bouquet de roses roses. Les demoiselles d'honneur, Mlle Vivianne Sabourin, soeur de la mariée, et son amie de Regina, étaient vêtues en vert et blanc. Les garçons d'honneur étaient MM. Jean Sabourin et Jean-M. Bouvier, frères des mariés.

Un souper fut servi à la salle Fontaine à environ 120 invités. Une soirée dansante suivit la réception.

Meilleurs voeux aux nouveaux mariés.

Mariage Raboud-Duperreault

Le samedi 23 juillet, à 11 h. 30 a.m., eut lieu le mariage de M. Fernand Raboud, fils de M. et Mme Jacques Raboud, à Mlle Jacqueline Duperreault, fille de M. et Mme Armand Duperreault, tous deux de Willow-Bunch. M. l'abbé A. Chabot officiait.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche avec traine; son voile trois quarts était retenu par une fleur. Elle tenait un bouquet de fleurs blanches.

La demoiselle d'honneur, Mlle Marlene Frieson, de Saskatoon, et la petite bouquetière, Nicole Pynten, nièce du marié, portaient toutes deux de longues robes roses. Le garçon d'honneur était M. Denis Duperreault, frère de la mariée; les huissiers étaient MM. Aurèle Duperreault et Maurice Raboud, frères des mariés.

Un lunch genre buffet fut servi aux nombreux parents et amis à la salle Fontaine; un souper fut servi à 6 h.

Après leur voyage de noces, les nouveaux mariés demeureront à Edmonton.

Çà et là

Mme Jude Boulianne, infirmière à Lebret, remplace à l'hôpital local, Mlle Monique Boulianne, partie le 15 juillet pour la Colombie-Britannique où elle passera un mois de vacances, accompagnée de Mlle Georgette Beauregard.

Mlle Thérèse Boulianne, institutrice à Canora, est en promenade chez sa tante, Maura Boulianne.

Mlle Berthe Lapointe, garde-malade, est partie par avion le 23 juillet à Quesnel, C.-B., pour deux semaines de vacances chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Omer Lapointe.

M. et Mme Emile Lafrenière, de Verner, Ont., ont passé quelques jours chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Edmond Cornellier, dernièrement.

M. et Mme Léonard Bourdages et leurs quatre enfants sont allés passer leurs vacances en Colombie-Britannique où ils visiteront des parents et amis.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Saskatoon, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, récemment.

Mlle Madeleine Phillippon vient de terminer son cours de secrétaire à Regina et est maintenant employée à la "Maple Creek School Unit" depuis le 18 juillet. Mlle Cécile Martin, qui a également fini son cours, est employée à Regina.

Mme Thérèse Laberge et ses enfants, Maurice, René, André et Gisèle, de Moose Jaw, ont visité leurs parents et grands-parents, M. et Mme L. Couture, dernièrement.

M. et Mme Marcel Lautier et leurs deux enfants, de Calgary, visitaient leurs parents, M. et Mme Armand Lautier, dernièrement.

M. et Mme Armand Duperreault, accompagnés de leur fils, Denis, se sont rendus à Regina, le 25 juillet, afin d'assister aux funérailles de leur gendre, M. Robert Barré, décédé le 20 juillet à l'âge de 46 ans. Ce dernier était le mari de Pierrette Duperreault. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère, Mme Chabot, se rendirent à Ferland, le 22 juillet, pour les funérailles de M. l'abbé Ernest Brouillard, ancien curé de Ferland et ancien vicaire de Willow-Bunch (1922-23), décédé au Foyer de Ponteix le 19 juillet, à l'âge de 80 ans.

Mlle Cécile Lautier et sa cousine, Mlle Paulette Lapaire, rendaient visite à des parents à Medecine Hat, récemment.

Bon voyage à Mme Avila Chabot, qui est partie par avion, le 26 juillet, de Regina en route pour Montréal, l'Europe et la Terre Sainte; son voyage sera de cinq à six semaines.

Mme Francis Therrien recevait, pour quelques jours, la visite de sa soeur, la Rév. Sr Rose, religieuse de Notre-Dame de Sion.

M. et Mme Lucien Couture se rendirent à Moose Jaw, le 29 juillet. Ils étaient accompagnés de la Rév. Sr Marie-Edouard, religieuse de Notre-Dame de la Croix, qui passait une quinzaine de jours avec eux.

M. Alphonse Lemieux et ses quatre enfants, de Regina, ont visité MM. et Mmes Albert Lemieux et Armand Duperreault, dernièrement.

Félicitations

A M. et Mme Howard Weal, de Verwood, à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital d'Assiniboia le 12 juillet.

A M. et Mme Emile Campagne (Marguerite Giraudier) à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital local le 1er août.

Va-et-vient

M. et Mme Bernard St-Yves et leur famille sont allés passer une semaine de vacances à Léoville où ils visitèrent leurs oncle et tante et leurs cousins.

M. et Mme Raymond Hering, de Cleveland, Ohio, ont visité M. et Mme Jean Bonneau et autres parents.

Mlle Gabrielle Granger, employée à Yorkton, vint passer la fin de semaine chez ses frères et soeurs à Willow-Bunch.

Sont venus visiter M. et Mme Delphis Savoie: leur mère et belle-mère, Mme Florence Langlois, de Sarnia, Ont., M. et Mme R. Rose et leurs trois enfants, de Point Edward, Ont., M. et Mme Jean Langlois, de London, Ont., M. et Mme Gilbert Langlois et leur fils, Hector, de Calgary, et M. et Mme Robert Langlois, de Moose Jaw.

Mme Albert Martin et ses filles sont revenues de quatre semaines de vacances passées à Vancouver, Edmonton et Regina.

M. et Mme Gilbert Boisvert et leur famille, de Somerset, Man., ont visité les familles Boisvert, la semaine dernière.

Mme Boutin est en promenade chez ses enfants, MM. et Mmes Léo Lemieux et Gérard Granger, pour quelque temps.

M. et Mme Dick Langlois, M. et Mme B. Hrynkiw et leurs trois filles, de Calgary, Mme Jeanne Gosselin et ses trois filles, de Regina, ont rendu visite à Mme Rose Balaux et autres parents et amis.

Mlle Anne Desautels a suivi un cours de couture de deux semaines au Centre Singer à Moose Jaw.

Mlles Elise Granger et Marguerite Leduc sont allées à Weyburn pour un stage d'étude coopérative.

M. et Mme Rosario Grégoire et leur fils, Claude, sont allés à Esterhazy, récemment, y visiter leurs parents, MM. et Mmes Alcide Grégoire et Wilfrid Benoit. Le père de Rosario revint avec eux pour visiter ses amis de Willow-Bunch.

MM. et Mmes Dollard, Julien et Paul-Emile Piché sont allés à Gravelbourg, dernièrement, pour y visiter leur père et beau-père, M. Paul Piché, au Foyer Youville, et son épouse, qui demeure chez ses fille et gendre, M. et Mme Antonio Grégoire.

M. et Mme Jos. Pelé ont passé deux semaines chez leurs parents à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

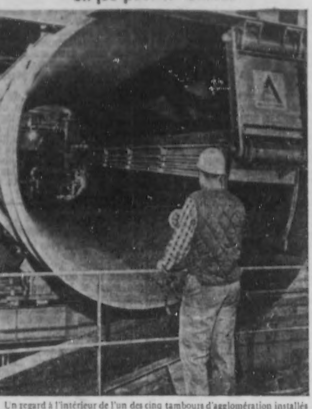
M. et Mme Alphonse Prevost eurent la visite de leur fille, la Rév. Sr Jeanne Prevost, S.G.M.

M. et Mme L. Youngberg et leurs deux fils sont allés visiter leurs parents à Merritt, C.-B..

Sont venus pour le mariage Duperreault-Raboud, le 23 juillet: Mme Cécile Rivard et sa famille, d'Edmonton, M. et Mme Marc Raboud, Mme Lucien Raboud, M. Léonard Raboud, M. et Mme Thorndikes, Mme Karchuk et sa fille, Jane, MM. et Mmes Guy, Donald, Gilles, Michel et Aurèle Duperreault, de Regina, M. et Mme Jos. Tremblay, de Courval, Mme Arthur Lemieux, d'Edmonton, MM. et Mmes Alphonse et André Lemieux et leur famille, de Regina, M. et Mme Bernard Bourgeois et leur famille, de Gravelbourg, Mlle Germaine Duperreault, de Saskatoon, et M. et Mme B. Billington, de Shaunavon.

Mettre en boules...

un jeu pour le tambour



Un regard à l'intérieur de l'un des cinq tambours d'agglomération installés à la compagnie Eveleth Taconite nous révèle comment ce cylindre tournant de 30 pieds de long accomplit son oeuvre. Des concentrés de fer d'une qualité accrue s'agglomèrent en boulets humides de la grosseur d'un marbre contenant plus que 63 pourcent de fer. Ce tambour fait partie du système de "Fours à Gril" manufacturé par Allis-Chalmers pour l'usine de ballage des grandes usines de raffinage de taconite près de Forbes dans le nord-est du Minnesota où l'on compte traiter 1.6 millions de tonnes de minerai chaque année. Les usines Fairlane dont les compagnies Ford Motor et Oglebay Norton se partagent la propriété, on été inaugurées récemment. Ce système de ballage d'Allis-Chalmers est le premier en son genre dans la région de Mesabi, s'ajoutant à 14 autres déjà installés ou en voie d'installation à travers le monde, et dont la capacité totale s'élève à 19 millions de tonnes de boulets de minerai de fer par année.

Sedley

Décès de Mme A. Béchard

Le samedi 9 juillet, Mme Anna Béchard (née Marchand) est décédée subitement à sa demeure de Sedley, à l'âge de 51 ans. Son époux, Charlemagne Béchard, la précéda à la tombe en mars 1963.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Hector et Théodore, de Sedley; trois petits-enfants; sa mère, Mme Marchand, et son frère, Wilfrid, de Lebret; deux soeurs, Mme Laura Hoesly, de Fort William, Ont., et Mme Alice Deslauriers, de Port Arthur, Ont.

Mgr F. J. Schactel, curé, chanta le service funèbre en l'église Notre-Dame de Grâces à Sedley le mardi 12 juillet. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière Memorial Garden de Regina dans le lot familial.

Jubilé d'or

La fête du jubilé d'or de M. et Mme Charles Béchard (née Rose-Alma Normandin) débuta par une messe célébrée par Mgr F. J. Schactel, curé, le samedi 23 juillet, en l'église paroissiale. Mme Edward Leier touchait l'orgue, tandis que M. Louis-Laurent Béchard chantait quelques cantiques en français. MM. Richard Martin et Bernard Poissant agissaient comme huissiers.

Environ quarante parents assistaient à un excellent souper servi à la demeure des jubilaires immédiatement après la messe.

Le dimanche 24 juillet, un thé fut servi à la salle paroissiale où un grand nombre de parents et d'amis des différentes paroisses environnantes vinrent offrir leurs voeux les plus chaleureux aux jubilaires.

Un joli gâteau d'occasion ornait le centre de la table d'honneur. Mmes Henri Béchard (Anna), Joseph Girardin (Irène) et Lord Poissant (Marie-Rose), toutes cousines des jubilaires, versaient le thé.

Le maître de cérémonies, M. Louis-Laurent Béchard, lut les télégrammes de félicitations reçus du premier ministre Pearson, de l'honorable Diefenbaker, du lieutenant-gouverneur Hanbidge, du premier ministre de la province, M. Thatcher, de Mme G. Béchard, de Brossard, Qué., de M. et Mme Lucien Béchard, de Portland, Oregon.

Mgr F. J. Schactel présenta, au nom de la paroisse, ses meilleurs voeux aux jubilaires. Le procureur général, M. Heald, représentant du gouvernement, présenta ses hommages. M. Paul-A. Béchard lut une adresse offrant des voeux sincères et rappelant aussi de nombreux souvenirs des années passées.

M. Charles Béchard, étant orphelin du jeune âge, arriva à Sedley en 1905 avec deux cousins, Wilfrid et Severin Béchard. Inutile de dire que la vie fut très dure en ces permières années alors que le pays était encore si jeune. Cependant, avec beaucoup de travail, de courage et de persévérance, il traversa cette époque avec gloire. Il cultive encore sa ferme demeurant au village de Sedley.

En 1916, il épousa Mlle Rose-Alma Normandin qui était arrivée en cette paroisse en 1909 avec ses parents. Ils sont heureux de leur famille ayant quatre enfants: Mme George Fenwick (Fernande), de Comox, C.-B., Aurèle et André, de Sedley, et Norman, de White City. Ils ont aussi cinq petits-enfants.

Les trois soeurs de Mme Béchard étaient présentes à cette belle fête: Mme F. Martin et Mlle Alberta Normandin, de Regina, et Mme Herman Charbonneau, de Bottineau, D.N., accompagnée de son époux et de son fils, Georges.

A M. et Mme Charles Béchard, la paroisse offre des voeux les plus sincères, espérant pouvoir fêter un autre jubilé avec eux.

Çà et là

M. et Mme Robert Lamoureux, de St-Edouard, Québec, et Philippe Dupuis, de St-Philippe, Québec, étaient de passage afin de visiter leurs cousins Dupuis et quelques amis.

Etaient en visite chez M. Louis-Laurent Béchard, ainsi que chez M. et Mme Omer Lussier: Mlle Françoise Béchard, de Los Angeles, Cal., ainsi que Mme Arthur Brosseau et sa fille, Hélène, de Laprairie, Québec.

M. et Mme Victor Gervais reçurent la visite de leur frère et beau-frère, M. Donat Gervais, accompagné de ses deux filles, Mme Jacques Dionne (Gisèle) et Nicole, de Drummondville et Repentigny, Québec.

M. Léonard Lafontaine passa une semaine chez la famille Paul-A. Béchard.

M. et Mme Paul Béchard sont de retour d'un voyage à Chicago et dans la province de Québec.

MM. Gilles Béchard et Jean-Guy Poissant viennent d'arriver d'un voyage dans la province de Québec.

Mme Russell Feaviour et sa fille, Lucreta, sont en visite chez M. Mathieu et Mlle Paula Dupuis.

Mme Groff et ses deux enfants sont de passage chez leurs parents, M. et Mme Raymond Dupuis.

M. Hermas Coupal et sa fille, Jeannine, de Vancouver, visitent leurs fils et frères, Gaston, Gabriel et Bernard.

Mlle Eloise Béchard fit un court voyage à Banff, Alta, dernièrement.

Gravelbourg

Mariage Gauthier-Lizée

Le mercredi 20 juillet, à 4 h. p.m., en l'église Notre-Dame de l'Assomption, M. l'abbé Lucien Roy bénissait le mariage de Mlle Cécile Lizée, fille de feu Philémon Lizée et de Mme Yvonne Lizée, de Gravelbourg, à M. Louis Gauthier, fils de M. et Mme Adélard Gauthier, de Gravelbourg.

La mariée, qui entra en l'église au bras de son oncle, portait une longue robe en dentelle d'organza avec manches en pointes de lis et traine. Son voile court était retenu par une couronne de roses blanches. Elle tenait un bouquet de roses blanches et roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Rita Beaudoin et Yvonne Poirier, et la bouquetière, Claudette Bouvier, portaient des robes identiques de couleur rose foncé avec petits chapeaux assortis et bouquets. Les garçons d'honneur étaient MM. Ronald Poirier et Lionel Lagassé; le petit page, Ronald Lizée.

La mère de la mariée portait une robe bleue garnie de dentelle et accessoires blancs, tandis que la mère du marié revêtait une robe rose garnie de dentelle. Toutes deux avaient des corsages de fleurs de pommier.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion où il y avait 120 invités. M. l'abbé M. Minne a béni la table, tandis que M. l'abbé L. Roy a proposé le toast aux mariés qui fut répondu par le marié. Une danse suivit la réception.

Ce mariage fut l'occasion d'une réunion de famille chez M. et Mme Adélard Gauthier où leurs onze enfants se réunissaient pour la première fois depuis 17 ans: Roger, de Seattle, Wash., Mme Gérard Arsenault (Juliette), de Maillardville, C.-B., Mme Bertrand Gagnon (Janine), de Makwa, la Rév. Sr Denise Gauthier, S.G.M., de Lebret, Mme Marcel Poirier (Yvette), Cyrille, Mme Gérard Bouvier (Lucille), Charles, Mme Georges Blouin (Alma) et Louis, tous de Gravelbourg, et Jules, de Meyronne. Plusieurs de l'extérieur sont venus assister au mariage.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces aux Etats-Unis et en Colombie-Britannique. A leur retour, ils résideront à Gravelbourg.

Vonda

Mariage Côté-Bussière

Le 1er juillet, dans l'église St-Philippe de Néri, Mgr Lacroix bénissait le mariage de Mlle Lilliane Bussière, fille de M. et Mme Rosaire Bussière, à M. Raymond Côté, fils de M. et Mme Georges Côté, de Nicolet, Québec.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe de dentelle recouverte d'un manteau en taffetas sans manches, qui formait une longue traine. Son voile bouffant, bordé de petites perles, était retenu par une fleur ornée de perles. Son bouquet se composait de gardénias et de roses naturels.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Aline Buissière et Marie-Rose Lepage, cousine de la mariée, étaient revêtues de robes identiques en chiffon bleu sur taffetas, avec traines. Elles étaient coiffées de petites fleurs bleues. Leurs bouquets se composaient de gardénias, de roses sweetheart et de stéphanotis. La bouquetière, Doris Bussière, portait une robe et un bouquet identiques à ceux des demoiselles d'honneur. Le petit page, cousin de la mariée, portait un coussin sur lequel reposaient les anneaux.

Les garçons d'honneur étaient MM. Raymond Bussière, frère de la mariée, et Paul Lalonde, de Zenon Park. MM. Laurent Bussière et Ronald Perry, frère et beau-frère de la mariée, agissaient comme huissiers. Mme Maurice Haudegand, sa tante, accompagna à l'orgue Mme Laurent Bussière, Mlles Thérèse Florizone et Edna Lepage qui exécutèrent de jolis cantiques. Mme Gérard Haudegand, tout en s'accompagnant elle-même, chanta l'Ave Maria.

La mère de la mariée portait pour l'occasion un ensemble rose pâle en dentelle orné de petites perles et des accessoires de même teinte. Son bouquet de corsage comprenait des oeillets et des roses naturels. La mère du marié portait un ensemble bleu pâle, accessoires de même nuance, bouquet de corsage d'oeillets et de roses naturels.

Après la bénédiction nuptiale, une réception eut lieu à la salle Elks de Saskatoon où de nombreux parents et amis se réunirent. M. Louis Lepage agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé Poillièvre, cousin de la mariée, récita le bénédicité et M. Donald Préfontaine proposa le toast à la mariée. Quelques chants furent exécutés par Michelle Lepage, 6 ans, nièce du marié, Mmes L. Bussière et G. Haudegand et M. André Bussière. Une soirée dansante suivit la réception.

Pour le voyage de noces à Edmonton, Banff, Jasper et Vancouver, la mariée avait choisi un ensemble "off white" avec accessoires bleu marine. A son retour, le jeune couple résidera à Saskatoon pour quelque temps.

Se rendirent pour le mariage: M. et Mme Georges Côté, de Nicolet, Qué., M. et Mme Lionel Caillouette et leurs enfants, de Detroit, Mich., Mlles Yvette Chaput et Elaine Calibaba, de Windsor, Mme Jutras, de Nicolet, Qué., MM. et Mmes Ernest Caillouette, de Floride, Dumont Lepage, de Gravelbourg, Louis Lepage, de Montmartre, Gédéon Challifour, de Léoville, Jules Deschamps, de Windsor, Ont., Maurice Bussière, Jos. Baril, Lucien, Robert et Lionel Bussière et Oscar Messier, de St-Front, Marcel Simonet, de Prince-Albert, Gérard Lepage, de Guald, et Laurent Loiselle, de Meadow Lake, Mlle Lorraine Blouin, de Gravelbourg, MM. et Mmes Gilles Thomas, d'Edmonton, Alta, Alfred Bussière, de Humboldt, et Ernest Casavant, de Domremy, ainsi que de nombreux parents et amis de Prud'homme, St-Denis et Saskatoon.

Mariage Denis-Loiselle

Le samedi 2 juillet, en l'église St-Philippe de Néri de Vonda, Mgr L.-O. Lacroix bénissait le mariage de Mlle Jeannette Loiselle, fille de M. et Mme Félix Loiselle, à M. Joseph Denis, fils de M. et Mme Gustave Denis, de Vonda.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée fit son entrée en l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était revêtue d'une robe blanche de dentelle et d'organza avec jupe bouffante, taille ajustée et manches se terminant en pointes de lis. Son long voile était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de gardénias jaunes et blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Céline et Marie-Jeanne Denis, soeur et cousine du marié, portaient des robes longues en chiffon jaune sur taffetas avec corsages de dentelle blanche. Elles étaient coiffées de petits voiles jaunes retenus par une rose de même nuance. Leurs bouquets se composaient de marguerites blanches.

La bouquetière, Doris Loiselle, nièce de la mariée, était vêtue d'une longe robe jaune en chiffon sur taffetas avec corsage de dentelle blanche et coiffée d'une rose jaune. Elle portait un panier de marguerites blanches. Elle était accompagnée du petit page, Julien Denis, frère du marié.

Les garçons d'honneur étaient MM. Lionel Loiselle et Philippe Denis, frères des mariés. Bernard et Guy Denis servaient la messe. MM. Guy Loiselle et Charles Grimard agissaient comme huissiers.

Mmes Louise Haudegand et Margot Bussière touchaient l'orgue, tandis que M. Paul Loiselle, Mlle Lorraine Grimard et Mme Louise Haudegand firent les frais du chant.

La mère de la mariée portait pour l'occasion un ensemble de crêpe de Chine de couleur aqua et accessoires blancs. La mère du marié portait aussi un ensemble de crêpe de Chine vert pâle, chapeau de même nuance et accessoires beiges.

Pour la réception, les parents et amis se rendirent au "Sheraton Cavalier Motor Inn" de Saskatoon.

Le jeune couple partit ensuite pour un voyage de noces à Meadow Lake, Sask.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: MM. et Mme Ernest Caillouette, de Floride, E.-U., Oscar Loiselle, Hughes MacDouglas et Lucien Loiselle, Mlle Debra Loiselle et une amie, de Vancouver, M. et Mme Paul Piché et Mlle Jeanne Breault, de Montréal, M. et Mme Lionel Caillouette, de Detroit, E.-U., Mlle Yvette Chaput, de Windsor, Ont., MM. et Mmes Dumont Lepage, de Gravelbourg, Louis Lepage, de Montmartre, Laurent Loiselle et leur famille, de Meadow Lake, et Joseph Jeanneau, de Prince-Albert, Mlle Lorraine Blouin, de Gravelbourg, MM. et Mmes Aimé et Onil Loiselle, de Lorne Lake, Roger Breault, Wilfrid Latour, Lionel et Guy Loiselle, Raymond Marcotte, Gérard Haudegand, Louis Lepage et Raymond Côté, tous de Saskatoon, Adrien et Harvey Loiselle, de Prud'homme, et Georges Côté, de Nicolet, Qué., Mme Jutras, de Victoriaville, Qué., MM. et Mmes Jules Deschamps, de Lac au Canard, Ont., Maurice Bussière, de St-Front, Maurice Lévesque, de Crooked Creek, Alta, et Neisson, d'Ontario, ainsi que de nombreux parents et amis de St-Denis et Prud'homme.

Çà et là

Par une température favorable avait lieu le pique-nique annuel de l'A.C.F.C. Il y eut jeu de balle, amusements pour les enfants et bingo. Le souper aux chiens chauds, tartes, beignets, liqueurs douces et café fut servi sur le terrain du pique-nique aux nombreuses personnes présentes. Merci aux gens de St-Denis et Prud'homme, ainsi qu'aux paroissiens de Vonda, qui ont aidé à faire de cette journée un succès.

M. et Mme Léon Bussière sont revenus enchantés de leur voyage de six semaines dans l'Est.

M. et Mme André Bussière se rendirent à Zenon Park pour y visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Marcel Leblanc, d'Edmonton, étaient en visite chez M. et Mme André Bussière.

Le 15 juillet, MM. et Mmes Rosaire Bussière et Jules Deschamps, de Windsor, Ont., Mlle Yvette Chaput, MM. et Mmes Laurent Bussière et Ronald Perry, Raymond et Alice Bussière se rendirent à Gravelbourg pour assister au mariage de M. Ronald Loiselle. MM. et Mmes Rosaire Bussière et leurs enfants, Raymond et Alice, continuèrent à Minot, E.-U., pour l'exposition.

Mme Marie Haudegand et son fils, Georges, ainsi que M. et Mme Maurice Haudegand, de St-Denis, se rendirent à Laloche, Sask., y visiter la Rév. Sr Julia Haudegand.

M. et Mme Félix Loiselle allèrent visiter leur fils à Meadow Lake, au début de juillet.

M. et Mme Fernand Denis se rendirent à Léoville, le 22 juillet, pour assister au mariage d'une nièce, fille de M. et Mme Louis Denis. Ils allèrent aussi passer quelques jours au lac Chitik.

Mme Marie Haudegand, accompagnée de sa soeur, Mme Maria Turgeon, de Laventure, est allée en voyage à Vancouver, C.-B.

MM. et Mmes Roland et Ernest Beaulieu se sont rendus à Regina, le 15 juillet.

M. et Mme Laurent Bussière sont également allés à Regina pour affaires.

M. et Mme Philippe Bussière, accompagnés de leurs enfants, Donald et Aline, sont allés à Omaha, Nebraska, visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Aimé Beaulieu (Murill), et visitèrent aussi différents endroits des Etats-Unis.

Vie Française à Regina

M. Jacques Perreault

M. Jacques Perreault, président de la Caisse Populaire Française de Regina, naquit à Cléricy, comté de Rouyn-Noranda et est le deuxième fils de Maurice Perreault et de Suzanne Nadeau, d'Amos, Québec.

Jacques fréquenta d'abord l'école Ste-Thérèse, puis l'école St-Viateur où il termina sa sixième année. Il entra au collège d'Amos en septembre 1953 et obtint son baccalauréat ès arts à l'université Laval en 1961. Par la suite, il entra au noviciat des Pères Dominicains, mais on le retrouva à la Faculté de Commerce de l'université Laval à l'automne 1962. A l'été 1964, il épousa Mlle Nicole Trudel, institutrice d'Amos, et il obtint, en mai 1965, son baccalauréat ès sciences commerciales à l'université Laval.

Ayant accepté une position de programmeur analyste au "Computer Centre" du gouvernement de la Saskatchewan, Jacques vint s'installer à Regina au début de juin 1965. Il occupe présentement le poste d'analyste des systèmes et procédures au ministère provincial du Bien-être. Notons en passant que le poste d'analyste est un poste-clé au sein de l'administration provinciale.

Toujours mû par sa devise "Aimer c'est servir", M. Perreault ne tarda pas à devenir actif au sein du groupe francophone de Regina; ainsi son intérêt pour l'épargne et les mouvements coopératifs l'amenèrent à accepter la présidence du Conseil d'administration de la Caisse Populaire Française de Regina lorsque celle-ci fut fondée en novembre 1965. Au printemps de cette année il fut élu directeur du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan.

Son "hobby"? vous l'avez deviné — c'est un amateur acharné du golf.

En plus d'acquérir une bonne expérience dans son poste actuel, M. Perreault en profite pour perfectionner sa connaissance de la langue anglaise, car il est évident, dit-il, qu'au Canada la connaissance des deux langues officielles du pays est nécessaire, si on veut accéder aux plus hauts échelons et aux postes de commande. Serait-il juste de dire que M. Perreault est un produit de la soi-disante "révolution tranquille du Québec"? Pour lui, le temps des slogans est périmé — aujourd'hui c'est la compétence qui compte!

Radville

Tempête

Le 5 août, une tempête de grêle s'est abattue sur la région de Radville, atteignant une largeur de 10 milles et une longueur de 40 milles avec un vent de 70 milles à l'heure. Plusieurs entrepôts à grain ont été démolis. Au village, 95 pour cent des maisons ont eu des vitres de brisées. Les récoltes furent détruites et les dégâts occasionnés par la tempête sont évalués à un million de dollars.

Naissances

A M. et Mme Robert Vérot est né un fils le 20 juillet.

A M. et Mme Arthur Wimegers est né un fils le 27 juillet.

A M. et Mme Russell Bellavance est né un fils le 31 juillet.

Malades

M. Henri Cherpin, ainsi que Mmes Dianne Vérot et Louise Wimegers, sont hospitalisés.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Rosario Fortin et leur famille visitèrent récemment M. et Mme Paul Fortin, ainsi que Mme Marie-L. Fortin et son fils, Marcel.

MM. et Mmes P.-H. Proulx et Laurent Plamondon partirent le 10 juillet pour un voyage de seize jours au cours duquel ils visitèrent M. et Mme William Proulx à Lloydminster, Alta, Mme Roland Senez à Dawson Creek, C.-B., M. et Mme Léo Plamondon à Prince George, C.-B. M. et Mme Proulx continuèrent jusqu'à Burns Lake, C.-B., où ils rendirent visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Andrew Pattie, ensuite à Hundred Miles House, C.-B., pour rendre visite à M. et Mme Orance Plamondon et leur famille, et puis à Kelowna et aux environs où ils visitèrent leur mère et belle-mère, Mme Proulx, ainsi que M. et Mme Jim Pittman. Tous visitèrent aussi des amis à Merritt, C.-B., et revinrent par Banff. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme André Strat et leur fils, Alain, ainsi que M. et Mme Joseph Basset, partirent le 10 juillet pour des vacances de huit jours. Ils visitèrent le jardin zoologique d'Edmonton, passèrent une journée au Stampede de Calgary, ensuite à Banff, Radium Hot Spring, C.-B., et traversèrent le Parc national Glacier au Montana et s'arrêtèrent à Fort Macleod, Alta, pour visiter leurs cousins, M. et Mme Jim Doole (née Marie Nivon), mais malheureusement ils étaient absents.

Mme Angéline Samson a eu la bonté de prendre charge du bureau de poste de St-Front durant l'absence de M. et Mme Joseph Basset.

MM. et Mmes Martial et Gérard Dufault passèrent trois jours à Zenon Park où ils visitèrent le R. P. G. Massé, P.S.M.

M. et Mme Florian Montes visitèrent, le 10 juillet, leur fille, la Rév. Sr Marie-Rachel, à Prince-Albert.

M. Adrien Plamondon et ses filles, Solange et Judith, d'Amos, Abitibi, Qué., passèrent quelques jours à visiter ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Laurent-J. et Lucien-A. Plamondon.

En déménageant de Bellsite, Man., à Hundred Miles House, C.-B., M. et Mme Orance Plamondon se sont arrêtés ici pour quelques jours avant de continuer leur route.

En revenant d'un séjour chez son père, M. Adrien Plamondon, d'Amos, Qué., M. Yvon Plamondon s'est arrêté à St-Front et, en compagnie de sa soeur, Solange, et de sa cousine, Judy Plamondon, alla visiter ses oncle et tante, M. et Mme Léo Plamondon, à Prince George, C.-B., ainsi que M. et Mme Orance Plamondon, à Hundred Miles House, C.-B., il est ensuite retourné à son travail à Thompson, Man.

M. et Mme B. Beaudry et leur famille visitèrent, le 17 juillet, les familles Charles Beaudry, Aurèle Plamondon et Gaston Lanouette, de Bellsite, Man.

M. et Mme Lionel Dufault recevaient récemment la visite de M. et Mme W. Borsboom, de St-Vital, Man. Ces derniers sont les parents de Mme Dufault.

Mme Ferdinand Bertoncini et sa fille, Mme Renée Montes, partirent le 18 juillet pour visiter Mme Eugénie Chatel, ainsi que M. et Mme Marcel Chatel, à St-Claude, Man.

Mme Clara Baril, d'Edmonton, a passé trois semaines chez ses fils et bru, M. et Mme Jos. Baril, et leurs cinq fils.

M. et Mme Abel Dufault et leur fils, Paul, ainsi que Mme Ernest Pylatiuk et ses deux filles, tous de Merritt, C.-B., arrivèrent le 17 juillet et visitèrent MM. et Mmes Martial et Gérald Dufault et Armand Moyen, ainsi que M. et Mme Johnny Shearer, à Daphne.

M. et Mme Gilles Chiasson et leur famille, de Saskatoon, passèrent leurs vacances chez les familles Joffre Thevenot et Robert Bussière.

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., recevait, le 17 juillet, la visite de son cousin, le R. P. Jean-Paul Dubois, O.M.I., du Basutoland, en Afrique. Ce dernier fit le sermon des deux messes en parlant de la misère de ses paroissiens. La collecte au montant de $130.00 aidera au soulagement de plusieurs malheureux.

M. et Mme Melvin Tuer (née Anita Robitaille), de Windsor, Ont., visitèrent leurs nombreux cousins et cousines de la localité.

M. et Mme Marcel Samson, accompagnés de leur fille, Marie, partirent le 21 juillet pour un voyage de douze jours. Ils prirent le train à Saskatoon, s'arrêtèrent une journée au parc de Jasper, visitèrent Mme Fernande Reid (née Bertoncini) et sa famille à Haney, C.-B., ainsi que les familles Edgar Bouchard, Gérard Boire, Emilien Moyen, B. Jobin et Mme T. Toutant, tous dans les environs de Vancouver. Ils se rendirent sur l'île de Vancouver y visiter M. et Mme Conrad Brisson à Ladysmith. Ils firent le trajet de retour par autobus et s'arrêtèrent à Regina où M. et Mme Edmond Marchand ont eu l'amabilité d'aller les chercher afin de leur faire passer deux jours à leur demeure à Torquay, Sask.

Etaient en visite dernièrement chez M. et Mme M. Bussière: M. et Mme Ernest Calouette, de Floride, M. et Mme Lionel Calouette, de Detroit, Michigan, M. et Mme Jules Deschamps, de Windsor, Ont., ainsi que MM. et Mmes André et Rosaire Bussière, tous de Vonda.

Whitman se savait malade dès 1964

AUSTIN, TEXAS — L'assassin de lundi 2 août, Charles J. Whitman, souffrait dès 1964 de "Maux de têtes, sensations étranges et impulsions anormales", a déclaré le chef de police local, R. A. (Bob) Miles. Ce dernier a découvert parmi les effets personnels de Whitman un autre ensemble de notes manuscrites remontant à 1964 dont la lecture lui a permis de connaître l'état psychique de l'assassin à cette époque.

Le père de Whitman a réclamé ces notes, quand il est venu à Austin prendre possession des effets personnels de son fils et de ceux de sa bru assassinée, avec 15 autres personnes. Blessée par les rafales de mitraillettes tirées par Whitman, la jeune Karen Griffith, âgée de 17 ans, est morte à l'hôpital des suites de ses blessures.

Un professeur de droit à l'université, Stanley Werbow, a écrit au gouverneur du Texas, John Connolly, pour obtenir la formation d'une commission d'enquête sur le drame.

Dans sa lettre au gouverneur, Werbow demande une enquête en particulier sur la présence d'un civil armé parmi l'équipe de trois hommes qui a descendu à bout portant Whitman, mettant ainsi un terme à l'effroyable tuerie. Selon lui, l'enquête devrait également trouver pourquoi les policiers n'ont reçu aucune consigne de garder la foule à l'écart au moment des coups de feu.

Vie Française à Regina



M. Irénée Collette est président du cercle de Regina, Association Culturelle Franco-Canadienne. Irénée (il préfère qu'on le nomme par son petit nom) naquit à Ste-Elisabeth, Man., en 1929, et fit ses études à l'école de St-Jean-Baptiste et au Collège St-Joseph d'Otterburne, où il séjourna pendant trois. Il est marié à Gilberte Neault, de Winnipeg, et père de trois enfants.

M. Collette fut contremaitre pour Stateson Decorating Limited de Regina pendant quatre ans. Ensuite, il devint estimateur pour une autre firme: Allan Decorating. Plus tard, il lança sa propre affaire et l'incorpora sous le nom de Silverline Decorators Limited. Sa firme se spécialise dans la peinture commerciale et industrielle.

Parmi ses titres de "noblesse oblige", Irénée est membre du quatrième degré de l'assemblée Père Hugonard des Chevaliers de Colomb depuis 1961. Il fut Grand Chevalier du Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb en 1960-61. Il est aussi représentant et directeur du Catholic Family Bureau. Il est membre du Painting Contractors Association et président du cercle de Regina, Association Culturelle Franco-Canadienne (ACFC).

La famille Collette fut une des premières familles canadiennes-françaises de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina. Un fait à noter, leur fils, Guy, fut le premier enfant baptisé et inscrit dans les registres de la paroisse.

Irénée n'aspire pas aux honneurs ou à la gloire personnelle. Il aime mieux servir les siens sans fanfare et sans bruit. Il estime que les Canadiens français ne pourront faire valoir leur culture qu'en s'intégrant dans la vie communautaire de leur milieu et en étant présents partout. Il ne croit pas au ghetto culturel, social et économique. A la longue, dit-il, une mentalité de ghetto ne fera que nous étouffer et hâtera notre disparition.

Une preuve de la confiance et de l'estime des siens. Il fut élu syndic de la paroisse en 1965 pour un terme de trois ans. Il est présentement président du comité de construction de l'église paroissiale.

(Texte et photo A.-O. Dubé)

Vision de l'automobiliste

Qu'est-ce que la perception de la profondeur et quelle est son importance?

R. On en parle souvent comme du "jugement des distances". C'est l'habileté à apprécier les dimensions de l'espace environnant, les distances et la vitesse relative. Cette habileté est importante pour dépasser, arrêter et stationner.

Le maïs en épi servi en plein air

Un bon épi de maïs arrosé généreusement de beurre fondu, et assaisonné de sel et de poivre, voilà de quoi vous mettre l'eau à la bouche. De toutes façons, le maïs est succulent, mais si vous le faites cuire sur un feu de camp, c'est un vrai délice!

Pour cuire le maïs en plein air, enlevez d'abord la pelure et faites-le cuire à l'eau bouillante jusqu'à ce que tendre. Badigeonnez l'épi de beurre, placez-le sur des brochettes et faites-le dorer sur le feu. Si vous désirez cuire les épis de maïs dans leur pelure, à la mode des Indiens, enlevez les soies, replacez la pelure et liez les bouts avec une ficelle. Faites cuire les épis au-dessus des charbons ardents, en retournant fréquemment pour les empêcher de brûler. Cuire jusqu'à ce que la pelure soit sèche et brune, environ 15 à 20 minutes. Le maïs sera doré et aura un goût de caramel.

De nos jours ,il est facile de cuire les épis de maïs dans un papier d'aluminium directement sur les charbons. Enlevez la pelure, déposez chaque épi dans un morceau rectangulaire de papier d'aluminium, badigeonnez de beurre et assaisonnez de poivre et de sel. Enroulez le maïs fermement dans le papier d'aluminium et tournez les bouts pour bien sceller. Faites cuire sur charbons ardents, 15 à 20 minutes, en retournant les épis fréquemment. Lorsque le maïs est tendre, pratiquez une ouverture dans le papier d'aluminium et servez-vous de ce papier comme assiette.

Le maïs en épi est délicieux tout simplement badigeonné de beurre et saupoudré de sel et de poivre. Pour apporter un peu de variété, préparez quelques beurres aromatisés. Déposez-les au réfrigérateur quelques heures dans des bocaux de beurre hermétiquement fermés pour laisser les saveurs se développer. Mais attention! vous ne pourrez les conserver plus de 2 ou 3 jours.

La proportion d'assaisonnements dans la préparation des beurres aromatiés est matière de goût, mais les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent les quantités suivantes:

Beurre à l'ail: incorporer ¼ c. à thé de poudre d'ail à ½ tasse de beurre défait en crème.

Beurre à la Maître d'Hôtel: incorporer 2 c. à table de jus de citron et 2 c. à table de persil haché à ¼ de tasse de beurre défait en crème.

Beurre au cari: incorporer ½ c. à thé de poudre de cari, 1 c. à thé de jus de citron, une pincée de poivre de cayenne à ¼ de tasse de beurre défait en crème.

Beurre à la ciboulette: incorporer 1 c. à table de ciboulette hachée et ½ c. à thé de jus de citron à ¼ de tasse de beurre défait en crème.

Beurre aux fines herbes: incorporer 1½ c. à thé de thymn et 1 c. à table de persil haché à ¼ de tasse de beurre défait en crème.

Le maïs en épi

Le maïs est disponible sur nos marchés canadiens au début d'août. On peut le déguster jusqu'à la fin de septembre ou jusqu'aux premières gelées d'automne.

Le Québec est le plus grand producteur de maïs frais. Les récoltes de l'Ontario sont réservées surtout à la mise en conserve et à la congélation.

Le maïs perd de sa saveur rapidement lorsqu'on le garde à la température de la pièce. L'idéal serait de l'utiliser le plus tôt possible après la cueillette surtout si on désire le congeler. Si on n'a pas l'intention de l'utiliser immédiatement, envelopper le maïs, sans enlever la pelure, dans une serviette humide ou dans un sac de plastique, puis réfrigérer.

Il faut éviter l'achat de maïs dont la pelure est sèche ou légèrement jaunâtre. Cela signifie que le maïs est trop mûr, qu'il n'est pas fraichement cueilli ou qu'il a été manipulé sans trop de soins. On conseille de choisir des épis fermes, à grains juteux, à pelure fraiche et d'un vert brillant.

Quand l'homme est-il vraiment mort?

PARIS — La plus haute autorité médicale de France a décidé qu'un homme, dont le coeur bat encore, peut être considéré comme mort si l'on peut prouver que son cerveau ne pourra jamais fonctionner normalement et reprendre le contrôle de ses fonctions vitales.

Cette décision de l'Académie nationale de médecine permettra aux chirurgiens français, dans certains cas bien définis, d'enlever les organes vivants chez certaines personnes n'ayant aucun espoir de vivre pour les greffer dans l'organisme de malades qui ont des chances de retrouver la santé avec un nouvel organe fonctionnant bien.

Jusqu'ici, les médecins se spécialisant dans de telles greffes se trouvaient constamment devant un dilemme moral. Ils devaient décider eux-mêmes s'ils avaient le droit d'enlever un organe, coeur, poumons ou foie, chez un homme "mort", qui techniquement pouvait encore être considéré vivant.

Des appareils modernes permettent en effet de prolonger le fonctionnement de tels organes, même si les fonctions cérébrales du patient sont totalement inexistantes.

Les indigènes du Mexique exécutent une de leurs danses folkloriques sur la place publique, devant la basilique de Notre-Dame de la Guadeloupe, à Mexico.

Subventions à des troupes de théâtre

OTTAWA — Le Conseil des arts du Canada annonce l'octroi de subventions dont la somme s'élève à $300,000 en faveur de six troupes de théâtre. La plus importante ($95,000) va au Manitoba Theatre Centre de Winnipeg. Le Theatre Centre de Vancouver reçoit $60,000 pour la saison 1966-67 et $5,000 pour une tournée. Le Théâtre du Rideau Vert reçoit $55,000 pour monter neuf pièces au cours de la saison prochaine. Le Canadian Theatre Centre de Toronto touche $5,000. Les Apprentis Sorciers de Montréal recevront $2,000.

"LES ARAIGNÉES"

OTTAWA — Les araignées répugnent à la plupart des gens et bien souvent les effraient. De fait, presque toutes les espèces d'araignées sont inoffensives et ne peuvent pas percer la peau humaine; toutefois, quelques-unes peuvent mordre et causer une maladie aiguë. En général, les araignées sont utiles, car elles réduisent grandement le nombre d'insectes nuisibles. Près des masses d'eau où une multitude d'insectes aquatiques, comme les éphéméroptères (mouches de mai), fournissent une source abondante de nourriture, elles se multiplient considérablement et leurs toiles offrent un piètre spectacle.

Au Canada, on trouve au moins une espèce, et peut-être deux qui sont étroitement apparentées au malmignate du sud de l'Amérique du Nord. Elles sont communes dans le sud de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, dans le sud-ouest de la Saskatchewan et dans le sud-ouest de l'Ontario le long des rives du Lac Huron et du Lac Erié. L'adulte est surtout de couleur noire et, après l'accouplement, la femelle mange le mâle.

La femelle a un abdomen noir, blobulaire, luisant, et qui porte deux triangles rougeâtres ou jaunâtres ayant la forme typique d'un sablier. L'abdomen est d'un quart de pouce de diamètre, mais il peut mesurer jusqu'à un demi-pouce lorsque la femelle est remplie d'oeufs. Le mâle est beaucoup plus petit et plus pâle. Il faut se montrer prudent lorsqu'on voit de ces araignées.

Le malmignate se rencontre surtout dans les régions rurales et les banlieues. Il recherche les endroits sombres comme les terriers des rongeurs, les caves, les garages, les latrines extérieures, les tas de bois et les amas d'ordures. Dans les demeures, on le trouve le plus souvent à l'automne, apparemment en quête d'un abri pour l'hiver. La femelle attaque rarement, sauf pour protéger ses oeufs et lorsque la toile est dérangée. Dans les régions où l'on rencontre cette espèce, il faut toujours enlever, au moyen d'une brosse, les toiles tissées au-dessus des trous dans les latrines avant de les utiliser.

La mortalité attribuable aux morsures du malmignate est inférieure à 5 pour cent en Amérique du Nord. On ne sent pas la morsure immédiatement, mais elle provoque l'apparition de deux taches rouges minuscules entourées de rougeur. Plus tard, on ressent une douleur à l'endroit touché ou dans tout le corps; cette douleur atteint son point culminant au bout de deux ou trois heures, puis elle diminue et disparait au bout de 12 à 48 heures. Toute personne mordue doit être tenue au chaud et demeurer très calme jusqu'à l'arrivée d'un médecin. Il faut appliquer de la glace continuellement sur la partie atteinte et ne pas donner d'alcool, car il augmente la toxicité du poison. Il faut donner beaucoup d'eau et du thé faible et sucré.

Lorsque les araignées de toutes sortes deviennent nuisibles, on recommande les moyens de répression suivants: (1) Poser des grillages dans toutes les ouvertures des bâtiments afin d'empêcher l'entrée des araignées, même les petites nouvellement écloses, ainsi que d'autres insectes qui peuvent servir de nourriture; (2) utiliser un balai à long manche et à brins raides pour enlever les toiles, les araignées et les sacs d'oeufs, en accordant une attention particulière aux coins obscurs.

On peut détruire les araignées en les pulvérisant directement avec des solutions contenant 1 pour cent de lindane, 2 pour cent de chlordane ou 0.5 pour cent de dieldrine. Il faut pulvériser avec soin les coins sombres. Ces produits peuvent être appliqués sous forme de poussière sur les toiles d'araignées et dans les espaces où les araignées peuvent s'introduire en dessous des bâtiments.

Incendies de forêts

OTTAWA — Les dégâts causés par les incendies de forêts, au Canada, ont été trois fois plus importants durant le mois de juin qu'ils ne l'avaient été durant le même mois en 1965.

Environ 215,000 acres ont été ravagées par 1,275 incendies au cours du mois de juin, en comparaison de 75,000 acres et 1,457 incendies au cours du même mois en 1965.

Les chiffres cités comprennent 158 incendies dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ayant touché environ 73,000 acres. Au cours du même mois, l'année dernière, les chiffres avaient été beaucoup moins élevés pour cette région; il y avait eu 19 incendies causant des dégâts à 107 acres.

Le nombre approximatif d'acres ravagées par les incendies, depuis le début de la saison jusqu'à la fin de juin, est de 244,000 acres pour tout le Canada; il y a eu au cours de cette période 2,962 incendies. Ces chiffres indiquent un accroissement marqué du nombre d'acres atteintes en comparaison des chiffres de l'année dernière pour la même période; 3,490 incendies avaient alors ravagés 132,000 acres.

A la fin de mai 1966, 1,687 incendies avaient détruit 29,000 acres.

En Colombie-Britannique

Maillardville

Décès de M. M.-A.-J. Lizée

M. Maurice-Adrien-Joseph Lizée, de 645, avenue Gauthier, Maillardville, est décédé le 17 juillet, à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Ernestine; deux fils, Réginald et Gérard, de Maillardville; une fille, (Mme J. Mezolenyi), de Montréal; cinq frères; trois soeurs et neuf petits-enfants.

La messe des funérailles eut lieu le 22 juillet, à 10 h. a.m., et fut célébrée par le R. P. E. Dénommée, O.M.I., assisté du R. P. A. Fréchette, franciscain, de la paroisse avoisinante de Notre-Dame de Lourdes, et du R. F. Dussault. Les Soeurs du Bon Pasteur firent les frais du chant, assistées du vicaire de Notre-Dame de Fatima, le R. P. Hébert.

Les paroissiens ont une dette de reconnaissance envers ce compatriote et ce membre de l'Eglise qui, pendant ses 31 ans à Maillardville, s'est toujours dévoué corps et âme à la cause publique, aux oeuvres religieuse et scolaire et à la cause canadienne-française. Il fut pendant des années maître-chantre dans la paroisse de Lourdes, aussi bien qu'à Fatima et à Sapperton; pendant des années aussi membre de la commission conjointe des deux paroisses de Maillardville, travaillant toujours en parfaite coopération avec son évêque et ses curés... même au prix de grands sacrifices personnels. Alors qu'il avait son magasin, il fut un bienfaiteur constant des curés et des religieuses des deux paroisses de Maillardville, et de beaucoup d'autres familles pauvres.

Tous se souviennent son caractère tout d'une pièce et sincère qui lui attira bien des difficultés et des jalousies, de son honnêteté, de son amour et de son respect du prêtre, non seulement en paroles, mais en action, de sa foi, non pas mièvre, mais solide. Enfin, pendant des années, il se dévoua pour l'archidiocèse comme membre du "B.C. Catholic Education Association... et, de toujours, il fut un ami fidèle du Père Curé de Lourdes et des Franciscains.

Que le Seigneur miséricordieux lui pardonne ses faiblesses inhérentes à toute nature humaine et l'introduise sans retard dans la Maison du Père pour qui il s'est dévoué de son mieux comme apôtre laïque, tout en se dévouant à sa famille de la terre avec un sens de responsabilité à imiter. En reconnaissance, prions pour lui et sa famille.

Port Alice, C.-B.

Ancien curé du Manitoba

M. l'abbé Edouard Fontaine, autrefois curé de Lorette, Man., vient d'accepter le poste d'administrateur de la paroisse Ste-Thérèse de Lisieux à Port Alice, C.-B. pour une autre année.

Actuellement il couvre un territoire de 300 milles. Chaque dimanche il se rend à deux missions, Port Hardy et Port McNeil qui sont avec Port Alice des ports de mer sur l'île de Vancouver. De plus il a ouvert un nouveau poste sur la rivière Mahatta où il peut s'y rendre qu'en avion une fois le mois. En plus de ce camp moderne de bûcherons, il en dessert mensuellement trois autres: Nimphish, Beaver Cove et Kokish.

Il dessert également un poste de pêcheurs appelé Alert Bay dans le diocèse de Vancouver où il s'y rend en avion ou par bateau une fois le mois.

M. l'abbé Fontaine travaille donc maintenant comme missionnaire dans le diocèse de Victoria pour son confrère de St-Boniface, Son Exc. Mgr Rémi De Roo.

Malgré une opération chirurgicale qu'il a dû subir aux cordes vocales à l'hôpital général St-Boniface en mai 1965, il s'y plait beaucoup sur l'île de Vancouver où le climat modéré lui convient très bien.

En janvier 1967, son confrère, M. l'abbé Louis Bédard, actuellement missionnaire au Pérou, ira se reposer à Port Alice et aidera M. l'abbé Fontaine dans son travail.

Les peuples sont comme les femmes: ils acceptent d'être malmenés, mais par qui flatte leur vanité.

L. De MOIDREY.

— No 488 —

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1—Hésitera.
2—Première façon donnée aux glaces. — Canard sauvage.
3—Teint de nouveau. — Première femme.
4—Homme ignorant. — Genre de plantes aroïdacées. — Conj.
5—Mauvais cheval, par allusion au cheval de don Quichotte.
6—Imite pauvrement. — Traverser. — En les.
7—Qui ont le brillant du satin. Oncle américain.
8—Fit le fanfaron. — Eviter avec adresse.
9—Conduit d'appel d'air. — Planche de sapin.
10—Divisés en trois. — Affection de la religion.
11—Voyelles jumelles. — Pronom. — Fils d'Isaac.
12—Intenter en justice. — Carte à jouer.

VERTICALEMENT

1—Orner à l'excès.
2—Lieu de délices. — Rognure.
3—Faire des rots. — Mis à sec.
4—Corruption de gai. — Qui opinent.
5—En ce lieu-ci.—Sanatorium. — Possédà.
6—Vin faible et fade.
7—Cordages servant à hisser une vergue. — Terminaison.
8—Note. — Première. — Se dit d'une personne qui a quitté la religion catholique après l'avoir embrassée volontairement.
9—Tellement. — Se dit d'un organe en forme de bourse.
10—Ville des pays-Bas. — Terme de civilité quand on se quitte.
11—Ouvrage de brique pour empêcher l'éboulement d'un talus.
12—Os de certains poissons. — Vrais.

SOLUTION DU PROBLEME No 487

■ **Horizontalement:** 1. Enchérisseur; 2. Péripétie — Ré; 3. Ici — Réélira; 4. Drelin — Inonu; 5. Eon — SS — Geler; 6. Emise; 7. Ma — Timon — Mi; 8. Invitèrent; 9. Qu — Tonturera; 10. Ui — Onces — Nac; 11. Eté — Esérine; 12. Sentir — Série.

■ **Verticalement:** 1. Epidermiques; 2. Nécro — Anuite; 3. Crient — En; 4. Hi — Tito; 5. Epris — Iton; 6. Réensemencer; 7. Ite — Mortes; 8. Siligineuses; 9. Seines — Nr — Ré; 10. Rôle — Tenir; 11. Urane — Rani; 12. Ré — Urticacée.

Informations Larousse
Valeur alimentaire des légumes

Il convient de distinguer les **légumes frais**, riches en eau et consommés généralement peu de temps après la récolte (sauf en ce qui concerne les racines et les tubercules), et les **légumes secs**, très pauvres en eau et se conservant bien, qui ne sont autre chose que les graines déshydratées de certaines légumineuses.

Tous les **légumes frais** contiennent une quantité d'eau très importante, qui va de 75 pour 100 (pomme de terre) à 95 pour 100 (laitue, asperge, concombre, etc.). A quelques exceptions près, ils sont donc pauvres en substances nutritives et ne fournissent à l'organisme qu'une quantité de calories très faible ou même négligeable. Les exceptions sont principalement la pomme de terre et les graines fraîches de légumineuses (petits pois, haricots, fèves, etc.), qui sont des aliments **nourrissants** en raison de leur relative richesse en glucides, notamment en amidon. Les légumes frais sont des sources importantes de divers minéraux nécessaires à l'organisme (calcium, fer, cuivre, etc.) et de plusieurs vitamines (vitamines C antiscorbutique, carotène ou provitamine A). De ce point de vue, les plus remarquables sont les légumes **verts**: chou, épinard, oseille, salades vertes, haricot vert, pois, etc. Les légumes frais sont très riches en substances cellulosiques, dites encore du **lest**, auxquelles ils doivent leur action anticonstipante.

La cuisson des légumes frais modifie leur valeur nutritive par dissolution ou destruction de leurs sucres, de leurs éléments minéraux et de leurs vitamines. On notera que la cuisson à l'étouffée et la cuisson dans une matière grasse entraînent généralement une moindre perte de minéraux et de vitamines que la cuisson à l'eau bouillante; que les pertes vitaminiques sont accrues lorsqu'on emploi une marmite norvégienne, mais qu'elles sont généralement un peu plus réduites lorsqu'on utilise un autocuiseur (marmite sous pression). Pour réduire le plus possible les pertes de matières nutritives à la cuisson, il faut: éplucher et laver les légumes peu de temps avant de les faire cuire (éviter le trempage prolongé); les jeter dans l'eau bouillante; ne pas se servir de récipients de fer ou de cuivre non étamés; ne pas ajouter de bicarbonate de soude à l'eau de cuisson; opérer la cuisson avec le maximum de rapidité, dans un récipient couvert. Cependant, les pertes de principes nutritifs, notamment de vitamines, étant inévitables, il est nécessaire de consommer des crudités.

La valeur nutritive des **légumes secs** est profondément différentes de celle des légumes frais. Les haricots, pois, fèves, lentilles, etc, sont des aliments riches en matières azotées (20 pour 100) et plus encore en amidon (60 pour 100): aussi sont-ils très **nourrissants**, en ce sens qu'ils figurent parmi ceux qui apportent le plus d'énergie à l'organisme: 350 calories pour 100 grammes. Ils sont riches aussi en calcium et en fer: pour cette dernière raison, ce sont des aliments antianémiques. Enfin, ils contiennent des quantités importantes de vitamine B, mais, contrairement aux légumes frais, sont pratiquement dépourvus de vitamine C antiscorbutique. Ils ne sauraient donc remplacer les légumes frais dans une ration alimentaire.

(Extrait du LAROUSSE MENAGER).

Combattez courageusement; une mauvaise habitude n'est surmontée que par une habitude contraire. — IMITATION.



Q. — Après avoir lu attentivement vos réponses à "Anxieuse de savoir" et les remarques à son sujet de "Compatriote", je me fais un devoir de commenter à mon tour. Je suis de l'avis d'"Anxieuse de savoir". Elle prend sa religion à coeur, elle possède la crainte de Dieu et cherche à sauver son âme plutôt qu'à suivre la mode courante.

Au sujet de la pilule, il y a vraiment trop de publicité là-dessus. Il y a toujours eu des moyens non permis d'empêcher la famille, il y en aura toujours, sans doute. L'Eglise permet la méthode rythmique ou la continence pour distancer les naissances. C'est à chacun de consulter un prêtre et son médecin pour se renseigner. Je ne crois pas que cette lectrice voulait juger les autres, seulement, elle désirait exprimer ses craintes que la vente répandue de cette pilule ne pose de graves risques à la moralité de nos jeunes filles. On sait par de nombreuses recherches qu'un grand nombre de celles-ci n'attendent pas le mariage pour s'en octroyer les privilèges intimes. Il manque certainement d'autorité et d'instruction dans nos familles, notre société et même dans l'Eglise. Même si les temps changent, il me semble que les commandements, eux, ne changent pas. "Compatriote" devrait certainement relire, elle aussi, son petit catéchisme. Elle semble avoir la conscience un peu trop élastique.

Je déplore aussi la vogue des vêtements immodestes. Pourquoi les femmes ne donnent-elles pas un exemple de dignité et de distinction à nos adolescents. Pour assister aux services religieux et à certaines cérémonies spéciales, il me semble qu'une femme ou une jeune fille n'est pas vraiment habillée si elle n'est pas coiffée et gantée; elle n'est pas véritablement élégante. Que deviendra notre pauvre monde si le laisser-aller continue? Gardons donc le respect du Seigneur et le nôtre.

J'ai remarqué que vous n'avez pas répondu à la dernière question de cette dame et j'aimerais beaucoup avoir votre opinion. En toute sincérité, je crois que le monde d'aujourd'hui est trop indépendant et ne cherche qu'à faire ce qui lui plait. Un manque de pudeur, de respect et de modestie règne partout. D'après vos réponses, il faudrait se fermer les yeux, se taire et laisser faire. Est-ce là le moyen de donner l'exemple aux jeunes? — **Très intéressée.**

R. — Je réponds immédiatement à la dernière question d'"Anxieuse de savoir" qui semble avoir été perdue quelque part pendant le temps des vacances. L'obligation que nous fait l'Eglise d'assister à la messe le dimanche n'a pas été relevée que je sache et, tant que les autorités ecclésiastiques supérieures ne se seront pas prononcées à ce sujet elle demeure. Depuis la fin du Concile, il circule un grand nombre de rumeurs sur ce qu'on y a approuvé ou condamné. En attendant une déclaration officielle de la hiérarchie, on n'a qu'à continuer à se conformer aux règlements.

N'allez pas croire, chère Madame, que j'approuve le laisser-aller. Comme vous je le déplore. Toute femme distinguée peut rester ce qu'elle est et demeurer honnête tout en suivant les coutumes et les modes de son temps, pourvu qu'elle sache les adapter à la morale chrétienne et à la distinction. Vous parlez beaucoup du bon exemple que les adultes doivent donner aux jeunes. Je partage complètement votre opinion sur ce point. Les enfants, même s'ils sont petits, s'ils voient leurs parents bien mis selon les circonstances, et que ceux-ci les habillent de la même façon, ils prendront ces habitudes sans s'en rendre compte et sauront bien se comporter partout et toujours. Ce n'est pas lorsque les jeunes ont quinze ans qu'on doit commencer, mais bien dès la plus tendre enfance. C'est un devoir sérieux. Les mauvaises habitudes sont très difficiles à déraciner plus tard.

LOUISE.

Patron imprimé

518

by Laura Wheeler

Patron: 518
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



L'évier est la clé des projets de cuisine

Lorsque vous construisez ou modernisez une maison, rappelez-vous que l'évier doit figurer au centre des activités. L'Institut canadien de plomberie et chauffage nous déclare que dans des millions de maisons de plus de 15 ans, la cuisine, techniquement parlant, est encore à l'âge des poêles à bois. C'est l'endroit où la mère travaille, et plus qu'elle ne le devrait.

Même s'il y a un évier, une cuisinière, un réfrigérateur et quelques armoires dans les vieilles cusines, ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus efficace et de mieux organisé. L'évier est le centre du travail dans la cuisine et la planification doit commencer là. Le choix de l'évier doit donc être judicieux. Que ce soit un évier simple ou à double cuve, avec ou sans égouttoir intégral, assurez-vous que ses dimensions suffisent à la préparation des aliments et au lavage de la vaisselle. L'évier à double cuve, encastré sur un dessus de comptoir en tuile de céramique ou en plastique, vous offre le maximum de commodités. Les éviers sont disponibles en porcelaine durable sur fer ou acier et en acier inoxydable reluisant.

Pour la ménagère, il est très important que la cuisine, plus que tout autre pièce de la maison, soit disposée de façon à épargner du temps et des pas, car la ménagère effectue la majorité de ses tâches dans cette pièce.

Il y a trois modèles de cuisine: forme carrée ou rectangulaire, forme en L ou forme en U. La disposition de trois principaux appareils de la pièce, l'évier, la cuisinière et le réfrigérateur en détermine la forme.

Vous devez porter une attention spéciale à l'emplacement et la conception de l'évier car il est le centre de l'activité dans la cuisine. Le meilleur emplacement d'un évier est au-dessous d'une fenêtre, pour l'éclairage naturel et la vue, entre le réfrigérateur et la cuisinière puisque bien souvent il est utilisé en fonction de ces deux derniers.

La hauteur de l'évier importe autant. Plusieurs ménagères souffrent de douleurs au dos parce que l'évier est installé trop bas. En moyenne, la femme mesure cinq pieds quatre pouces. D'après ces données, la plupart des éviers de cuisine sont installés à 36 pouces du plancher. Mais que font les ménagères plus grandes ou plus petites? Doivent-elles endurer des douleurs au dos toute leur vie? L'Institut nous affirme que l'évier et toute autre table de travail peuvent être installés à la hauteur que vous désirez.

Il ne faut pas oublier les nombreux genres de robinets disponibles, presque tous munis d'un jet pivotant et d'un aérateur. Quelques-uns fonctionnent au moyen d'une seule commande qui permet la régulation du jet d'eau et de la température dans une seule opération. Comme accessoire, vous pouvez y ajouter un boyau gicleur qui facilite le nettoyage des légumes et de la vaisselle.

Parce que le choix d'éviers et d'accessoires est si varié, il vous serait profitable de consulter un entrepreneur qualifié en plomberie. De cette facon, vous pourrez satisfaire et vos besoins et vos goûts.

Le coton: ses qualités et avantages

Une fibre forte

Le coton a pratiquement la ténacité de l'acier. Contrairement aux autres tissus que l'eau fatigue, la résistance du coton s'accroit lorsqu'il est mouillé soit par la pluie, la transpiration ou au lavage. Contrairement aussi aux fibres plates et lisses dont les filaments ont tendance à glisser, les fibres de coton retiennent leur texture et leur forme assurant ainsi des coutures plus solides. Le coton ne craint pas les mites.

Facilité d'entretien

Le coton, à cause de sa ténacité accrue à l'état humide, se lave très facilement. Les détersifs ne l'affectent pas grâce à sa très haute résistance aux alcalis. Les agents de blanchiment déchlorurés et l'action agitative de la machine à laver ne l'affectent pas davantage. Il sèche très rapidement et endure les hautes températures de retouche du fer à repasser.

Le confort

La propriété d'absorption du coton et la faculté qu'il a de conserver sa forme et sa souplesse en font un tissu frais pour l'été. Il peut aussi être tissé de façon à former de minuscules pochettes d'air qui retiennent la chaleur du corps. Le coton, étant une fibre naturelle, n'irrite pas la peau la plus sensible. C'est pourquoi les médecins le recommandent pour la peau très tendre de bébé.

Sa stabilité dimensionnelle

Les tissus vestimentaires sont généralement prérétrécis. Ceci réduit la possibilité de rétrécissement après coup à 2 pour 100 au plus — ce qui ne peut affecter ni l'ajustement ni la grandeur. Le coton, à l'état naturel, est, de toutes les fibres durables, celle qui offre le moins d'élasticité.

Influence électrique négligeable

Certains tissus adhèrent misérablement à la peau, attirent les particules volatiles de poussière et émettent de légers chocs électriques qui surprennent. Il n'en est pas ainsi du coton qui accumule très peu d'électricité statique.

Variété des textures

La grande diversité des emplois du tissu coton est due à la facilité avec laquelle il se prête à une foule de textures différentes qui le rendent aussi léger et frais que du voile et aussi fort et durable que du denim.

Stabilité des couleurs

Le coton a cette propriété d'absorber les meilleures teintures et de se prêter aux meilleures méthodes de teinture connues. La teinture en cuve ou par foulardage, reconnue pour son excellence, est celle qui s'emploie le plus pour teindre le coton.

Apprêts ou finis

Le coton possède une affinité pour les apprêts qui lui donnent des propriétés variées et différentes. Le tissu que vous choisissez peut être lustré, élastique, très résistant aux mauvais plis, hydrofuge, gaufré, etc.

Toujours à la mode

La facilité avec laquelle il se transforme jointe à la très grande diversité de dessins, patrons, coloris et textures auxquels il se prête expliquent la préférence dont il jouit auprès des grands couturiers. La recherche continue et la prévision constante ne peuvent qu'ajouter à la gamme déjà fort riche des tissus toujours plus nouveaux et plus attrayants les uns que les autres.

Economique

Le coton a toujours été un produit textile peu coûteux. Aucune autre fibre ne possède une liste aussi impressionnante de qualités distinctives ni un champ aussi vaste d'emplois diversifiés à un coût si peu élevé.

Billet du jeudi

La vie extraordinaire d'Henri Fabre

En 1869, il y aura cent ans bientôt, le célèbre entomologiste Henri Fabre fut expulsé en vitesse, sans avis préalable, de l'Université d'Avignon.

Ses élèves étaient des jeunes filles, parmi les premières à suivre des cours d'enseignement secondaire, et Fabre avait eu l'audace de leur expliquer les mystères d'étamines et pistils.

Ce qui était alors, à ce qu'il semble, une inconvenance impardonnable.

Un jour, à l'abbaye Saint-Marital, mise à sa disposition pour fins d'enseignement, plusieurs des étudiantes arrivèrent les bras chargés de fleurs, pour une leçon de choses.

Fabre crut l'occasion excellente pour traiter en passant de la reproduction des plantes.

Pareil scandale ne pouvait rester impuni.

Dès le lendemain, il était mis à la porte.

Il avait femme et enfants, mais sa disgrâce était telle qu'on ne lui accorda ni indemnité ni pension, et il dut se débrouiller pour ne pas mourir de faim.

Il se mit à écrire des ouvrages de vulgarisation scientifique, assurant ainsi la vie des siens.

Il y traitait des insectes, utiles et nuisibles, des plantes, des animaux domestiques, et il eut bientôt un vaste public, chez jeunes et moins jeunes.

• • •

Qu'on le croie ou non, Fabre était alors un savant éminent, qui devait devenir l'un des plus grands entomologistes du monde.

Il passait des heures à regarder vivre les insectes, une loupe à la main, et notait chaque soir le résultat de ses observations.

C'est là l'origine de ses **Souvenirs entomologiques**, oeuvre capitale de sa vie, qui n'a sa pareille dans aucun pays.

Fabre vint à l'entomologie par des voies détournées.

Après avoir été instituteur à l'école primaire de Carpentras, il fut professeur de physique au Collège d'Ajaccio en Corse, puis de physique et chimie, au lycée d'Avignon.

Il s'intéressait déjà au monde des insectes, et une découverte qu'il y fit, après avoir lu un ouvrage de Léon Dufour, qu'on appelait alors le patriarche de l'entomologie, lui valut sa nomination de conservateur du Musée d'histoire naturelle d'Avignon, où déjà se trouvait une intéressante collection d'entomologie.

Dufour, dans l'un de ses livres, s'étonnait de voir que les coléoptères appelés buprestes, dont se nourrissent les larves du cercéris, sorte de guêpe, restaient aussi beaux morts que vivants, gardant leurs couleurs naturelles.

Intrigué, Fabre voulut en avoir le coeur net, se livra à sa propre enquête, arriva à cette conclusion:

— Mais ces buprestes ne sont pas morts! Ils sont toutoujours vivants. C'est pour cela qu'ils gardent leurs belles couleurs! Ils sont seulement engourdis, leurs centres nerveux ayant été paralysés par les piqûres de la guêpe cercéris: des piqûres administrées avec une précision de chirurgien!

• • •

Fabre n'était qu'au début de ses trouvailles.

Né en 1823 à Saint-Léons-du Lévézou, l'homme ne mourut que le 11 octobre 1915, dans sa 92e année.

Luc Alban vient de rappeler son souvenir dans un excellent article, qui dit l'essentiel sur lui et nous fournit maints détails pour celui-ci.

En 1880, Fabre acheta à Sérignan dans le midi, à deux lieues d'Orange, une maison entourée d'un jardin extraordinaire, où les plantes sauvages poussaient en liberté, le propriétaire n'y cultivant à peu près rien.

C'est là qu'il se livra à ses recherches sur les insectes, pendant trente-cinq ans.

Au temps où il vivait à Avignon, l'historien Victor Duruy, attaché au ministère de l'Education, le recommanda comme précepteur du Prince impérial, fils de Napoléon III et d'Eugénie.

Fabre se rendit à Paris, fut introduit aux Tuileries, s'y sentit tellement dépaysé qu'il demanda peu après la permission de retourner en Provence.

Il y mourut, couvert d'honneurs et de gloire.

L'ILLETTRE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

L'été a commencé à perdre de son éclat et les vacances de leurs charmes. Déjà les jours raccourcissent un peu et la lumière devient moins émouvante. Fini le temps de la paresse pour les écoliers et les étudiants. Il faut songer à se remettre en train pour reprendre le collier. Certains écoliers profiteront des derniers jours au maximum, il utiliseront chaque minute pour des jeux, des divertissements, des sorties. D'autres, et se sont les plus sages, commencent dès maintenant à modifier leur rythme de vie. Ils espacent les sorties et les amusements. Ils s'appliqueront à manger à des heures régulières, à se mettre au lit un peu plus tôt. Ils retrouveront cahiers et manuels, allant même jusqu'à y jeter un coup d'oeil. Ils tâcheront de se rappeler un peu ce qu'ils ont appris. Ils pourront alors, dès le début des classes, s'attaquer avec toute leur énergie à la grande tâche de leur vie: s'instruire.

✦ ❊ ✦

Une dame, très élégante, confie à une amie:

— Je reviens de chez ma couturière. Si tu savais le mal que j'ai eu à lui faire accepter un peu d'argent.

— Ce n'est pas possible!

— Mais si. Elle en voulait beaucoup plus!

✦ ❊ ✦

Lorsque le contenu de certains plats gonfle et qu'il renverse dans votre four, étendez du sel sur l'endroit sali: la fumée s'abaissera immédiatement et l'odeur disparaitra.

✦ ❊ ✦

Vous donnerez une vie nouvelle aux plantes de la maison, si vous leur mettez, de temps en temps, une cuillerée à thé d'huile de ricin près des racines.

✦ ❊ ✦

Si votre enfant a eu la malencontreuse aventure de s'embarrer dans un appartement, s'il y a sous la porte un jour suffisant, passez un journal dont vous garderez un bout de l'autre côté et vous direz à votre enfant de jeter la clef dessus. De cette façon, vous pourrez ouvrir la porte de votre côté.

✦ ❊ ✦

— J'ai fait une chute terrible dans la neige, gémit Henri. J'ai dû rester allongé pendant quinze jours.

— Mon Dieu! s'exclame Marie, il n'y avait donc personne pour vous aider à vous relever!

✦ ❊ ✦

Afin d'utiliser, sans danger de vous blesser, une lame de rasoir que vous voulez utiliser pour découdre, faites une incision dans un bouchon de liège et placez là votre lame.

✦ ❊ ✦

L'ammoniaque liquide est bonne pour le nettoyage des meubles et tapis. Mais ayez la précaution de toujours frotter en rond pour éviter les cernes.

✦ ❊ ✦

Il est impossible de se tenir debout en ce monde sans jamais se courber.

Proverbe japonais.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Chèque accepté.
Ce qu'on doit dire: Chèque visé.

✦ ❊ ✦

Deux jeunes gens bavardent:

— Et ton mariage, mon vieux, c'est pour quand?

— Je n'en sais rien, avoue l'autre, figure-toi que ma fiancée a dit qu'elle ne m'épouserait que lorsque j'aurais payé mes dettes. Et moi, je ne pourrai les payer que lorsque je l'aurai épousée . . .

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. — P.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par
GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

— Je ne reverrai plus le Col de Jouxplane et les Portes au Soleil, me dit-elle un mélancolique sourire dans ses yeux de velours, mais je pourrai du moins aller me reposer sur le banc où vous m'avez surprise un matin de printemps. Dire que j'ignorais votre existence alors et, qu'à présent, vous êtes tout pour moi! Ainsi, vous m'aimiez déjà, reprit-elle. Nous étions donc bien destinés l'un à l'autre. Pourtant, si Detraz ne vous avait offert l'hospitalité dans le pavillon, s'il ne vous avait pas montré mon portrait, vous n'eussiez pas pensé à moi et probablement nous ne nous serions jamais connus. Il suffit donc d'un fait insignifiant en apparence pour transformer deux destinées.

Notre union fut célébrée simplement dans une douce intimité selon le désir exprimé par Hélène. Je l'eus volontiers retardée, mais je compris qu'elle craignait de disparaître avant de porter mon nom. Sa joie, ce jour-là, me fut douce. Comme elle était ravissante dans sa robe de mariée, malgré la pâleur de son visage! La chaleur de son sourire charma tout le monde; elle eut d'ailleurs un mot aimable pour chacun. Detraz et sa fiancée étaient au nombre des invités, ainsi que le père de mon ancien camarade, un vieillard grand et sec à la forte moustache grise. L'Amiral s'entretenait volontiers avec lui.

— J'aime son bon sens de paysan, me disait-il parfois. Il connait admirablement le pays et m'a rapporté un jour de curieux vestiges de poteries gallo-romaines découverts à Meillerie. Mes travaux l'intéressent, bien qu'il n'en comprenne pas l'utilité; mais il a le respect du passé, c'est bon signe.

Durant les heures où Hélène se repose après les repas, ainsi que l'a ordonné le docteur, je m'enfonce dans les allées du parc. Seuls les sapins altiers ont gardé leur parure. Les feuilles mortes elles-mêmes ne jonchent plus le sol car le jardinier vigilant les a enlevées de son râteau matinal. Un vent frais me fait frissonner. Le lac, d'un gris bleuté, semble aussi souffrir du froid. Les eaux se rident comme si la saison d'hiver les marquait ainsi que le font les années d'un visage de vieille femme. Et pourtant, dans un mois, ce sera le printemps. Les oiseaux songeront à leurs nids. Les plantes renaîtront sous la caresse du soleil d'avril. Les arbres se couvriront à nouveau de feuilles, des pépiements joyeux jailliront de tous les bosquets.

La température ne me permet pas de m'asseoir sur le banc où je l'ai aperçue pour la première fois. Je reste là, debout, l'imaginant telle que je l'ai vue. Que de choses se sont accomplies depuis quelques mois. J'étais seul et j'ai épousé la femme de mes rêves. J'étais pauvre, sans soutien; maintenant, j'ai un foyer, la possibilité d'oeuvrer selon mes goûts sans souci du lendemain. La chance m'a souri. Je suis un privilégié. Alors, pourquoi cette mélancolie? Je le sais bien, hélas! Il a suffi qu'un misérable passe près de nous pour porter à notre bonheur un coup terrible. Hélène restera toujours délicate, le docteur ne l'a pas caché. Elle peut vivre, mais elle doit éviter tout effort, tout ennui. Finies les randonnées, les excursions en montagne qu'elle aimait tant. Elle n'aura même pas, pour se consoler, le sourire d'un enfant.

— Votre femme ne connaîtra pas les joies de la maternité, m'a dit le docteur.

Je sentis mon sang se glacer à cette nouvelle et je n'ai pas osé en faire part à ma compagne.

De temps à autre, une visite lui apporte un peu de réconfort. La semaine dernière, c'étaient Fordy et Girard. Ils l'ont félicitée de la trouver beaucoup mieux qu'à leur premier passage mais ni l'un ni l'autre ne manifestèrent leur gaieté habituelle.

— La résistance de votre femme m'étonne et fait mon admiration, me dit le peintre en me serrant la main sur le seuil. Je sais que ses blessures étaient graves; beaucoup de femmes, à sa place, et même des hommes en seraient morts.

— Elle voulait vivre, dis-je, et sa volonté l'a aidée. Ah! j'aurais mieux fait de laisser fuir Barigny! ne puis-je m'empêcher de lui confier. Le drame n'aurait pas eu lieu.

Fordy posa sa main sur mon épaule.

Sa voix claironnante à l'ordinaire, se faisait étonnamment douce.

— Je comprends vos regrets, Vinzier. Surtout ne vous reprochez rien. Votre attitude fut celle d'un ancien soldat courageux. Vous avez foncé comme en Indochine. Votre réaction était inévitable. Vous n'aviez pas le temps de réfléchir.

Il ajouta, après un bref silence:

— J'ai l'impression, mon ami, que la responsabilité de certains de nos actes nous échappe. Le destin doit jouer un rôle là-dedans. A quoi tiennent les choses, hélas! Vous eussiez pu arriver aux Hespérides cinq minutes après le départ de Barigny. Une panne d'auto sur la route vous aurait rendu le plus grand service. Barigny aurait pu opérer la veille. Il n'en a pas été ainsi. Il faut que les destins s'accomplissent.

— Je le crois, comme vous, mais ce n'est guère encourageant.

Je lui expliquai alors que j'avais avancé le départ de Montriond en raison de la mélancolie de ma compagne et des pressentiments qui l'obsédaient.

— Ah! j'ai été bien mal inspiré! dis-je.

Fordy m'adressa alors de bonnes paroles, celles qui sont dictées par une amitié sincère.

— Je suis convaincu, dit-il, qu'avec les beaux jours, votre femme retrouvera ses forces. Ce sera une véritable résurrection, vous verrez.

Aujourd'hui, ce fut au tour de Nerval de m'apporter ses encouragements.

— Enfin! me dit-il, votre ennemi mortel est sous les verrous. Je n'ai pas besoin d'user du stratagème auquel j'avais songé pour le coincer. L'attitude de sa compagne vous a surpris, n'est-ce pas? La preuve est faite qu'elle jouait bien la comédie en prétendant vouloir refaire sa vie. La vérité est qu'elle était entièrement sous la coupe de ce fameux bandit.

"A propos, le rapport du Commandant sur ses derniers travaux a permis de procéder à des expériences concluantes. Cela a fait grand plaisir à votre compagne et à l'Amiral, à qui je viens d'annoncer la nouvelle.

Je remerciai Nerval et lui fit promettre de revenir bientôt.

La vie continue ainsi et je bénis le Ciel de ses faveurs.

Hélas! Au début de mars, l'Amiral nous a quittés pour un monde meilleur. J'ai eu la satisfaction de recueillir ses propos quelques heures avant sa mort.

Allongé sur son lit de camp (Il n'en a jamais voulu d'autre), calme et souriant, il me tendit la main en me disant:

— Gilbert, je crois bien que nous nous voyons pour la dernière fois. La carcasse a fini par s'user et je ne serai pas fâché de rejoindre Isabelle, ma compagne disparue il y aura dix ans demain.

— Vous plaisantez, Amiral, dis-je; je ne vous ai jamais vu malade.

— On peut mourir sans l'avoir été, murmura-t-il; et l'heure approche, je le sens. Oh! je ne crains pas la mort, ajouta-t-il, et je m'en irai sans regret à présent que vous êtes là pour veiller sur Hélène, la seule raison qui me retenait sur terre — avec mes collections, bien entendu.

Son sourire s'accentua sur ses traits toujours malicieux. Il reprit:

— Vous savez que les vases anciens iront enrichir les musées de Savoie. Pourtant, en souvenir de moi, je vous prie d'accepter l'amphore au dragon vert et au serpent d'or qui vous rappellera celle qui renfermait le rapport du Commandant.

Très ému, je le remerciai de cette généreuse pensée.

Il ajouta:

— Mon testament est chez le notaire. Naturellement, ma petite-nièce est ma légataire universelle, mais c'est sur vous que je compte pour défendre ses intérêts.

Sa main eut encore la force de presser la mienne, puis il me pria d'appeler Hélène pour lui dire un dernier adieu.

— Entourez-la, préparez-la, me dit-il. Le coup sera dur pour elle. Je la taquine souvent; malgré cela, elle m'aime bien, la chère petite.

Des larmes me montaient aux yeux. Une émotion inexprimable m'étreignait. Quand Hélène arriva, elle devina à mes traits bouleversés la douloureuse situation, mais elle eut la force de dominer son tourment.

— Embrassez-moi, Hélène, lui dit le veillard, et pardonnez-moi de partir bientôt. Hélas! l'âge est là. Mais je vous laisse le meilleur et le plus sûr des protecteurs.

Elle s'abattit sur sa couche, le buste secoué par les sanglots. Une angoisse m'étreignit, mais elle se releva bientôt et dit:

— Mon oncle, donnez-moi votre bénédiction.

Il étendit sa main et la bénit, comme elle le désirait. La scène était poignante et me serrait le coeur.

Le soir même, Hélène se jeta dans mes bras en me disant:

— Je n'ai plus que toi, chéri, mais cela suffit à mon bonheur.

L'Amiral s'était éteint doucement, comme un sage qui n'a que peu de choses à se reprocher et qui a répandu autour de lui plus de sourires que de larmes.

Influencé par son exemple, j'ai voulu, moi aussi, créer du bonheur. Je savais depuis longtemps que Detraz désirait se consacrer à la culture sur une plus vaste échelle. Je connaissais ses qualités de travailleur entreprenant et son attachement à la terre. Aussi, lui ai-je facilité l'achat d'une ferme et d'un domaine, où il a pu satisfaire son inclination vers l'arboriculture. Son verger est l'un des plus beaux de la région et les fruits qu'il en retire sont souvent primés dans les expositions agricoles.

Il s'était marié quelques semaines après moi. Hélène et moi, nous avons assisté à ses noces, et nous sommes parrain et marraine de leur petit Gilbert. Ma compagne et moi consacrons à cet enfant l'affection et les soins que nous aurions accordés à celui désiré en vain.

Mais est-il indispensable que les liens du sang nous dictent notre devoir, et l'Humanité n'est-elle pas la suprême famille?

FIN

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00 — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 20

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 135 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste. $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE — Gardienne d'enfants. Du lundi au vendredi. Urgent. Signaler: 256-2852. 19-878-20C.

CHAMBRE ET PENSION — Pour jeune homme. Signaler: GLobe 2-5823 après 3 h. 20-892-21C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. Signaler: CE 3-5543. 16-385-T.F

A LOUER — 152, rue Masson. Logis privé: 2 ou 3 pièces. Convient à adultes honnêtes, propres, tranquilles. Dernières semaines d'août, prix réduit. Signaler: 233-1844 après 6 h. 19-887-21C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée, lingerie fournie, facilités de cuisine, réfrigérateur. Pour homme qui travaille seulement. Libre. AUSSI. Petit logis meublé, poêle et réfrigérateur électriques, eau chaude et froide, lingerie fournie. Maison tranquille. Libre: 1er septembre. Signaler: CEdar 3-2027. 19-877-20C.

A LOUER — St-Boniface: Logis privé 2 pièces. Près hôpital. Poêle, réfrigérateur. Libre immédiatement. $45. Signaler: CHapel 7-9279. 18-858-20C.

A LOUER — Norwood: 161, rue Kitson. Logis 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Au 3e plancher. Libre: 1er septembre. $40. Pour couple sans enfant. Signaler: CHapel 7-3705. 18-848-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F

Cosmétiques

Y a-t-il une représentante de Studio Girl Cosmetics qui vous offre ses services. Sinon, nous avons besoin de quelqu'un dans votre quartier pour vendre nos produits. Si vous désirez gagner un supplément d'argent, de cette manière plaisante, **veuillez appeler Mme R. M. Kruszelnicki à ALpine 3-5532.**

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle et réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux au 1er. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1003. 10-676-T.F.

A LOUER — Boul. Provencher. Logis: 3 pièces, 3e étage. Poêle et réfrigérateur. Eau et électricité payées. Près école et autobus. Libre. Appeler: CEdar 3-1323. 19-884-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces dans immeuble - appartements neuf. Idéal pour personne seule. Poêle, réfrigérateur, antenne tous canaux, stationnement. Libre: 1er septembre. Signaler: 233-5826. 19-893-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. $30 et $20. Signaler: WHitehall 3-8254 ou WHitehall 2-3891. 19-875-T.F.

A LOUER — Rue Jeanne d'Arc. Logis meublé: 2 pièces. Pour une personne. Signaler: 233-4727. 19-873-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Facilités de cuisine. Libre: 1er septembre. Signaler: 453-1289. 19-872-20C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Réfrigérateur, poêle et tentures. Signaler: CEdar 3-4228. 19-871-23C.

A LOUER — St-Boniface, boul. Provencher. Chambre meublée avec cuisinette. Réfrigérateur. Près autobus. Pour 1 ou 2 demoiselles qui travaillent. $35. Libre: 1er septembre. AUTRE chambre avec facilités de cuisine. Libre: 15 septembre. $25. Signaler: 233-5268. 19-866-21C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet près de la plage. Signaler: 256-8426. 20-891-21P.

MAISONS A LOUER — St-Boniface, 764½, rue Taché. 4 pièces. $50 par mois. 733, rue St-Joseph. 3 pièces. $40 par mois. Téléphone: 233-6897 après 6 h. 20-894-21C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3½ pièces, propre, privé. Poêle et réfrigérateur fournis. Stationnement si désiré. Pour couple tranquille. Appeler: WHitehall 3-9024, après 5 h. 20-897-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée pour 2 demoiselles. Libre: 1er septembre. Signaler: CEdar 3-4345. 20-898-T.F.

A LOUER — Roulotte (Travel Trailler de 13. Peut coucher 5. Excellent état. Equipement complet. Accouplement ordinaire (hitch). Gens responsables, s.v.p. Libre: 19 août. Pour plus amples détails, signaler: 474-4423. 20-895-20C.

A VENDRE OU A LOUER — Plage Albert. Chalet meublé: 20' x 24'. Pour 7 personnes. 3 rue du Lac. Prix: $2,500. $500 comptant, ou loyer: $35 par semaine. Signaler: CAstle 2-8634. 15-793-TF

A VENDRE — Aubaine. Rue Balmoral. Maison annoncée pour $12,900, maintenant réduite à $10,900 pour vente rapide. Possession immédiate. Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566. 10-675-T.F.

A VENDRE

Garage complet, 2 pompes à essence. Dans centre français. Bon revenu. Bon marché. Pour plus de renseignements, s'adresser à Albert Letain, C.P. 95, Laurier, Man. 20-896-23P.

A VENDRE — St-Norbert, 44, rue Campeau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Foyer. Chambre et salle de récréation au soubassement. Lot clôturé et paysagé. Garage. Allée en béton "Improvements" payés. Libre: 1er septembre. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire. Signaler: 452-0752. 19-888-T.F.

ON DEMANDE

Un vendeur qui voyage présentement, qui s'occuperait, sans conflits, d'une ligne de commission aux usagers directs de cet endroit. Un arrangement exclusivement confidentiel est assuré. Pour plus d'information, écrivez à: C. D. Clarke, Case postale 874, Hamilton, Ontario.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Rue Principale. Lot: 136' x 468', avec maison: 22' x 36', 8 pièces. Chauffage: gaz. Eau chaude et froide. Egouts sanitaires. Appeler: GArden 2-5591. 20-890-21P.

A VENDRE
Norwood, avenue Lawndale

District résidentiel. Maison de revenu. 4 pièces meublées au 2e; 4 pièces au 1er. Double plomberie. Chauffage: gaz. Garage. Taxe basse. Propriétaire: JUstice 2-4346. 16-812-21C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 5 pièces. Grand salon, belle grande cuisine moderne. Lot clôturé, garage et patio. Chauffage: gaz. Près église et écoles. Signaler: 453-2922. 20-899-20C.

A VENDRE—Maison 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Signaler: 223-4169. 15-809-TF

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man. ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — Aubaine. Dans village de St-Adolphe: Grande maison, 3 ans: 3 chambres à coucher, grand salon ave ctapis, garage attenant, 2 salles de bain, soubassement complet. Grand lot: ½ acre. Appeler Ste-Agathe: 329-R5. 14-779-21C.

A VENDRE — St-Norbert, 44, rue Campeau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Foyer. Chambre et salle de récréation au soubassement. Lot clôturé et paysagé. Garage. Allée en béton "Improvements" payés. Libre: 1er septembre. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire. Signaler: 452-0752. 19-888-T.F.

A VENDRE — Rue Horace. Duplex: 2 logis, 7 pièces, plus soubassement. Chauffage individuel: gaz. Près de toutes commodités. Propriétaire transféré. Appeler: 233-3967 après 5 h. 19-882-21C.

A VENDRE — Rue Youville, St-Boniface. Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Gaz. Grand lot. Garage. Appeler: GRover 5-0012. 19-874-22C.

A VENDRE — Dans village d'Isle-de-Chênes, Man. Maison: 28' x 44'. Réservoir sceptique, égouts. Lot: 73' x 220'. Chauffage électrique. Téléphone: 878-2741. 19-870-21C.

A VENDRE — St-Vital, rue Hindley. Bungalow: 2 chambres à coucher. Près école et église St-Eugène. Appeler: 253-4371 après 6 h. 19-865-21C.

A VENDRE — St-Vital, rue Portland. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500. Comptant requis: $500 ou plus. Balance: termes. Appeler: A.-G. Desautniers, agent d'immeubles, CEdar 3-5875. 19-864-20C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Masson. Maison: 6 pièces pour revenu ou famille. 2 plomberies, chauffage: gaz. Garage. Taxe: $165. Prix très raisonnable. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Gareau. Maison moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiellement fini pour 3 pièces. 2 plomberies, chauffage: gaz. Intérieur complètement rénové. $12,500. Termes faciles.

St-Boniface centre — $7,500. Restaurant établi depuis nombre d'années. Informations fournies en tout temps.

St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain au 1er. Chauffage: gaz. Montant substantiel comptant. Balance à termes.

Norwood — Lyndale. Maison moderne 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salles à manger, de récréation. Garage. Terrain clôturé. Prix raisonnable: $15,900.

St-Vital — Rue Béliveau. Bungalow 4 pièces: 2 chambres à coucher. Gaz. Comptant requis: $390. Devra assumer balance d'hypothèque à paiements mensuels de $105. Possession immédiate.

St-Boniface — Face au terrain de golf. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Soubassement complet, grand terrain, jardin, garage. $2,000 comptant. Termes faciles.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
15-803-20C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher angle Taché et Provencher St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE

Idéale pour grande famille. Maison: 4 chambres à coucher, grand salon, cuisine avec nombreuses armoires neuves. Chauffage: gaz. Garage. Aubaine à $10,500.

ST-BONIFACE

Pour couple retiré. Charmant bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près église. Ne manquez pas cette aubaine: $6,900.

ST-BONIFACE

Pour placement rapportant 12%. Quadriplex bien central. Jamais de logis libres dans cet arrondissement. Prix très attrayant.

ST-VITAL

Pour cause de santé. Doit être vendu bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Nouvellement décoré. Beau lot. Tout près église et autobus. Prix: $7,900. $1,000 comptant.

ST-BONIFACE

Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
18-861-20C.

Décès de M. Roger Dacquay de Winnipeg, à l'âge de 20 ans

M. Roger Dacquay, fils de M. et Mme Louis Dacquay, de la paroisse du Sacré-Coeur, est décédé à l'hôpital Miséricorde le dimanche 7 août, à l'âge de 20 ans.

Le service fut chanté en l'église paroissiale le mercredi à 11 h. a.m. Les porteurs étaient MM. André et Marcel Dacquay, Garry Green, Claude Dutiaume, Camille Roy et Joël Dilay.

Voici un résumé de l'homélie prononcée par le R. P. J. Soulodre, O.M.I., lors des funérailles:

"Ceux qui ont connu Roger plus intimement se rappellent certains de ses défauts ou de ses faiblesses qui sont communs à chacun de nous d'une façon ou d'une autre. Pour cette raison, la messe des funérailles demande la miséricorde du Seigneur. L'homme sera toujours petit et faible devant Dieu. Cependant, lorsque nous serons en présence du Seigneur, il ne nous demandera pas combien de fois nous avons été faibles, mais il demandera: 'Ce que nous avons fait aux plus petits d'entre les siens'. Ce sont les paroles du jugement dernier. Roger n'a aucune difficulté à répondre à cette question, car nous connaissons tous son amabilité, sa disponibilité à rendre service, sa préoccupation à répandre l'amitié et la fraternité surtout parmi les jeunes travailleurs. Cette force il la puisait dans la sainte communion qu'il recevait fréquemment. Nous connaissons aussi son grand dévouement à organiser les soirées sociales pour les jeunes, ou les sports des jeunes pour le Club du Sacré-Coeur, et tout cela pour mettre de l'amitié parmi les jeunes. Nous ne l'avons peut-être pas toujours remarqué, mais Roger en faisant, cela répandait parmi nous le Christ et son message de fraternité. En rencontrant le Christ face à face, il ne peut faire autrement que d'être ami avec lui.

"Il ne nous faut pas blâmer Dieu pour sa mort qui suit des événements naturels fâcheux. Dieu son Père profite de cette occasion pour établir Roger sur des choses plus importantes, surtout parmi les jeunes. Ne craignez pas de vous adresser à lui, il vous aidera encore, car son rôle après sa mort sera plus important qu'auparavant, comme pour le Christ lui-même qui accomplit plus de travail après son Ascension."

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, un frère, Denis.

Il y a à peine trois semaines, Roger agissait comme garçon d'honneur au mariage de son cousin, M. André Dacquay, à Mlle Marie Marion et se préparait peu avant sa mort pour une visite chez ses parents de St-Léon et de la Montagne.

Roger était un ancien élève de l'école du Sacré-Coeur où il compléta sa 11e année.



M. Roger Dacquay

Décès de Mme Mercier

Le vendredi 12 août est décédée à l'hôpital Miséricorde, Mme Eugénie Mercier, de 43, rue Kate, Winnipeg. Elle était âgée de 79 ans. Née à Winnipeg, Mme Mercier était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Outre son mari, M. R.-A.-L. Mercier, la défunte laisse dans le deuil trois fils, Eugène, de Montréal, Jean, de St-Boniface, et Paul, de Vancouver; une fille, Mme F. Lawson (Thérèse), d'Escondida, Cal.; un frère, Gaston Bisaillon, de Comox, C.-B.; huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins, à 7 h. 30 dimanche soir. Le service fut chanté à l'église du Sacré-Coeur par le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, à 10 h. lundi matin, et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs furent MM. Josaphat et Roland Gauthier, Joseph Gosselin, Edmond Pazdor, André Rajotte et Armand Trudel.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Epluchette

Le moment si ardemment attendu par les amateurs du beau blé d'Inde doré est arrivé. Cette fête champêtre, que nous organisons tous les ans avec la précieuse collaboration du sous-conseil de Ste-Agathe, va toujours grandissante. Lors de la dernière assemblée du 11, il existait encore un peu d'incertitude quant à la date précise de cet événement.

Le chaud soleil des dernières semaines aurait-il doré suffisamment les épis pour le dimanche 28 août? Tout de même, les derniers rapports semblaient favorables pour ce dimanche, au dire du Grand Chevalier, Léo Labelle. En tout cas, ce dernier vous renseignera par votre poste CKSB. Soyez donc aux écoutes pour les nouvelles locales du poste à 7 h. p.m. et réservez la journée du 28 dès maintenant.

Çà et là

En juillet et août ça brillait par l'absence! Qui? Quoi? Mais enfin, le Bulletin et foule de membres, y inclus votre visiteur des malades. Visitant quelques malades dernièrement à l'hôpital général St-Boniface, nous apprenions que notre ex-Grand Chevalier, Frère J. R. Doiron, y était cloué au lit depuis le 28 juin, à la suite d'une intervention chirurgicale majeure. Nous sommes heureux de vous annoncer que ce dévoué Frère se remet enfin. Mais dépêchez-vous de le visiter car il espère bien en sortir à la fin de la semaine prochaine. Et n'oubliez pas les "Exports".

Décès de Mme R. A. L. Mercier

Le lendemain de notre assemblée du 11 dernier s'éteignait à sa résidence l'épouse de notre vétéran Frère R. A. L. Mercier. Nous l'avions visitée la veille et quoique un peu faible elle conservait toujours son sourire hospitalier et son intérêt envers les activités colombiennes. Nos sincères condoléances à l'ex-Grand Chevalier Mercier et à toute sa famille. Réservons une prière fervente pour l'âme de cette pionnière de la paroisse du Sacré-Coeur.

BISTOURI.

A VENDRE

NORWOOD — $21,500

Maison d'homme d'affaires. 2 salles de bain, 4 chambres à coucher, grande cuisine, salon, salle à manger. Etat parfait. Plomberie supplémentaire au soubassement. Près de tout.

HAYWOOD

Ferme: 320 acres; bonne pour culture mixte. 250 acres en culture. Bâtiments. Possession immédiate. $28,000. $15,000 comptant.

S'adresser à
MME G. WALBERG, courtier,
70, rue Braemar
Téléphone: 233-5986
20-900-21C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Mall Center, Polo Park Winnipeg 12

St-Norbert — Maison: 4 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher, planchers: chêne. Soubassement complet, chauffage gaz, garage. Lot complètement clôturé: 62' x 128'. Gazon, entrée en béton. Professeur d'université transféré.

Rue Braemar — 1½ étage. 9 pièces, 5 chambres à coucher. Maison complètement rénovée. Vaut la peine d'être vue. Seulement: $14,900.

Windsor Park — Maison 5 pièces, 3 chambres à coucher. Planchers bois dur. Grande cuisine. Lot clôturé, gazon, patio. Près école et église catholiques. Possession: 30 jours.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 3 ans. 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger, cuisine, grand lot. Propriétaire transféré.

St-Norbert — Maison 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot clôturé. Jardin. Seulement $14,900.

Chemin Pembina — Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Belle cuisine. Soubassement complet. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
18-857-20C.

RIVIERA REALTY

150, boul. Provencher
Téléphone: 233-7041

A VENDRE

RUE EUGENIE

Genre bungalow: 2 chambres à coucher. Salon, salle à manger, cuisine, sous-sol à la grandeur (non-fini). $10,800. Comptant: $1,000.

RUE ESSEX

St-Boniface, près église et école Ste-Marie. Maison style espagnol: 2 chambres à coucher, salon, cuisine. Grand lot, etc. Prix exceptionnel: $13,900. Comptant requis: $1,000.

ENFIELD CRESCENT

En face de l'école du Précieux-Sang. Maison: salon, cuisine, 4 chambres à coucher. Sous-sol fini. Peut-être convertie en duplex. $13,900. Comptant: $1,000.

Avons clients désirant hypothèques. Paierait intérêt à 8%.

Nous avons un client intéressé à acheter une maison de 3 chambres à coucher ou une maison de rapport dans district de Norwood. Possession: 1er septembre.

Pour plus d'informations appeler
Raymond Thériault: 253-0264
ou
Claude Létienne: 256-2570
20-859-21C.

A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Possession immédiate. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
18-853-20C.

Il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire. — DIDEROT.

ON DEMANDE

deux institutrices bilingues pour l'école Dugas no 1412, située dans le village de Ste-Geneviève. Une pour les années 1 à 3, 23 élèves; l'autre pour les années 4 à 6, 22 élèves. Salaires selon l'octroi du gouvernement. **S'adresser à Joseph Fiola, Ste-Geneviève, Man. Téléphone: GArden 2-5425.** 20-889-22C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ILDAS DUGAS, late of the Village of Lorette, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 20th day of September, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of August, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT & ASSOCIATES,
Solicitors for the Estate.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF VALERE DUBOIS, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Engineer, deceased:

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of September, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, this 4th day of August, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY, & TEFFAINE,
Solicitors for the Administrator.

Ministère des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles Section Affaires Indiennes

Des soumissions cachetées, séparées, adressées au Directeur régional des Affaires indiennes — salle 326, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba; seront reçues jusqu'à 2 h. p.m. HCA, le mardi 30 août 1966, pour les travaux suivants:

Pour la construction sous contrat de: Révision du système d'égout à l'école résidentielle indienne Guy, agence de Le Pas, Manitoba; selon les plans et devis.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies et qui seront accompagnées d'un chèque visé émis sur une banque à charte du Canada, payable au Receveur général du Canada ou d'une garantie de soumission au montant de dix pour cent (10%) du prix de la soumission; ou d'Obligations d'épargne au porteur, du Canada ou de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux ou de ses compagnies constituantes. Le Ministère se réserve le droit de rejeter toutes ou quelqu'une des soumissions et la soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

On peut se procurer les plans, devis et autres documents au bureau des Affaires indiennes, ch. 326-344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba; sur paiement de Vingt-cinq Dollars ($25.00) pour chaque ensemble, sous forme de chèque établi au Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans les deux mois de la date limite des soumissions.

On peut voir les plans et devis aux bureaux du soussigné, au "Winnipeg Builders Exchange", Southam Building Reports, Sanford Evans Publishing Limited et à l'agence indienne de Le Pas.

R. M. CONNELLY,
Directeur régional des Affaires indiennes, Manitoba.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LIONEL GERMAIN TOUZIN, late of the Village of St. Jean Baptiste, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 20th day of September, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of August, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executor.

Ministère des Travaux publics du Canada

Prolongation de délai

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour MODIFICATIONS — LABORATOIRE ET CUISINE D'ESSAIS, MINISTERE DES PECHERIES, WINNIPEG (MANITOBA), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le mercredi 17 août, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le MERCREDI 31 AOUT 1966.

ROBERT FORTIER,
directeur des Services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 15 août 1966.
DPW-PBM-66-49

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, **appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 5-546-T.F.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH TETREAULT, late of the Village of Ste. Anne des Chenes, in the Province of Manitoba, Retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Stree, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 19th day of September, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of August, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for Administrator.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE GRAVELBOURG DESIRE

les professeurs suivants:
Un pour biologie (BSCS) XI-XII.
Un pour physique (PSSC) XI-XII.
Un pour économie domestique IX à XII. Un pour éducation physique—élémentaire. Un pour chacune des années 3 - 7 - 8. Salaire selon échelle.

S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301." 12-601-TF

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue, qualifié pour l'école Grenier no 1446, environ 22 élèves. Années: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. Logis partiellement meublé et chauffage gratuit. **Pour plus de renseignements s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man. Téléphone 307-13.** 11-715-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.** 5-653-TF.

ON DEMANDE

Pour District scolaire de Gravelbourg no 2244, les instituteurs suivants:

1 pour biologie (BSCS), XI-XII;
1 pour physique (PSSC), XI-XII;
1 pour économie domestique, IX à XII;
1 pour culture physique-élémentaire;
1 pour chacune des années 3 et 8.

Salaire selon l'échelle. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.** 17-833-21C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-HYACINTHE-DE-LA-SALLE no 2373

requiert les services d'un instituteur (trice) bilingue pour enseigner les 3e et 4e années en septembre prochain. **S'adresser à Mme Irène-A. Lagacé, sec.-trés., La Salle, Manitoba. Téléphone: Sanford 322-5 ou 233-6737.** 18-851-TF